

Neuf handicapés mentaux périssent dans un incendie



Un agent de la Sûreté du Québec photographie les restes d'un matelas calciné trouvé au 4e étage du centre d'accueil Sainte-Clothilde, ravagé samedi soir par un incendie qui a causé la mort de neuf personnes.

SAINTE-CLOTHILDE (PC-LE DEVOIR) — La Sûreté du Québec enquête toujours sur les causes de l'incendie qui a coûté la vie, samedi soir, à neuf adultes handicapés mentaux hébergés dans un centre d'accueil de Sainte-Clothilde-de-Horton, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Victoriaville, dans les Bois-Francs.

Selon les premières constatations, les victimes, des hommes de 29 à 50 ans, sont morts asphyxiés dans leur lit. Une seule victime a subi des brûlures.

Trois autres pensionnaires ont été incommodés par la fumée. Ils ont été conduits au centre hospitalier d'Arthabaska pour y recevoir les premiers soins. Les autres pensionnaires ont été évacués vers des centres d'accueil de la région.

Le directeur-général de l'établissement, M. Pierre-Antoine Ouellet, a affirmé hier en fin de journée que la maison Sainte-Clothilde respectait les normes de sécurité du ministère. Il a toutefois refusé de dire si le dortoir du 4e étage, où l'incendie s'est déclaré, était muni de détecteurs de fumée, de gicleurs et d'extincteurs. Ces détails techniques, a dit M. Ouellet, relèvent de l'enquête amorcée par l'escouade des crimes majeurs de la Sûreté du Québec, détachement de Trois-Rivières.

Trois préposés veillaient, samedi soir, sur les 21 résidents de l'établissement de 50 places. L'alerte a été

donnée peu après 22 heures.

On ne connaît pas encore la cause exacte du sinistre, ni qui a donné l'alerte, les pompiers gardant le silence. On chuchotait hier à Sainte-Clothilde que le feu avait pris naissance dans un matelas, à l'étage supérieur de l'édifice.

L'immeuble, un ancien juvénat des Frères de l'Instruction chrétienne transformé en centre d'accueil il y a une quinzaine d'années, a quatre étages. Seul le quatrième a été endommagé par les flammes. Les pompiers de Notre-Dame-du-Bon-Conseil ont maîtrisé l'incendie en moins d'une demi-heure, confirmait-on hier auprès de la SQ, et l'incendie n'a jamais atteint une intensité suffisante pour faire éclater les fenêtres. L'extérieur de l'édifice ne montre aucune trace du sinistre.

Les victimes de la tragédie sont Bruno Abbondanza, 34 ans, de Repentigny, Louis-Georges Asselin, 32 ans, de Saint-Charles-de-Bellechasse, Gérard Bergeron, 42 ans, de Warwick, Denis Cochrane, 39 ans, de Saint-Charles-de-Mandeville, Marcel Houle, 36 ans, de Trois-Rivières, Gilles Lefebvre, 41 ans, de Saint-Tite, Bernard Parent, 33 ans, de Montréal, Marcel Pépin, 50 ans, de Gentilly, et d'André Brouillette, 36 ans, de Saint-Pierre-Baptiste.

Selon le directeur-général, la maison Sainte-Clothilde avait été ins-

Voir page 8 : Incendie



Leslie Manigat a été proclamé président élu d'Haïti, hier, suite au dépouillement du scrutin de dimanche dernier qui lui donne 50,4 % des voix exprimées.

Manigat devient président d'Haïti

PORT-AU-PRINCE (Reuter, AFP) — Le professeur Leslie Manigat a remporté les élections présidentielles du 17 janvier en Haïti en recueillant 50,4 % des suffrages, selon les résultats définitifs rendus publics hier.

La Commission électorale n'a pas encore officiellement proclamé Manigat neuvième président élu de Haïti. Un porte-parole de Manigat a cependant déclaré que celui-ci se considérait comme tel.

M. Marc Bazin, un des quatre principaux dirigeants de l'opposition haïtienne et ex-candidat à la présidence, a estimé hier dans une déclaration que les résultats des élections générales du 17 janvier dernier « ont été donnés dans des conditions qui confirment le caractère inadmissible et honteux de la consultation ».

Les résultats ont été donnés « de nuit, à la sauvette », a-t-il souligné.

« Nous savons qu'il n'y a pas eu un million de votants », a-t-il déclaré. « Au maximum, il y en a eu 200.000, mais nous devons rendre hommage à l'habileté des répartiteurs du vote, car en donnant à M. Manigat un cheveu au-dessus de 50 %, on le fait passer au premier tour sans ridiculiser les petits copains », a estimé le

dirigeant politique haïtien.

Selon les chiffres publiés par la Commission électorale, 1.059.087 électeurs ont voté, soit un taux de participation de 35,32 %. Les élections, boycottées par le Comité d'entente démocratique (CED, coalition de quatre partis d'opposition) avaient été dénoncées comme une mascarade par l'opposition, l'Eglise et les observateurs étrangers sur place.

Dans une allocution diffusée samedi soir à la télévision nationale, Manigat s'était engagé à former un gouvernement honnête et démocratique, entièrement consacré à la lutte contre la misère.

L'annonce de la victoire serrée de Manigat est intervenue après plusieurs jours d'incertitude sur l'issue du scrutin, bien que, au vu des premiers résultats, il apparaissait que Manigat devançait les autres candidats. Les résultats des bureaux de vote de Port-au-Prince, attendus depuis longtemps, ont confirmé la victoire de ce professeur en sciences politiques de 57 ans, considéré comme le candidat favori des États-Unis et du gouvernement militaire haïtien.

Hier en début de journée, la télévision nationale avait, entre

Voir page 8 : Manigat

Jeanne Sauvé à Paris



L'unifolié pavoise les grandes artères de Paris pour saluer l'arrivée, ce matin, de Mme Jeanne Sauvé en France.

Devant le plan de MIL Les travailleurs de Lauzon regimbent

LAUZON (PC) — Craignant que le plan de redressement présenté le 6 janvier dernier par les dirigeants de Marine Industrie (MIL) joue de mauvais tours à MIL Davie, les travailleurs du chantier de Lauzon menacent de revenir au point de départ en revendiquant la construction d'une frégate et demie et de repousser ainsi le nouveau plan de construction modulaire prévu par les dirigeants de MIL.

D'autre part, le conseiller de la Confédération des syndicats nationaux, M. Claude Rioux, a précisé, hier, devant les travailleurs du chantier de Lauzon, que le directeur des relations humaines à Marine lui avait indiqué que les dirigeants de la compagnie St. John Shipbuilding avaient entrepris la construction d'un vaste atelier où l'on pourra construire à la fois une frégate et un sous-marin.

« Est-ce à dire, demande alors M. Rioux, que le contrat des sous-marins est déjà accordé comme ce fut

le cas pour les six dernières frégates? »

La construction de sous-marins nucléaires pour la Défense canadienne signifiera un contrat de l'ordre de \$ 8 milliards.

Réunis hier matin en assemblée générale, plus de 200 travailleurs craignent que la construction modulaire des frégates de la première génération ne se traduise par une baisse du nombre d'heures qui leur avait été garanti pour la construction d'une frégate et demie et surtout par une baisse du nombre de travailleurs.

Les dirigeants du syndicat affilié à la CSN tenteront d'exiger de la part de Marine des précisions sur cette question et si jamais l'employeur ne peut les fournir, le syndicat exigera alors la mise en application du plan original, soit la construction d'une frégate et demie à Lauzon, laissant l'autre moitié au chantier de MIL à Tracy.

Voir page 8 : Les travailleurs

Des bancs de morues pour un parc d'Airbus

YVES MARGRAFF
(Collaboration spéciale)

PARIS — Dans les milieux français de la pêche au long cours et chez les alliés politiques du candidat à la présidence Jacques Chirac, on dit espérer que ce dernier profitera de la visite du gouverneur général du Canada, Jeanne Sauvé, pour reprocher publiquement au Canada son attitude jugée « inamicale » dans le dossier maritime.

Mais Mme Sauvé pourra peut-être faire un peu oublier l'attitude canadienne envers la France dans le dossier de la pêche hauturière en parlant avions lors de sa visite à Toulouse.

Ce n'est sans doute pas tout à fait fortuit si Mme Sauvé se fait accompagner, dans la capitale française de l'aéronautique et de l'espace, par Laurent Beaudoin, pdg de Bombardier, partenaire montréalais de l'Aé-

rospatiale au titre de Canadair, et par Max Ward, pdg de Wardair, premier, et unique jusqu'ici, acheteur canadien de l'avion Airbus. Comme le fait remarquer un industriel français, soucieux de valeur ajoutée et visiblement agacé par certaines déclarations électorales à propos du contentieux sur les pêches, « une douzaine d'Airbus valent bien quelques tonnes de poisson ».

Depuis samedi matin, les Champs-Élysées, de l'avenue de Marigny à l'Arc de Triomphe, sont généreusement pavoisés aux couleurs canadiennes. Sur fond de platanes dénudés et de grisaille typiquement parisienne, les feuilles d'érable rouges intriguent d'autant plus que c'est la première fois que des drapeaux canadiens flottent aussi ostensiblement le long de la plus célèbre avenue du monde, souvent décorée pourtant de couleurs étrangères. Il est vrai que c'est la première fois aussi qu'un

Voir page 8 : Des bancs



Photo Chantal Keyser

BERNARD SUSPEND SON VOL

À cause des vents violents, le deltaplane de Gilles Bernard ne s'est pas envolé du mât olympique, hier, comme promis par les organisateurs de la Fête des Neiges. Des centaines de Montréalais étaient venus au Parc Maisonneuve pour le voir atterrir. Ils ont dû se contenter d'admirer le petit appareil. Plusieurs milliers de personnes ont pris part hier aux diverses activités hivernales de la Fête des Neiges.

Après le scandale des dilapidations au CSSMM

Le nouveau patron dit avoir fait le ménage

Luc Malo n'a pas attendu les résultats de l'enquête policière

CAROLE BEAULIEU

Six mois après le plus gros scandale à avoir secoué un établissement de services sociaux au Québec, le Centre des Services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM) a un nouveau directeur général, un « dg » qui refuse d'être rémunéré au sommet de l'échelle salariale.

À 47 ans, Luc Malo a banni de son vocabulaire des mots comme « efficacité » et « désormais ensemble », trop associés à l'un de ses célèbres

prédécesseurs, aussi connu pour avoir dilapidé en vin, billets de spectacles et parties de golf, des fonds publics destinés aux plus démunis de la métropole.

Après deux ans passées au Cameroun et quatre ans à la direction de la formation de l'École nationale d'administration publique, l'ex-sous-ministre aux Affaires sociales sous Denis Lazure est revenu le 1er décembre dernier à son premier amour: le service social.

Bien peu des 18.000 employés du Centre des services sociaux du Mont-

réal métropolitain (CSSMM) connaissent leur nouveau patron.

Certains l'ont vu entrer au bureau le 26 décembre au matin pour éplucher les dossiers du « beau défi » qu'il venait d'accepter: reprendre en main le CSSMM, ce pilier du réseau public dont l'administration avait dangereusement dérapé entre 1985 et 1987, conduisant à une enquête de police dont les conclusions ne seront connues qu'au printemps.

Brisant pour la première fois le silence qu'il a maintenu depuis sa nomination en octobre dernier, M. Malo

a affirmé lors d'une entrevue au DEVOIR, que « le ménage est fait ».

« Nos enquêtes internes n'ont rien trouvé de plus que ce que le rapport comptable de Price Waterhouse (divulgué par les médias en juin) avait révélé. Que la police termine son enquête sur le passé et qu'on en finisse. »

Des accusations seront portées « d'ici le printemps », confirmait la semaine dernière au DEVOIR un porte-parole de l'escouade des crimes économiques de la Commu-

Voir page 8 : Le nouveau



Luc Malo

Photo Jacques Grenier

AUJOURD'HUI

AVION CONTRA ABATTU

Les troupes sandinistes abattent un avion cargo rebelle. Les 11 occupants périssent.
Page 4

LES ARABES EXIGENT LE DÉPART D'ISRAËL

Les dirigeants des pays de la Ligue arabe exigent le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés.
Page 5

EN MARGE DU SALON DE L'AUTO

Les enseignements à tirer d'une manifestation comme le Salon de l'auto sont nombreux et permettent de déceler les règles du jeu qui s'implantent dans l'industrie automobile.
Page 13

MATS WILANDER ROI D'Australie

Le Suédois Mats Wilander vainc Pat Cash en finale des Internationaux d'Australie dans une lutte mémorable de près de cinq heures.
Page 15

La Commission de la capitale nationale

Un puissant propriétaire foncier

MANON CORNELLIER

OTTAWA - Imaginez une région s'étendant sur 4662 km carrés et chevauchant deux provinces, deux administrations régionales, 26 municipalités. Imaginez que 10 % de cette même région sont détenus par un seul propriétaire foncier qui possède les plus grands parcs, des pistes cyclables, des routes, dix ponts, les berges de la rivière, les plus beaux lots des centres-villes.

Ajoutez au tableau des municipalités qui, jusqu'à tout récemment, étaient quasi impuissantes devant ce même propriétaire qui aménageait ses possessions presque comme il l'entendait, selon une vision bien à lui.

Tel est le portrait de la région de la capitale nationale. Et ce puissant propriétaire foncier est nul autre qu'une très influente société d'Etat fédérale, la Commission de la capitale nationale. Un organisme peu connu à l'extérieur de la région, qui ne compte aucun élu sur ses rangs mais qui est un des plus importants intervenants dans l'aménagement de la capitale.

Le poids de la CCN est vu de différentes façons, selon les villes. Du côté d'Ottawa, le maire James Durrell est satisfait. Comme il partage la vision de la capitale qu'a la présidente actuelle Mme Jean Pigott, il n'a donc pas de problème.

Du côté de Hull, on trouve que la situation s'est améliorée comparativement aux années passées où on

construisait des édifices à bureaux qui ont défiguré le vieux quartier de la ville. Pour le maire Michel Légère, la région a aussi bénéficié de l'approche avant-gardiste de la CCN qui, durant les années 70, prônait un développement axé sur les espaces verts et la qualité de vie.

Mais il a des réserves. La ville a vu le secteur institutionnel s'imposer et les industries disparaître tandis que son rôle de représentante de la culture francophone dans la capitale n'est pas encouragée.

La CCN ne cache pas que ses leviers pour réaliser ses objectifs sont ses propriétés d'une valeur de plus de \$276 millions qu'elle a doucement acquises jusqu'à la fin des années 70 et qu'aujourd'hui elle utilise pour réaliser ses objectifs.

Toutefois, M. Légère croit que sa ville aurait plus de poids pour négocier avec la CCN si elle avait davantage de moyens financiers et d'appuis de Québec. M. Légère ne se gêne pas pour dire que Québec néglige Hull, comptant sur la CCN pour investir dans des infrastructures.

L'insatisfaction règne aussi quant à la répartition équitable des fonds de chaque côté de la rivière. A part le parc de la Gatineau qui existait avant la CCN, Hull et les environs tirent de l'arrière en ce qui a trait au développement des promenades, parcs urbains, pistes cyclables, aide financière pour le centre-ville.

Partout, sauf à Ottawa, on accuse encore la CCN d'unilatéralisme. « Un État dans l'État », commente la conseillère hulloise Manon Guitard, qui

trouve que la commission met trop souvent les élus locaux devant des faits accomplis.

Par contre, tout le monde reconnaît que sous l'influence de Mme Pigott, les choses s'améliorent. Créée en 1958, la CCN vient en effet de se doter en 1986 de sa première direction des programmes intergouvernementaux.

De plus, les restrictions budgétaires et le rapport du groupe de travail Nielsen ont favorisé ce premier pas. Selon le rapport, la Commission avait trop de terrains pour ses besoins et devaient se départir de ceux qui ne lui servaient pas.

Ce nouveau contexte a obligé la CCN à élaborer un plan d'utilisation à long terme des terrains fédéraux et, pour ce faire, de consulter les administrations locales.

Les restrictions budgétaires, elles, ont forcé une redéfinition du mandat de la Commission que Mme Pigott a vigoureusement défendue. À son avis, le mandat original de conserver et préserver l'environnement de la capitale et de mettre en valeur le siège du gouvernement est pratiquement accompli.

Elle s'est donc battue pour un nouveau mandat correspondant à son rêve de faire d'Ottawa la seconde ville de tous les canadiens, de leur faire partager son patriotisme, sa passion pour le Canada.

Alors son mandat sera de « communiquer le Canada aux Canadiens », de créer un capitale qui soit un « symbole, un mythe, un point de rencontre ».

Côté se défend de se traîner les pieds

NORMAN DELISLE

QUÉBEC (PC) — Le parrain de la région de Québec à Ottawa, le ministre de l'Expansion industrielle régionale Michel Côté, se défend d'être responsable du blocage des dossiers importants pour la région.

« Il ne faut pas dire que le caucus, le ministre en tête, se traînent les pieds », a affirmé M. Côté dans une entrevue à la Presse Canadienne, dans laquelle il affirme avoir rempli la plupart de ses engagements.

Malgré tout, l'inquiétude est grande à l'endroit de plusieurs projets dont la réalisation se fait toujours attendre: l'instauration d'un centre d'arbitrage promis en 1986, l'ouverture du Parc technologique de Ste-Foy, l'octroi d'un statut définitif à la Société Inter-Port, ou la redistribution des surplus de Rendez-Vous 1987 à des organismes de la région de Québec.

Il devient même de plus en plus difficile de faire taire les rumeurs selon lesquelles des députés conservateurs de la région, mécontents, auraient sollicité l'intervention énergique d'un autre ministre, Robert-René de Cotret, lors d'une réunion orageuse à la mi-décembre.

L'instauration d'un centre international d'arbitrage à Québec a été annoncée en 1986. Tout est prêt pour le mettre en place, mais on attend toujours la confirmation d'une subvention fédérale de \$200,000, soit \$100,000 la première année et \$25,000 par année pendant quatre ans par la suite.

Vancouver et Montréal veulent concurrencer Québec et obtenir un



M. Michel Côté

tel centre, explique M. Côté. Le cabinet fédéral sera saisi du dossier avant la fin de janvier, assure-t-il.

Le président de la Chambre de commerce et d'Industrie du Québec métropolitain, M. Pierre Racine, est franchement inquiet. Dans une lettre qu'il a transmise au premier ministre Brian Mulroney le 8 décembre dernier, M. Racine signale que tous les intervenants dans ce dossier, sauf Ottawa, « se sont acquittés de leurs responsabilités ». « Il serait déplorable et malheureux que le gouvernement fédéral remette en question sa contribution », écrit-il.

Le ministre Côté s'était également engagé à retourner à des organismes de la région (Carnaval de Québec, Festival d'été, etc) un surplus de \$200,000 tiré de la subven-

tion fédérale versée à Rendez-Vous 87. Un an plus tard, son engagement ne s'est pas encore réalisé et M. Côté avoue ici son échec qui, ajoute-t-il, n'est pas encore définitif.

Deux autres organismes, l'Université Laval et Ski-Bec, attendent toujours des subventions respectives de \$35,000 et de \$10,000 promises il y a plus d'un an.

La première devait payer des frais relatifs à l'obtention des Universiades mondiales en 1991, tandis que la seconde devait couvrir des déboursés pour le développement de skieurs.

Mais c'est surtout l'ouverture du Parc technologique qui est attendu avec le plus d'impatience dans la région.

Ce parc doit être situé sur un terrain qui jouxte Ste-Foy et Québec. M. Côté n'a toujours pas encore convaincu le Conseil fédéral du trésor de verser les \$600,000 promis par Ottawa, même s'il avait promis une réponse définitive dès janvier 1987.

Par ailleurs, il n'y a toujours pas eu de renouvellement d'entente entre les gouvernements de Québec et d'Ottawa sur l'avenir de la Société Inter-Port, un organisme financé par les deux administrations supérieures et chargé du développement économique-portuaire de la région.

Malgré ce bilan alourdi, le ministre Côté affirme avoir rempli plusieurs autres engagements dont celui de l'incubateur industriel de Limoilou, de l'Institut national d'optique, et du Sommet de Québec.

Il se dit prêt à faire face à l'élection dans sa circonscription de Langelier, au centre-ville de Québec, et ne craint pas les adversaires, aussi prestigieux qu'ils puissent être.

Le dernier nom d'adversaire qui circule est celui du maire de Québec, M. Jean Pelletier, que la rumeur présente comme futur candidat libéral de l'équipe de John Turner.

Voulez-vous le savoir?



“Le savoir est un matériau indispensable à celui qui veut réaliser ses objectifs les plus ambitieux. En ce sens, l'UQAM a été une vraie mine d'or pour moi!”

Michel Lord

Président et éditeur
Revue Commerce

Diplômé de l'UQAM
M.B.A.

Université du Québec
à Montréal

UQAM

Le savoir universitaire,
une valeur sûre!

Péladeau approché pour présider la Fondation René-Lévesque

NEW CARLISLE (PC) — Mme Georgette Bujold ne veut pas vendre sa maison. Voilà déjà 43 ans qu'elle y vit et elle y a élevé ses 13 enfants. Elle y est bien et elle entend continuer à y couler des jours heureux et paisibles.

Cette maison, ce n'est pas n'importe laquelle. Sise au 16 de la rue Mount Sorel, à New Carlisle, c'est la maison natale de René Lévesque.

Mme Bujold n'écartera pas cependant l'idée de la céder à une fondation en l'honneur de René Lévesque « en autant qu'on y mette le prix ».

Dans les faits, cette demeure est déjà devenue un lieu de curiosité et de recueillement pour des milliers de Québécois. Mme Bujold admet avoir reçu plus de 5,000 visiteurs.

Dans le salon, au-dessus de la cheminée, des photos de René Lévesque tiennent une place aussi importante que celles des enfants et des petits-enfants de Mme Bujold.

L'idée de lancer une fondation en l'honneur de René Lévesque revient à un jeune journaliste de 31 ans, M. Bernard Bujold. Depuis plusieurs mois, il travaille d'arrache-pied à monter cette fondation dont les buts seraient 1) d'administrer la maison où est né René Lévesque, ainsi que ses écrits, et mettre en valeur leur cachet historique; 2) de faire connaître les réalisations de René Lévesque en instituant quatre prix d'excellence dans les domaines de la culture, des affaires, du social et du journalisme; 3) de recueillir des fonds afin de permettre l'autofinancement de la fondation.

Dans sa croisade, M. Bujold a réussi à mobiliser l'intérêt des médias et des journalistes. Cet intérêt se traduit par la composition du conseil d'administration de la fondation René-Lévesque. « Ainsi, propose M. Bujold, cette fondation serait présidée par le grand patron de Québec, M. Pierre Péladeau ». Ce dernier n'a encore dit ni oui ni non.

M. Bujold a offert les autres sièges du conseil d'administration aux journalistes Gérard Leblanc et Gilles Lesage, à l'éditeur Jacques Fortin, à l'homme d'affaires Jean-Louis Lévesque, au ministre Gérard-D. Lévesque, à l'ex-ministre Marc-André Bédard, au comédien Doris Lussier ainsi qu'à Mme Corinne Côté-Lévesque.

New Carlisle est une petite communauté de 1,800 habitants. La population se partage pour moitié de francophones et d'anglophones. Mais l'anglais semble être encore la langue dominante utilisée dans les commerces et autres lieux publics.

C'est cette réalité particulière qui force les autorités municipales à se montrer « prudentes » dans la manière dont elles honoreront la mémoire de René Lévesque, mentionne le maire, M. Bob Cormier.

Il ajoute: « On va faire quelque chose d'important. Ce sera mieux que baptiser une rue. Mais on veut être prudent, on ne veut pas brouiller les eaux et on ne veut bousculer personne. »

Bien que la très grande majorité de la population souhaite qu'un geste soit posé en l'honneur de René Lévesque, M. Cormier explique qu'il faudra encore attendre plusieurs mois avant de connaître la manière dont la municipalité s'y prendra.

Si Ottawa déporte
Mouhammad Issa Mohammed

Une organisation arabe menace d'enlever des ressortissants canadiens au Liban

SAIDA, LIBAN (Reuter) — Une organisation arabe jusqu'à ce jour inconnue a menacé hier d'enlever des ressortissants canadiens au Liban si Ottawa déporte Mouhammad Issa Mohammed, un immigré palestinien qui serait entré au pays illégalement, presque à pareille date l'an dernier.

« Nous mettons en garde le Canada contre l'expulsion du combattant Mouhammad Issa Mohammed et rappelons au gouvernement canadien que jusqu'à présent aucun Canadien n'est détenu en otage au Liban », déclare un communiqué remis aux médias à Saïda.

Signé L'Organisation de défense de la patrie, il avertit le Canada de ne pas remettre Mohammed au « régime sioniste » en Israël.

Les autorités canadiennes ont fixé aujourd'hui une audience pour décider de la déportation de Mohammed, âgé de 46 ans, que le secrétaire d'État à l'Immigration du Canada, M. Gerry Weiner, a qualifié de terroriste.

Mohammed avait été condamné, en 1970, par un tribunal grec à 17 ans d'emprisonnement pour sa participation à un attentat à la bombe contre un avion de la compagnie aérienne El Al à l'aéroport d'Athènes; l'attentat avait fait un mort.

Libéré par la suite à l'occasion d'un échange d'otages, Mohammed avait été déporté au Liban.

Il était entré au Canada en février 1987 et aurait fait alors usage de faux documents, selon les autorités canadiennes.

Le vol d'essai d'un missile Cruise est annulé à la dernière minute

COLD LAKE, Alberta (PC) — Le vol d'essai d'un missile Cruise américain qui devait avoir lieu hier dans le nord-ouest canadien, a dû être annulé à la toute dernière minute à cause d'un problème décelé à bord du B-52 qui devait le lancer.

Le major Jan Martinsen des Forces armées canadiennes a déclaré qu'on « avait été incapable de transférer les informations de guidage entre le système du B-52 et celui du missile ».

Le B-52 avait quitté le Michigan peu après minuit et se trouvait au-dessus de la mer de Beaufort et s'apprêtait à larguer le missile, quand à 9 heures, la défectuosité a été décelée. L'appareil est retourné à sa base pour y subir des tests.

Le test d'hier aurait été le onzième depuis 1983. Il avait déjà été remis deux fois depuis vendredi. Il a d'abord été annulé à cause de vents violents, puis samedi parce qu'un avion d'escorte américain n'a pu décoller d'Edmonton à cause de la glace. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que les tests sont remis à cause des mauvaises conditions météorologiques.

De plus deux tests effectués en 1986 se sont soldés par des échecs.

Une première fois, le moteur du missile a refusé de démarrer après avoir été largué par le B-52. Une autre fois, le Cruise s'est écrasé après avoir manqué de carburant à cause de violent vents de face.

Le missile Cruise devait être lancé hier entre 7 et 9 heures. La trajectoire de l'engin devait comme dans le cas des autres essais, suivre la vallée du fleuve Mackenzie, survoler les Territoires du Nord-ouest et la Colombie-britannique et s'orienter lui-même vers l'est jusqu'à la frontière de l'Alberta et de la Saskatchewan.

C'est là que se trouve le polygone de Primrose, à 290 milles au nord d'Edmonton, près de Cold Lake.

Une entente canado-américaine, conclue en 1983, permet aux États-Unis d'effectuer six essais par année au-dessus du sol canadien. Les essais se font au Canada parce que selon les militaires, les conditions géographiques et climatiques du nord-ouest canadien ressemblent beaucoup à celles d'Union soviétique et de l'est de l'Europe.

Un accident ferroviaire fait 90 morts dans le sud-ouest de la Chine

HONG KONG (AFP) — Un accident de train a fait 90 morts et 66 blessés graves hier dans le sud-ouest de la Chine, a annoncé l'agence Chine Nouvelle.

Le train express faisant la liaison entre Kunming et Shanghai a déraillé et s'est renversé à 346 km de Kunming, la capitale de la province du Yunnan, a indiqué l'agence officielle chinoise reçue à Hong Kong.

L'accident s'est produit dans les premières heures de la journée de dimanche entre les gares de Qiewu et Dengjiacun, a précisé l'agence.

Le ministre chinois des Chemins de fer, M. Ding Guangen, a présenté ses excuses pour cet accident, qui révèle les déficiences des Chemins de fer, et s'est engagé à faire tout son possible pour les opérations de secours, a indiqué l'agence chinoise.

Parizeau accueilli chaleureusement en Estrie

SUZANNE DANSEREAU

WINDSOR (PC) — Jacques Parizeau a reçu hier un accueil chaleureux dans le comté de Johnson, dans l'Estrie, où, de l'avis général, il a réussi à séduire des militants pourtant acquis à l'ancien chef péquiste Pierre Marc Johnson.

Près de 250 personnes sont venues entendre le candidat au leadership du Parti québécois dans le cadre d'un brunch à \$10 le couvert.

Parmi l'auditoire, la responsable de la campagne de financement Mme Jeanne Blackburn, le député de Shefford, M. Roger Paré, et la députée de Johnson, Mme Carmen Juneau, de même que toute l'organisation péquiste —pro-johnson— de l'Estrie.

Dans un discours ponctué d'ap-

plaudissements, M. Parizeau a appelé à la réconciliation des diverses tendances au sein du parti, souhaitant qu'elle se déroule « dans la plus grande sérénité ».

Voulant sans doute rassurer les sceptiques, M. Parizeau a bien insisté hier sur « les moyens démocratiques » —ce qui veut dire pour lui un nombre suffisant de votes, des référendums et s'il le faut une deuxième élection — qui amèneront le PQ à réaliser, morceau par morceau, la souveraineté du Québec.

« Si on est trop faible, Ottawa restera assis sur son siège. Si on est assez fort (en terme de votes) il devra ouvrir », lance-t-il.

Mais M. Parizeau refuse toujours de quantifier le nombre d'appui qu'il faudra à un gouvernement péquiste pour agir dans le sens de

la souveraineté.

« Ne nous coulons pas dans le bétail », a-t-il répété à maintes reprises. On ne sait pas qui sera à Ottawa après les prochaines élections et on ne sait pas non plus avec quel pourcentage le PQ prendra la pouvoir, puisque cela dépend s'il y a un tiers parti ou non », a-t-il expliqué.

L'aspirant chef a élaboré d'avantage hier sur le pourcentage de la souveraineté.

En matière d'économie, le Québec a déjà des outils, « des muscles », selon l'expression même de M. Parizeau, pour réaliser des expériences formidables. M. Parizeau a cité hier l'exemple réussi de Domtar, où le gouvernement de René Lévesque avait réussi par le biais de la SDI et de la Caisse de dépôt à éviter la fermeture des us-

nes de Windsor et de Dolbeau. Mais il lui faut davantage de « muscles » pour faire triompher à tout coup les intérêts du Québec — et non ceux d'Ottawa et de Toronto, d'ajouter M. Parizeau.

En attendant la souveraineté, M. Parizeau croit que le PQ doit devenir une opposition forte, dont le rôle premier sera de s'assurer que Robert Bourassa ne démantèle pas les leviers étatiques qui ont si bien servi le Québec pendant 25 ans.

Il semble par ailleurs que les membres influents de l'Estrie s'adonnent de mieux en mieux avec l'aspirant nouveau chef péquiste.

Méfiant au départ, Carmen Juneau et Henri Bourassa — ce dernier est président de l'Estrie — ont tous deux salué son discours.

Des leaders haitiens de Montréal prévoient un soulèvement

« Ce gouvernement ne durera pas longtemps »

(PC) — Des leaders haitiens de Montréal demandent au gouvernement canadien de ne pas reconnaître le nouveau président d'Haïti, M. Leslie Manigat, dont l'élection a été confirmée hier, et prévoient que le peuple haitien refusera ce « président fantôme » et qu'il se soulèvera pour exiger son départ.

« Le peuple haitien ne reconnaîtra pas ce président », affirme M. Serge Bouchereau, porte parole du Comité de coordination de la solidarité au Canada avec le peuple haitien.

« Le peuple haitien n'est pas allé aux urnes, dit-il. Les élections (du 17 janvier) étaient bidon. Nous savions qu'elles devaient porter au pouvoir un président choisi à l'avance », insiste-t-il.

« C'est un gouvernement qui ne va pas durer longtemps », soutient pour sa part M. Serge Jovin, représentant du Comité d'entente démocratique, qui regroupe les partis des quatre principaux candidats à la présidence aux élections haitiennes annulées du 29 novembre, et qui avaient refusé de participer au scrutin de la semaine dernière.

« Dès la semaine prochaine, dit-il, un vaste mouvement de réprobation va s'organiser dans tout le pays, prenant la forme de manifestations, de grèves. Les élections du 17 janvier, ajoute M. Jovin, ne présentent aucun

avenir pour la transition démocratique », rappelant qu'elles avaient été boycottées massivement par les électeurs.

Les deux porte-parole haitiens rejoins hier à Montréal par la Presse Canadienne, n'entendent pas les appels du nouveau président pour la « réconciliation nationale » et ne donnent aucune valeur à ses promesses de « construire une société démocratique ».

Ils estiment que le peuple haitien ne lui fera pas confiance non plus et « poursuivra la lutte pour la démocratie », allant jusqu'à « prendre les armes ».

« C'en est fait des méthodes pacifiques, affirme M. Bouchereau. Nous avons voulu aller voter le 29 novembre, on nous a tiré dessus à la mitrailleuse. Il faudra bien un jour que le peuple haitien trouve les moyens qu'il faut pour se faire entendre, dit-il, et ça ne peut être autre chose que les armes ».

M. Jovin est plus optimiste. C'est pourquoi il demande au gouvernement canadien de jouer un rôle de leader sur la scène internationale dans le but d'inciter les autorités haitiennes « de trouver une solution négociée à la transition démocratique. Si on n'y réussit pas, dit-il, nous marchons tout droit vers une insurrection de la nation ».

Incendie à Murdochville

Il y aura enquête publique

QUÉBEC (PC) — Le coroner en chef du Québec, le Dr Jean Grenier, vient d'ordonner la tenue d'une enquête publique pour établir les cau-

ses et les circonstances exactes de l'incendie survenu à la mine de cuivre de Murdochville, le 1er avril dernier, et qui a coûté la vie à un travailleur. L'enquête sera présidée par le commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage.

Celui-ci sera chargé d'éclaircir les causes et les circonstances exactes de cette tragédie, qui a entraîné la mort de M. Ange-Marie Kenny, âgé de 33 ans, en plus de causer des pertes matérielles de \$25 millions.

Le feu s'était déclaré à quelque 1,345 pieds sous terre, sur un convoyeur de minerai appelé M-3, et s'était propagé à deux autres convoyeurs.



Photo CP

CHRISTOPHER RENTRE CHEZ-LUI

Christopher Carter, 2 ans, qui a subi une délicate opération chirurgicale à la tête, est rentré chez lui, à Vancouver, samedi soir, où il pourra enfin ouvrir ses présents de Noël. Ses parents ont une nouvelle fois souligné la grande générosité des 3,500 citoyens de Princeton qui ont souscrit \$90,000 pour défrayer les dépenses encourues par l'opération effectuée à Toronto. Le 23 novembre dernier, Christopher Carter a subi une intervention qui a duré 10 heures afin de lui enlever une tumeur au cou aussi grosse qu'un ballon de football.

Les REÉR. Ce n'est vraiment pas cela qui manque. Les conseils sont plus rares!

Certificats de placement garanti (CPG), Fonds de placement, REÉR autogéré, il y a tout un choix qui s'offre à vous. Encore faut-il prendre le temps de bien connaître tous ces produits pour en tirer le maximum d'avantages.

Voilà pourquoi les conseils de notre personnel spécialisé sont précieux. Nous sommes le plus grand fiduciaire de REÉR au Québec. Passez à nos bureaux et faites le point sur votre plan d'action retraite.

Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen de prospectus disponibles dans nos succursales, Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

**Fiducie
du Québec**
Plus qu'un

Reér

Anjou: 355-2050 1-800-361-5808 Brossard: 445-3224 1-800-361-4436 Chicoutimi: 549-5746 1-800-463-9657
Hull: 777-9119 1-800-567-6886 La Salle: 366-1175 1-800-361-6633 Laval: 668-5223 1-800-361-3803
Longueuil: 679-2810 1-800-361-5058 Montréal: 286-3225 1-800-361-2680 Québec: 647-4742 1-800-463-5026
Sainte-Foy: 653-6811 1-800-463-4792 Sherbrooke: 566-5667 1-800-567-6920

Desjardins

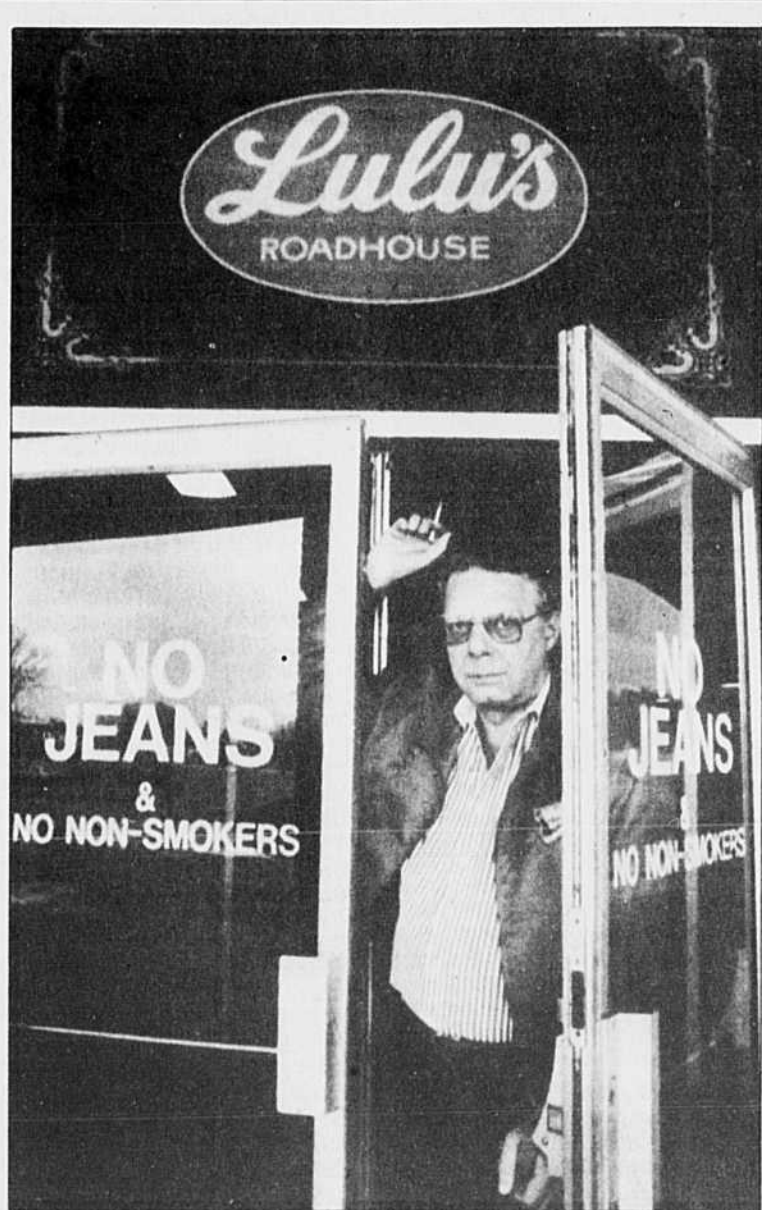


Photo CP

NON-FUMEURS, DEHORS !

Le propriétaire du plus grand bar au Canada veut en interdire l'accès aux... non-fumeurs. M. Karl Magid, propriétaire de l'immense Lulu's Roadhouse, en banlieue de Kitchener, en Ontario, a placé des affiches à l'entrée de son bar sur lesquelles on peut lire « Non Non-Smokers » (« Pas de non-fumeurs »). Il entend ainsi protester contre un projet de règlement municipal qui l'obligerait à réserver 60 % de l'espace de son établissement aux non-fumeurs. M. Magid admet qu'il ne pourra faire respecter sa nouvelle politique d'admission, mais il désire attirer l'attention sur le projet de réglementation, qu'il qualifie de ridicule.

COURS DE LECTURE RAPIDE

Plus que la vitesse, l'efficacité:
Vitesse — mémoire — compréhension

Centre de lecture rapide
(près de l'Université de Montréal)

Informez-vous, tél.: 681-4545
(permis MEQ No 389525)

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Mitterrand annoncera sa décision en mars

Chirac se veut le candidat d'un large rassemblement

LE BOURGET (Reuter) — Jacques Chirac a abandonné hier son habit de premier ministre pour revêtir celui du prétendant à l'Élysée, qui se veut à la fois homme de « rassemblement » et d'une « nouvelle impulsion politique ».

Chirac, qui avait annoncé sa candidature le 16 janvier, a pris congé de la présidence du RPR au cours d'un congrès extraordinaire qui s'est tenu au Parc des expositions du Bourget, à une quinzaine de km au nord de Paris.

Les quelque 4.000 délégués ont voté à 99,97 % une motion de soutien à la candidature de Chirac et ont désigné à la quasi-unanimité un triumvirat composé de Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, et des deux présidents de groupes parlementaires du mouvement, Pierre Messmer et Roger Romani, qui assurera l'interim de la présidence pendant la campagne électorale.

L'année de l'élection présidentielle « doit être en premier lieu l'année d'une nouvelle impulsion politique », a lancé Chirac à ses militants enthousiastes avant de souligner : « Je veux faire de notre pays, d'ici la fin du siècle, la puissance la plus dyna-

mique de l'Europe ».

Esquissant les grandes lignes de son projet politique, Chirac a estimé qu'« à la division qui menace la nation dans toute période de confrontation électorale, nous devons, sans cesse, opposer l'esprit de rassemblement ».

« Rassembler les Français fut l'obsession du général de Gaulle, c'est aujourd'hui notre héritage et notre vocation », a-t-il ajouté devant les congressistes, qui l'ont proclamé, à 99,97 % des voix, « héritier légitime du gaullisme ».

Ce rassemblement, a-t-il expliqué, passe par une série d'objectifs qu'il a résumés ainsi : « renforcer la cohésion de la nation, grâce à un état stable et généreux préparant l'avenir par un effort massif d'investissement, matériel, intellectuel, gagner la bataille de l'emploi, en misant sur la compétitivité de nos entreprises, faire de la France le champion de la stabilité, de la solidarité et de la paix dans le monde ».

Évoquant la concurrence, dans la course à l'Élysée, de Raymond Barre, soutenu par l'UDF — le partenaire du RPR dans la coalition gouvernementale —, Chirac a sou-

ligné que, pour rassembler, le RPR doit « d'abord rassembler toute la majorité ».

Il a rappelé son engagement de tout faire pour que le candidat de la majorité arrive en tête du premier tour et remporte le second tour contre le candidat socialiste.

« Mais avant le second tour, il y a le premier. Là encore, la règle doit être claire : nous avons oeuvré ensemble depuis mars 1986. Nous sommes tous solidaires de cette période et du travail que nous y avons accompli. Nous le défendrons donc ensemble », a-t-il souligné, comme pour mettre en garde Barre contre la tentation de critiquer le bilan de son gouvernement.

Chirac a par ailleurs indiqué que s'il est élu, il procédera à une réforme du code de la nationalité et qu'il réactivera « la procédure du référendum (...) par un élargissement des cas où les Français peuvent être appelés à décider eux-mêmes des questions essentielles ». Ces deux points figurent également au programme de Jean-Marie Le Pen, le candidat du Front national.

Se voulant champion de l'Europe, Chirac a enfin repris une proposition de son ministre des Finances Édouard Balladur, en vue de la création d'une banque centrale européenne.

Par ailleurs, Michel Rocard a indiqué hier que le président François Mitterrand lui avait fait connaître, à l'occasion d'un petit-déjeuner pris samedi en tête à tête à l'Élysée, « son intention très ferme » de ne se déclarer qu'en mars sur son éventuelle candidature à l'élection présidentielle.

« Le président m'a reconfirmé son intention très ferme de ne rendre publique sa décision qu'au mois de mars. Ce qui veut dire que jusqu'au mois de mars elle n'est pas totalement arrêtée », a dit Rocard, qui était l'invité du grand jury RTL-Le Monde.

L'ancien ministre socialiste de l'Agriculture, prétendant déclaré à l'investiture du PS, a expliqué que jusqu'à cette date, il resterait un candidat potentiel à l'Élysée, sans lever le voile sur ce qu'il ferait si Mitterrand décidait de solliciter un second mandat.



Photo AP

Les partisans du régime à l'oeuvre

Un groupe de jeunes, qui participait à une réunion d'un parti de l'opposition au Nicaragua, est victime des attaques de partisans zélés du régime, les « Turbas ». Ceux-ci n'hésitent pas à lancer des pierres et à brutaliser les sympathisants de l'opposition.

Les sandinistes abattent un avion cargo destiné aux Contras

MANAGUA (Reuter) — Le Nicaragua a fait savoir hier que ses troupes avaient abattu un avion cargo transportant du matériel aux rebelles de la *Contra*, et un porte-parole de la guérilla a indiqué que les 11 rebelles à bord avaient été tués.

Un porte-parole du ministère nicaraguayen de la Défense a indiqué que l'appareil participait à une opération d'approvisionnement des rebelles, organisée par la CIA, mais a refusé de donner d'autres précisions, indiquant seulement qu'un communiqué serait publié ultérieurement.

« Onze personnes ont péri, toutes nicaraguayennes », a indiqué un porte-parole de la *Contra* à Reuter par téléphone, depuis Miami. « L'avion a été abattu après avoir réussi à livrer du matériel (...) à nos forces ».

Selon le porte-parole, le DC-6 a été abattu samedi soir dans le sud-est du pays après avoir parachuté des armes et du matériel destiné aux rebelles. Il s'agit du deuxième avion de ravitaillement de la rébellion abattu par les forces sandinistes en 15 mois.

La semaine dernière, le président Reagan a autorisé la reprise des fournitures de matériel militaire aux *Contras*, estimant que le Nicaragua n'avait pas observé l'accord de paix en Amérique centrale, signé en août au Guatemala par cinq présidents de pays de la région.

La télévision nicaraguayenne a indiqué pour sa part que trois personnes avaient été tuées et que l'un des hommes d'équipage avait été fait prisonnier, mais ces informations n'ont pu être confirmées. Les autres membres d'équipage, qui ont sauté

en parachute, étaient recherchés par des soldats nicaraguayens, a ajouté la télévision.

Le président nicaraguayen Daniel Ortega, cité par la radio Voix du Nicaragua, a déclaré que l'avion avait été abattu à quelques kilomètres de la frontière avec le Costa Rica, dans le sud du pays, et venait peut-être du Honduras ou du Salvador.

(À Washington, l'administration Reagan a fait savoir de son côté qu'un avion s'était écrasé au Nicaragua, mais n'a pas confirmé ni sa mission d'approvisionnement des rebelles, ni sa destruction par les sandinistes.

« Nous savons qu'un avion s'est écrasé au Nicaragua. C'est tout ce que nous savons », a déclaré Phyllis Oakley, porte-parole du département d'État).

Accord naval dans le Golfe

ROME (AFP) — Les informations du *Washington Post* faisant état d'un accord naval entre la Grande-Bretagne, la France et l'Italie pour la protection de la navigation dans le Golfe n'ont trouvé aucune confirmation hier dans les milieux militaires italiens intéressés.

On se borne à rappeler, de même source, les bons rapports, sur le plan opérationnel, de collaboration et d'échange d'informations établis entre les commandants des unités des pays alliés opérant dans le Golfe — rapports qui ont comporté notamment la délimitation des secteurs respectifs d'activité pour le déminage des eaux.

Les informations publiées par le quotidien américain, ajoute-t-on dans les mêmes milieux, pourraient trouver leur origine dans le cadre de ces rapports normaux de collaboration entre alliés.

Le ministre italien de la Défense, M. Valerio Zanone, avait pour sa part annoncé le 13 janvier dernier à la Chambre le retrait de deux des huit unités italiennes (un chasseur de mines et un navire de soutien) envoyées le 15 septembre dernier dans le Golfe, leur maintien ne s'avérant plus nécessaire du fait notamment qu'il n'y avait pas depuis un certain temps de mines dans la zone où ils opéraient.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

magazine

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VOLUME 4, NUMÉRO 1 - FÉVRIER 1988

dans Le Devoir de vendredi

CULTURE:
UNE BONNE
AFFAIRE



Guy Lallouët, pégé du Cirque du Soleil

L'industrie de la culture • Le mécénat culturel en pleine expansion • Le Cirque du Soleil dit non à l'État-providence • Culture et marketing: un mariage possible? • Profil d'entreprise: le miracle Swatch. Finances: pour une retraite paisible. Innovations: un fauteuil roulant révolutionnaire. Chroniques — En vacances. — En librairie.

L'industrie de la culture

Premier test pour le nouveau pouvoir Élections partielles en Tunisie

TUNIS (Reuter) — Les électeurs de cinq circonscriptions étaient appelés aux urnes hier en Tunisie pour des législatives partielles considérées comme le véritable premier test des intentions démocratiques du gouvernement du président Zine Ben Ali, au pouvoir depuis la destitution d'Habib Bourguiba le 7 novembre dernier.

Ces élections, à Tunis, Zaghouan, Gafsa et Monastir — deux sièges étant à pourvoir dans cette dernière ville — ont été rendues nécessaires par la démission de trois élus de la vieille garde bourguibienne après les événements de novembre et de deux autres appelés depuis lors à des fonctions officielles.

Vingt cinq candidats sont en lice pour ces scrutins, dont cinq du Parti socialiste destituant (PSD, au pouvoir), qui avait raflé les 125 sièges en jeu lors des dernières législatives de novembre 1986 boycottées par l'opposition.

Le Mouvement des démocrates socialistes (MDS), la principale formation d'opposition, ainsi que le petit Parti de l'unité populaire étaient absents des consultations d'hier, réclamant toujours la dissolution d'une chambre élue selon eux en l'absence de « garanties démocratiques élémentaires », et l'organisation d'élections anticipées. Ahmed Mestiri, le secrétaire général du MDS, a cependant indiqué que son absence n'était pas assimilable à un boycottage.

Une seule formation d'opposition légale était en lice hier, le Parti communiste tunisien (PCT) qui présente quatre candidats, dont son secrétaire général, Mohammed Harmel, à Tunis.

Plusieurs candidats indépendants sont également engagés, se réclamant tous de la première déclaration présidentielle de Ben Ali qui s'était engagé à mettre en oeuvre des changements démocratiques et à instaurer un véritable multipartisme.

Un mois et demi après, le PSD a subi sa première défaite électorale dans une municipale partielle remportée par une liste indépendante favorable au chef de l'État.

À Gafsa, ville frondeuse du sud du pays et bastion traditionnel des syndicats, seul un candidat indépendant se réclamant du syndicalisme affronte le PSD et le PCT.

Pour cette campagne, chaque candidat a pu s'exprimer à la radio et à la télévision et, à l'inverse de 1981, année de la première tentative d'élections législatives multipartites, les réunions publiques et meetings n'ont pas connu de graves perturbations.

Par souci de transparence, et pour la première fois en Tunisie, le ministère de l'Intérieur a décidé que le dépouillement aurait lieu publiquement et en présence des candidats. Les résultats doivent être annoncés aujourd'hui.

Fusion politique en Grande-Bretagne La troisième force sur les rails

LONDRES (AFP) — Le projet de « troisième force » au centre de l'échiquier politique en Grande-Bretagne a été remis sur les rails après l'adoption massive samedi par les Libéraux d'une proposition de fusion avec le Parti social démocrate (SDP).

Le mariage politique entre les Libéraux et les Sociaux démocrates semblait bien compromis après deux semaines de confusion. Le programme de gouvernement concocté le 13 janvier par les leaders des deux partis avait en effet été immédiatement rejeté par le comité exécutif du parti Libéral, par la majorité de ses parlementaires, et par de nombreux Sociaux démocrates.

Samedi à Blackpool (Nord-Ouest de l'Angleterre), le chef du Parti libéral, M. David Steel, a su trouver les mots pour convaincre une écrasante majorité des 2.500 délégués venus pour être consultés sur la fusion et dont le vote ne semblait pas acquis d'avance. Son appel pour « donner une chance au libéralisme d'être mis en pratique » a été ovationné pendant deux minutes par la salle debout. La presse britannique a salué

hier la performance du leader libéral, que le *Sunday Times* a qualifiée de « triomphe ».

Après le vote de Blackpool, rien ne semble plus désormais s'opposer au déroulement des différentes étapes devant conduire à la constitution effective, en principe au mois de mai prochain, du nouveau Parti démocrate social et libéral (SDLP).

De leur côté, quelque 3.000 délégués du SDP se prononcèrent sur le projet de fusion à la fin de la semaine prochaine à Sheffield (Nord de l'Angleterre). L'aussi, un résultat favorable à la fusion ne semble pas faire de doute.

Au lendemain de leur échec cuisant aux élections générales de juin 1987 — le Parti libéral et le SDP regroupés au sein de l'Alliance avaient obtenu 22,7 % des voix et 22 députés, dont 17 libéraux, sur 650 —, les deux partis avaient entamé des négociations en vue de la formation d'un nouveau parti. Au mois d'août dernier, la décision formelle de fusion avait été prise, entraînant l'écclatement du SDP et le départ de son dirigeant, M. David Owen.

Philippines Moscou souhaite le retrait des bases américaines

MANILLE (Reuter) — L'Union soviétique prendra « des mesures appropriées » pour réduire la tension entre les grandes puissances dans le Pacifique si les États-Unis démantèlent leurs importantes bases militaires aux Philippines, déclare Oleg Sokolov, ambassadeur d'URSS, dans une interview publiée hier par le *Manila Chronicle*.

« Nous avons déjà indiqué que si il est mis fin à la présence des bases militaires (américaines), nous ne laisserons pas cela sans réponse et nous prendrons certainement des mesures appropriées », affirme-t-il.

Toutefois, alors qu'on lui demandait si ces mesures incluraient le retrait de troupes soviétiques basées au Vietnam, Sokolov a répondu qu'une autre grande puissance en Asie devrait faire le premier pas vers un règlement des tensions régionales. Il faisait apparemment référence à la Chine.

Washington et Manille entament cette année des négociations sur le renouvellement de l'accord aux termes duquel l'US Air Force et la marine américaine maintiennent deux énormes bases au nord et à l'ouest de la capitale des Philippines.

Selon Sokolov l'accord conclu en 1987 par les États-Unis et l'URSS sur l'élimination des missiles nucléaires à portée intermédiaire réduira la tension dans le Pacifique, et le maintien par Washington de bases aux Philippines est de ce fait de moins en moins justifié.

Sokolov a ajouté que l'URSS cherchait à établir un dialogue plus ouvert avec les Philippines et d'autres pays du Sud-est asiatique sur la sécurité régionale et l'amélioration des relations économiques.

De leur côté des journaux philippins ont affirmé que Moscou avait récemment entamé une série de contacts diplomatiques avec Manille, notamment à propos de la présence dans ce pays de bases américaines.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Israël nie tout excès dans les territoires occupés

Les dirigeants arabes exigent la fin de l'occupation israélienne

TUNIS (Reuter) — À l'issue de leur session extraordinaire de Tunis, les ministres des Affaires étrangères des pays de la Ligue arabe ont exigé hier à l'unanimité le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés, et ont pressé le Conseil de sécurité des Nations unies d'agir pour contribuer à un règlement du problème palestinien.

Les délégués ont décidé de « continuer à soutenir matériellement et politiquement le soulèvement du peuple palestinien arabe, afin de lui permettre de poursuivre son combat », indiquent les ministres dans la résolution finale, publiée à l'issue des deux jours de session.

Les responsables palestiniens se sont déclarés tout à fait satisfaits de l'issue de la réunion, estimant que les délégués avaient fait preuve d'une unanimité inhabituelle en parvenant à une résolution finale de cinq pages.

Dans cette résolution, la Ligue arabe demande la convocation d'une conférence internationale de paix sur le Proche-Orient, et annonce par ailleurs la création d'un comité des ministres des Affaires étrangères chargé de coordonner ses stratégies avec l'O.L.P. Ce comité comprendra des délégués de Syrie, d'Irak, de Jordanie, d'Algérie et de Tunisie. L'O.L.P. sera représentée par son chef du département politique, Farouk Kadoumi.

« Arafat semble avoir obtenu tout ce qu'il voulait », a estimé un observateur arabe à Tunis.

Les ministres ont par ailleurs demandé au Conseil de sécurité d'adopter des résolutions pressant Israël de mettre fin à l'occupation de tous les territoires arabes et palestiniens, faisant ainsi allusion aux hauteurs du Golan et au Liban-Sud, ainsi qu'à la Cisjordanie et à la bande de Gaza. Les délégués invitent aussi l'ONU à superviser un éventuel retrait israélien des territoires occupés.

Le Conseil de sécurité se réunit la semaine prochaine pour étudier un rapport établi par le secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar, dans lequel il demande notamment à Israël de revoir son attitude face aux troubles.

Par ailleurs, les autorités israéliennes ont nié hier que l'armée se livre à des matraquages systématiques de Palestiniens pour réprimer l'agitation dans les territoires occupés, où quelques incidents isolés ont encore été signalés.

S'adressant à la presse à l'issue du conseil des ministres hebdomadaire, le ministre de la Police Haim Bar-Lev a affirmé que les forces de sécurité avaient reçu pour instruction de recourir à la force « de façon limitée, raisonnable, en cas d'absolue nécessité pour le maintien de l'ordre ».



Plus de 50.000 Israéliens ont manifesté, samedi soir, devant l'hôtel de ville de Tel Aviv pour protester contre le traitement fait aux Palestiniens et réclamer le retrait d'Israël des territoires occupés.

dre. Les derniers incidents en date se sont produits dans la région de Jérusalem, où des manifestants ont brûlé des pneus et lancé des pierres, ainsi qu'à Ramallah (Cisjordanie), où un Palestinien a été blessé par une balle en caoutchouc lors de la dispersion d'une manifestation par l'armée, selon un porte-parole militaire.

Un calme relatif régnait en revanche à Gaza où le couvre-feu a été levé dans trois nouveaux camps de réfugiés après l'avoir été vendredi dans quatre. Seul le camp de Jabalya, le plus important du territoire avec ses 60.000 habitants, reste fermé.

Cette situation a permis le retour en Israël, pour la première fois depuis deux semaines, de dizaines de milliers de Palestiniens de Gaza qui se rendent quotidiennement dans l'État hébreu pour travailler.

Devant le tollé suscité à l'étranger par la violence de la répression, qui a fait 39 morts depuis le début de la vague d'agitation palestinienne le 9 décembre, le ministre de la Défense Yitzhak Rabin avait indiqué la semaine passée que l'armée privilégierait l'emploi de la force et des coups dans le maintien de l'ordre au détriment des armes à feu.

Cette nouvelle politique, qui a entraîné depuis lors l'hospitalisation de près de 200 Palestiniens pour diverses fractures, selon les milieux médicaux, a provoqué de nouvelles critiques auxquelles Bar-Lev a voulu répondre hier.

De source proche du gouvernement, on a rapporté que Rabin et le chef d'état-major de Tsahal, le général Dan Shomron, avaient indiqué hier en conseil des ministres que l'armée avait reçu l'ordre de disperser par la force toute manifestation, mais d'éviter tout mauvais traite-

ment des protestataires lors de leur arrestation ou en dehors des troubles.

Des voix se sont pourtant élevées au sein même du Parti travailliste, auquel Rabin appartient, pour critiquer l'attitude de l'armée. Samedi, un député arabe avait ainsi annoncé spectaculairement sa démission de la formation en dénonçant le ministre de la Défense comme un meurtrier.

Par ailleurs, le journaliste palestinien Hanna Siniara s'est vu signifier hier une interdiction de quitter le pays pendant trois mois, ses déplacements à l'étranger étant susceptibles de constituer « un danger pour la sécurité nationale ».

Rédacteur-en-chef du quotidien *Al-Fajr*, Siniara avait tenté il y a peu de lancer une campagne de désobéissance civile qui n'a rencontré que peu d'écho dans les territoires occupés.

LE MONDE EN BREF

■ Strauss a rencontré Savimbi

JOHANNESBURG (AFP) — Le premier ministre de l'État de Bavière, membre du gouvernement de coalition de Bonn, a rencontré hier M. Jonas Savimbi dirigeant de l'UNITA (Union pour l'indépendance totale de l'Angola) — opposition armée au régime de Luanda, a annoncé la radio sud-africaine. Selon la radio gouvernementale, M. Strauss, accompagné du ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Roelof « Pik » Botha a rencontré M. Savimbi en un lieu secret de la région du désert du Kalahari qui couvre de vastes étendues du territoire du sud de l'Angola, de la Namibie et du Botswana. Les entretiens ont porté sur les possibilités de plan de paix pour l'Angola et sur la question namibienne, a ajouté la radio. Citant M. Savimbi, la radio a déclaré que M. Strauss était en bonne position pour oeuvrer à un plan de paix en Angola, compte tenu du fait qu'il a récemment rencontré M. Gorbatchev à Moscou et qu'il maintient le contact avec les autorités soviétiques. M. Savimbi a ajouté que M. Strauss ayant effectué sa mission à la demande du chancelier Kohl, son rapport sur la situation n'en aurait que plus de poids. Selon le dirigeant rebelle, M. Gorbatchev désire maintenant un règlement politique de la situation en Angola.

■ Dix personnes abattues au Bangladesh

CHITTAGONG (AFP) — Sheikh Hasina Wajed, dirigeante de l'opposition au Bangladesh, a déclaré hier qu'au moins dix personnes ont été tuées lorsque la police a ouvert le feu sur des manifestants anti-gouvernementaux dans le port de Chittagong. De source policière, on avait indiqué que l'intervention des forces de l'ordre avait fait quatre morts et plus de cent blessés, alors qu'on faisait état, de source hospitalière, de six morts et 28 blessés dont douze par balles. La police était intervenue peu avant que Sheikh Hasina prenne la parole devant un rassemblement de plusieurs milliers de ses partisans, pour dénoncer les élections législatives que le gouvernement du général Hussain Mohammad Ershad compte organiser le 3 mars prochain. Sheikh Hasina, chef de la Ligue Awami, a déclaré lors d'une conférence de presse que la police avait tiré aveuglément sur la foule rassemblée sur un terrain au centre de Chittagong. Selon des témoins, la police a d'abord employé des grenades lacrymogènes pour disperser la foule avant d'ouvrir le feu. Les rassemblements et manifestations sont interdits au Bangladesh depuis que le général Ershad a fait proclamer l'état d'urgence dans le pays le 27 novembre dernier. Sheikh Hasina a annoncé qu'elle prolongerait son séjour à Chittagong où l'alliance de huit partis d'opposition a appelé pour aujourd'hui à une grève générale en protestation contre le massacre commis par la police. La Ligue Awami a pour sa part appelé à une grève générale dans tout le pays pour demain. Après l'intervention de la police, des émeutes ont éclaté à Chittagong où des manifestants ont incendié des véhicules des forces de l'ordre et lancé des cocktails Molotov.

■ Combats frontaliers

BANGKOK (AFP) — L'armée thaïlandaise a subi des pertes importantes lors de combats samedi avec les forces laotiennes, à la frontière entre les deux pays, a annoncé hier qu'un diplomate laotien, selon une ambassade occidentale à Bangkok qui a divulgué le texte de Radio Vientiane. Ces informations ont été aussitôt démenties par un haut responsable de l'armée thaïlandaise. L'infanterie thaïlandaise a lancé de nombreuses attaques contre des positions laotiennes dans le district de Boten, dans la province laotienne de Sayaboury, à environ 180 km au nord-ouest de Vientiane, mais a « été contrainte de battre en retraite », a affirmé Radio Vientiane. Selon la radio officielle laotienne, « les troupes thaïlandaises se sont enfuies dans la panique des trois positions dont elles s'étaient emparées. Beaucoup de soldats sont morts et les cadavres ont été abandonnés sur le champ de bataille ». Ces informations sont « complètement fausses », a déclaré le porte-parole de l'armée thaïlandaise, le général Narudol Depradit. « Nos troupes ne sont allées nulle part. Tous nos soldats sont toujours sur leurs positions ».

■ Mise au point du patriarcat sur la destruction d'églises à Bucarest

BUCAREST (AFP) — Le patriarcat de l'Église orthodoxe roumaine a démenti des informations de la presse occidentale selon lesquelles des églises « représentant une grande valeur historique » ont été détruites à Bucarest pour faire place aux travaux du grand centre politico-civique en construction depuis 1985 sur initiative du numéro un roumain, Nicolae Ceausescu. Dans une mise au point à l'AFP, l'évêque Nifon Ploiesteanul, vicaire patriarcal et secrétaire du saint synode de l'Église orthodoxe roumaine, a une nouvelle fois catégoriquement démenti le transfert du siège du patriarcat de l'Église orthodoxe roumaine de Bucarest dans la ville de Iasi (nord du pays, capitale de la Moldavie). Mgr Ploiesteanul a souligné que « les églises constituant des monuments historiques ou représentant des valeurs architecturales et celles qui abritent des peintures religieuses de valeur et dont l'emplacement entravait les travaux (de construction au centre de Bucarest) ont été déplacées, parfois à quelques centaines de mètres ». Mgr Ploiesteanul a fourni une liste de 13 églises qui ont été détruites et une autre de huit églises ayant été déplacées. Parmi ces dernières figure l'église Mihai Voda, construite au 16e siècle et deux églises du 18e siècle (Schitul Maicilor et Olari) ainsi que le monastère Antimie qui date de 1715. Parmi les 13 églises détruites figure celle d'Alba Postavari où Michel le Brave fut couronné Prince de Valachie en 1594. Tout en « regrettant » que « certaines églises » aient dû être « démolies en raison de la systématisation urbaine », l'évêque Ploiesteanul a estimé que « la modernisation des villes exige parfois des sacrifices, comme c'était le cas au siècle dernier à Paris ».

■ Scargill réélu de justesse

LONDRES (AFP) — M. Arthur Scargill a été réélu de justesse hier soir à Sheffield (nord de l'Angleterre), à la présidence du Syndicat des mineurs britanniques, le NUM (National Union of Mineworkers), avec une courte majorité de 53 % des votes, contre 47 %, à son seul rival, le modéré John Walsh. À l'issue du dépouillement des bulletins, qui a duré 48 heures, M. Scargill n'a battu M. Walsh, un mineur originaire du nord Yorkshire, que par 40.383 voix contre 34.715. En 1981, lors des dernières élections syndicales, le « roi Arthur », ainsi surnommé par la presse en raison de son caractère autocratique, avait été élu avec une confortable majorité de 70 % des voix. Figure prédominante de l'interminable grève des mineurs de 1984-1985, M. Scargill avait démissionné de ses fonctions en novembre dernier, mais il avait immédiatement représenté sa candidature à la présidence du NUM, qui rassemble quelque 90.000 mineurs.

Pour vendre sa nouvelle initiative de paix au Moyen-Orient

Tournée européenne et américaine pour Moubarak

LE CAIRE (AFP) — Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, commence aujourd'hui une tournée qui le conduira successivement en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne, aux États-Unis, en France et au Maroc.

Le chef de l'État égyptien s'entretiendra aujourd'hui à Bonn avec le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, puis le même jour à Londres avec Mme Margaret Thatcher, premier ministre britannique, avant de se rendre demain aux États-Unis, indique-t-on de source officielle au Caire.

M. Moubarak aura des entretiens avec le président Ronald Reagan jeudi à la Maison-Blanche, précision de même source.

Après une visite privée à Dallas, M. Moubarak quittera les États-Unis samedi 30 janvier pour la France, où il aura un entretien avec le président

François Mitterrand.

Le chef de l'État égyptien se rendra ensuite à Rome, où il doit être reçu par le Pape, avant de rentrer au Caire le 4 février.

Entre-temps, les événements violents qui ont secoué les territoires arabes occupés par Israël ont en partie éclipsé le conflit du Golfe et conduit le président Moubarak à affirmer qu'il entendait accorder la priorité à la question palestinienne dans ses entretiens avec les dirigeants occidentaux.

Ainsi, le chef du seul État arabe entretenant des relations diplomatiques avec Israël, a annoncé vendredi « une nouvelle initiative de paix » égyptienne sur la base des principes suivants :

— trêve dans les territoires occupés, toutes les parties s'abstenant de recourir à la violence pendant six mois ;

— suspension de l'installation de colonies de peuplement israéliennes dans ces territoires ;

— respect des droits et libertés du peuple palestinien sous l'occupation israélienne ;

— sauvegarde et protection de ce peuple garanties par les mécanismes internationaux appropriés ;

— enfin, mise en oeuvre des dispositions nécessaires pour la réunion d'une conférence internationale de paix pour la garantie du droit à l'existence de tous les États de la région et l'exercice du droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

Dans des déclarations faites hier à la presse, le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Esmat Abdel Meguid, a affirmé que l'initiative du président Moubarak devait être prise « comme un tout indivisible permettant de faire cesser la représ-

sion israélienne et de faire avancer la cause de la paix ».

L'Égypte, avec laquelle dix pays arabes ont à ce jour renoué leurs relations diplomatiques, après le sommet d'Amman, a choisi de mettre tout son poids dans la relance du processus de paix. Ainsi, en dépit des pressions intérieures et extérieures auxquelles elle a été soumise, elle a décidé de ne pas rompre avec Israël, afin de maintenir ouverts tous les canaux diplomatiques.

Le Caire prend aujourd'hui un second risque en lançant sa nouvelle initiative de paix, qui a été qualifiée « d'incongrue » par le représentant de la Ligue arabe à Paris, M. Hamadi Essid, et de « manœuvre suspecte visant à anéantir le soulèvement palestinien » par le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) de M. Nayef Hawatmeh.

Ratification du traité INF

Shultz devant le Sénat

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'État George Shultz donne ce matin le coup d'envoi du débat de la commission des Affaires étrangères du Sénat sur la ratification du traité d'élimination des missiles nucléaires intermédiaires (INF), signé le 8 décembre dernier à Washington par MM. Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev.

La ratification de ce traité par le Sénat, à la majorité des deux tiers, ne fait guère de doute. Deux questions se posent cependant. Les républicains conservateurs parviendront-ils à faire ajouter au traité des amendements qui en modifieraient la substance? La ratification sera-t-elle votée avant le nouveau sommet qui doit réunir à Moscou le président américain et le numéro un soviétique en mai ou juin?

La menace constituée par les adversaires du traité et les partisans de sa modification paraît actuellement limitée. Les républicains conservateurs disposent au mieux d'une vingtaine de voix au Sénat. Ce n'est pas suffisant pour matérialiser leurs réserves ou leur opposition lors des votes, surtout après le ralliement au traité du leader de la minorité républicaine, le sénateur Robert Dole, au début très réservé.

Le débat risque néanmoins d'être long, comme l'a souligné il y a quelques jours le sénateur républicain Richard Lugar (Indiana). Il est probable que c'est surtout sur la vérification du traité que les sénateurs feront porter leur examen.

À cet égard, le président Ronald Reagan a souligné à maintes reprises que les méthodes de vérification prévues dans le traité sont les plus sévères de l'histoire. C'est leur mise au point qui a constitué la phase la plus difficile des négociations ayant conduit au traité, amenant les chefs des diplomates des deux pays, M. Shultz et M. Edouard Chevardnadze, à se rencontrer quatre fois l'an dernier.

La commission, présidée par le démocrate Clairborne Pell (Rhode Island), va entendre un nombre considérable de témoins au cours des prochaines semaines — représentants de l'administration comme le secrétaire à la défense Frank Carlucci, les principaux négociateurs et les chefs de l'état-major interarmes, mais aussi adversaires du traité —. Elle doit ensuite recommander soit la ratification soit le rejet et le Sénat devra alors se prononcer à l'issue d'un débat dont on ne peut pour l'instant évaluer la durée.

ÊTE EN SANTÉ, UNE QUESTION DE CHOIX

Au Sporting Club du Sanctuaire, l'exercice devient un mode de vie. Pourquoi ne pas vous joindre à nous?

6105, av. du Boisé
Montréal H3S 2V9
Tél. 737-0000

LE SPORTING CLUB DU SANCTUAIRE

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directeur:
Benoît Lauzière

Rédacteur en chef:
Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints:
Jean Francoeur,
Albert Juneau,
Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de l'information:
Jacques Chabot
Directeurs adjoints:
Guy Deshaies, Pierre Godin

Directeur des
services administratifs:
Gabriel Hudon

LES PANTHÈRES ROSES

UNE QUESTION se pose à la lecture de la lettre que le président de la CSN a adressée au comité de surveillance du Service canadien du renseignement et de sécurité touchant les activités d'un agent secret infiltré dans cette centrale.

Comment Marc Boivin a-t-il pu échapper si longtemps à l'attention de ses collègues ?

Pendant treize ans, ce personnage ténébreux a occupé des fonctions névralgiques où il lui a été loisible de suggérer... de mettre le feu à un entrepôt... de tirer à la carabine dans des silos à grains pour les faire exploser... ou sur des camions sortant d'une usine... de lancer des contenants d'éther dans un magasin... de faire sauter à la dynamite une tour de transmission... de kidnapper un chef syndical... d'assassiner un compagnon de travail... d'agresser une personne pour empêcher la tenue d'un congrès... de recruter des hommes de main... de chercher à obtenir des grenades et de la poudre d'une usine de munition... de se procurer une arme à feu avec silencieux... tout en s'auto-proclamant représentant de la CSN à une conférence sur la paix à Copenhague en octobre 1986.

« Toutes les personnes devant lesquelles Marc Boivin a fait ses suggestions accepteront d'en témoigner lors d'« une enquête réelle, libre et sérieuse », précise le président de la CSN.

Devant les approches de Boivin, ces personnes « sont demeurées étonnées, ou interloquées, ou incrédules, ou plus simplement gênées ». Elles ont cru « à un égarement momentané ou un fanatisme repréhensible, ou à une proposition tout simplement farfelue ». Elles ont toutes réagi de la même manière : « elles se sont tues ».

Une telle attitude de la part d'un aussi grand nombre de permanents ou de militants syndicaux ne peut renvoyer qu'à un des concepts clés de la sociologie des organisations qu'on appelle la « culture d'entreprise ». Une culture, il faut le dire, qui paraît un peu « demeurée ».

C'est un fait que la violence, cette grande accoucheuse de l'histoire, a assisté aux premiers vagissements du mouvement syndical. Mais la sage-femme a cédé la place à un régime de droit.

Les premiers syndiqués ont dû se battre — littéralement — pour obtenir la reconnaissance de leur droit d'association. Depuis un demi-siècle, la législation du travail y pourvoit. Ils ont dû se battre pour obliger les employeurs à traiter avec eux. Aujourd'hui, la loi fait obligation aux parties de négocier « avec diligence et de bonne foi ». Ils ont dû se battre pour obtenir une première convention collective. Le code du travail y supplée maintenant. Ils ont dû se battre pour empêcher un employeur de remplacer les grévistes. Cette pra-

tique est interdite au Québec et, soit dit en passant, nulle part ailleurs au monde.

La violence a aussi été utilisée par certains syndicats pour obliger leurs cotisants à se plier aux ordres de grève dans des secteurs d'activité où la discipline est plus difficile à faire respecter, comme l'industrie du camionnage ou de la construction. La violence éclate également à l'occasion de rivalités intersyndicales, le saccage du chantier de LG-2 à la baie James étant l'exemple le plus frappant de ce type de conflits.

De cette violence, il ne reste que quelques actes sporadiques : agressions contre des cadres de Marine à Tracy, vandalisme sur des véhicules d'une société de transport en commun... Faudrait-il désormais réclamer que, dans chaque cas, l'une ou l'autre des centrales procède à une minutieuse enquête sur les origines de ces incidents de manière à écarter ou à confirmer l'intervention de quelque agent des services secrets chargé de discréditer le mouvement syndical ?

Historiquement, la CSN n'est pas une centrale violente. Son ancêtre, la CTCC, était plutôt du genre Marie-couche-toi-là, au grand désespoir des unions américaines, et les incidents de Sorel dirigés contre les frères Simard en 1937 ont fait scandale auprès de la direction de la centrale. Même dans les années cinquante, la CTCC, assiégée par le duplessisme, trouvait moyen d'écarter ceux de ces militants qui avaient le doigt trop lesté sur la gachette.

Au tournant des années soixante-dix, la CSN fut largement parasitée par les groupuscules révolutionnaires dont on peut penser qu'ils étaient eux-mêmes noyautés par les services secrets.

C'est au cours de ces années-là que la centrale s'est repliée sur elle-même. (Le symbole graphique de la centrale, trois puissants anneaux interreliés, n'affecte-t-il pas la forme d'un foetus frioleusement défendu contre le monde extérieur.)

Dans sa lettre, le président de la CSN pose la question au comité de surveillance du SCRS : « Quels sont les autres agents secrets infiltrés à l'intérieur de la CSN ? » Il est peu probable qu'en réponse à cette requête les services secrets lui en enverra la liste complète par retour du courrier. Pour identifier les agents « farfelus » qui seraient encore actifs chez elle, la CSN devra sans doute compter sur ses propres moyens.

Puisse sa « culture » dominante évoluer de manière à rendre plus « gênant » le travail de sape de ces sombres vilains ou plus « interloquants » les ébats déstabilisateurs d'une meute entière de panthères roses en liberté.

— JEAN FRANCOEUR

L'isolement de la Corée du Nord

L'IMAGE de la Corée du Nord ne sort pas grandie de l'attente perpétrée le 29 novembre dernier contre un avion sud-coréen, qui avait fait 115 morts. Dans sa confession télévisée, la suspecte survivante a mis personnellement en cause M. Kim Jong Il, fils et successeur désigné du « grand dirigeant » Kim Il Sung, qui aurait cherché à déstabiliser la Corée du Sud à la veille des prochains J.O. de Séoul, auxquels Pyongyang a refusé de participer.

Ce n'est pas la première fois que la Corée du Nord est accusée d'agir en contradiction avec le droit international, ou de se livrer au terrorisme. C'est même la troisième fois que M. Kim Jong Il, le « dirigeant bien-aimé », est sur la sellette. En 1983, il avait été accusé d'avoir ordonné l'attentat de Rangoun, dans lequel 19 personnes, dont quatre ministres sud-coréens, avaient trouvé la mort ; la principale cible des assassins, le président Chun, en était sorti indemne. Il y a deux ans, deux acteurs sud-coréens ont raconté comment ils avaient réussi à fausser compagnie à

M. Kim Jong Il, qui les avaient fait kidnapper en 1978.

Ces accusations sont, bien entendu, démenties par Pyongyang, qui affirme que Séoul est responsable de l'attentat... Il n'en reste pas moins que la Corée du Nord a déjà été mise en cause dans des affaires de contrebande, qu'elle participe au marché clandestin des armes, et sert notamment de plaque tournante entre la Chine et l'Iran. Mauvais payeur, le régime d M. Kim Il Sung a été déclaré l'an dernier en état de cessation de paiement par 140 grandes banques occidentales.

La Corée du Nord cultive depuis des lustres un splendide isolement fondé sur la théorie du « Djoutché » (compter sur ses propres forces). Elle vient aujourd'hui de se mettre au ban du monde olympique. Même ses puissants voisins soviétiques et chinois iront à Séoul.

Le comportement imprévisible et brutal d'un régime stalinien en proie à une crise économique profonde et aux incertitudes de la succession du

vieux maréchal, âgé de 75 ans, inquiète Chinois et Soviétiques en ces temps d'« ouverture » et de « transparence ». Mais ni les uns ni les autres n'ont beaucoup d'influence sur Pyongyang, en dépit de leur aide massive. L'URSS lui fournit par exemple experts, armes, et construit même une centrale nucléaire, le tout en échange de facilités militaires. La Chine, tout en accordant un soutien économique et politique à la Corée du Nord, n'en développe pas moins ses contacts, surtout commerciaux, avec le Sud.

Le dernier attentat souligne plus encore le contraste entre un Nord isolé, vivant toujours à l'heure de la guerre froide, et un Sud qui se dirige, non sans peine, vers la démocratie. Dans la guerre de propagande que se livrent les deux Corées, Séoul ne pouvait se priver de l'aubaine fournie par la confession de la terroriste, surtout au lendemain de l'annonce par Moscou et Pékin de leur participation aux J.O.

— LE MONDE

Qui veut la tête de M. Masse ?

LA PLUS grande appréhension du journaliste, c'est la nouvelle inédite : une fois lancée, elle lui échappe telle une balle de caoutchouc bondissant dans un escalier.

« L'histoire » de la lettre « personnelle et confidentielle » adressée à Marcel Masse n'est pas tellement dans la façon inattendue dont elle s'est retrouvée dans les pages du DEVOIR, mais plutôt dans les vagues qu'elle a faites.

Bien des observateurs à Ottawa pensent que l'homme ne s'en relèvera pas. Le coup ne venait que confirmer une rumeur « persistante » selon laquelle le prochain remaniement consacrerait son limogeage pur et simple. On lui chuchotait même un successeur : Lucien Bouchard, plus authentiquement bourassien, plus anciennement loyal, plus stratégiquement utile, dans une équipe à la mémoire courte que les longs discours d'historien font bâiller.

Alors, si victime il y a, puisque victime il y aura bien un jour, il convient de se demander à qui le « crime » profite. En d'autres temps et pour d'autres hommes publics, le tout-Ottawa de la politique aurait levé le nez sur cette lettre qui fait surface, 26 mois après avoir été écrite : « du réchauffé », aurait-on vite conclu. En d'autres temps et pour d'autres, la *Big Blue Machine* de l'Ontario aurait serré les coudes, comme elle le fit en 1985 pour défendre Marcel Masse, jusque dans les couloirs du bureau du premier ministre.

Mais l'ampleur qu'a pris la publication de cette lettre oblige à se poser une question : « Qui donc veut la tête de Marcel Masse ? »

Force a été de noter la discrétion

avec laquelle le premier ministre lui-même a gardé le petit doigt baissé plutôt que de se précipiter au secours de son « lieutenant » québécois. Certains des proches collaborateurs de Brian Mulroney ont même aggravé les choses par leurs gaffes. En un moment aussi critique ? Surprenant pour une « équipe du tonnerre »



Michel VASTEL

▲ Lettre d'Ottawa

qui a maintenant l'expérience (et quelle !) des crises politiques. Et le vice-premier ministre a maintenu la confusion en n'exigeant pas que le Bureau des élections s'explique. Bref, Marcel Masse disait, après avoir été une première fois « blanchi », en novembre 1985, que la politique a ses moments de joie et de difficulté et, dans les uns comme dans les autres, c'est important d'être soutenu par le chef de l'équipe ». Il a dû se sentir seul, la semaine dernière !

Force fut de noter les « je-vous-l'aurais-bien-dit » des collègues de Marcel Masse, la semaine dernière. Raffiné, diront les uns, distant, diront les autres, l'homme n'avait pas que des amis dans les caucus, en particulier celui du Québec, et on lui reprochait volontiers, comme autrefois à Marc Lalonde, son détachement des petites choses qui font la grande politique. Plusieurs ministres grognaient

contre le manque de solidarité d'un collègue qui ne se gênait pas pour les critiquer sur le ton du « si-j'étais-à-sa-place ».

Force est de se rappeler qu'en 1986, quand la corruption et le goût de l'argent suintait sur les murs de tant de cabinets de ministres, en particulier au Québec, Marcel Masse tenta de la nettoyer, d'un grand coup de balai administratif. Des gens furent mutés, d'autres cachés : mais ils étaient toujours là, que les fonctions et les pouvoirs du « ministre responsable-des-affaires-du-parti-au-Québec » dérangeaient.

Force est de se souvenir que pendant l'enquête de la GRC sur les dépenses électorales du candidat conservateur dans Frontenac, les partisans de Marcel Masse s'étaient officiellement plaints de harcèlement, qu'un officier les avait menacés de « faire traîner l'enquête au point qu'ils ne reverraient pas leur ministre ». Et Joseph Gorman après tout, retraité de la GRC avant d'être retraité de la Commission électorale, a bien encore quelques vieux tics de la « Force ».

Force est enfin de comprendre à quel point l'homme dérangeait une bureaucratie qui n'aimait pas se faire dire que « désormais », il y aurait des quotas pour l'embauche des francophones à Ottawa.

Bref, s'il fallait écrire une épître sur la tombe de cet homme politique, elle se lirait à peu près comme suit : « Un homme qui n'a rien fait pour s'aider, et qui trop de ses amis furent heureux d'enfoncer ».

Et comme quelqu'un quelque part exigerait sans doute qu'elle fût bilingue, on pourrait la traduire d'un seul mot : « Loner »...

Le Don Juan de condo

DÈS les Éboulements, le chauffeur d'autobus s'anime : « À votre droite, mesdames et messieurs, nous allons bientôt voir le garage de Joseph-Arthur... Aussitôt, plusieurs passagers délaissent l'un des plus fascinants panoramas de tout Charlevoix au profit de cet élément de décor d'un téléroman. À Saint-Irénée, l'église attire aussi la curiosité pour la même raison, c'est celle que l'on voit dans *Le Temps d'une paix*.

À l'auberge Les Sablons de Saint-Irénée, depuis la série télévisée consacrée à Laurier, des gens demandent à visiter la chambre d'Emilie. Emilie Lavergne, incarnée par Louise Marleau, a été l'amie, la muse, la confidente — et l'amante ? — de l'ancien premier ministre du Canada, on aime voir ou occuper sa chambre avec oeil-de-boeuf et balcon sur le fleuve.

Les personnages fictifs — ou réincarnés grâce à la télévision ou le cinéma — occupent une grande place dans l'imagination populaire, ils ont souvent plus d'importance que les héros authentiques encore vivants qui font et chantent le pays réel. Comment démêler le pays réel du pays mythique ? Et comment ne pas redire, avec Michel Tremblay, où est « le vrai monde » ?

Le nouveau héros des Québécois c'est un imaginaire courail-



Rolande

ALARD-LACERTE

▲ Faire-part

leux, un Don Juan de condo ou Ulysse de banlieue que toutes les sirènes de feuilleton émoustillent : le dénommé Jean-Paul Bel-leau.

Sa photo est partout et partout on s'inquiète de sa santé. Récemment, il avait droit, le même jour, à sa photo à la « une » du DEVOIR, billet en page éditoriale et article dans le cahier culturel. Un sort qui doivait lui envier MM. Bourassa et Mulroney.

L'automne dernier, à l'occasion du concours *Honoris Patatas*, c'est sa femme Lucie qui avait remporté le grand prix. Cette naïve, cette bonasse qui supportait l'insupportable faisait pitié avec ses velléités d'émancipation. La pauvre, elle sortait de sa cuisine pour aller faire la cuisine ailleurs. Bonne pâte ayant toujours la main à la pâte. Mal traitée devenue traiteuse. La femme de Jean-Paul incarne l'éternelle victime d'ici et devient en quelque sorte la

Donalda des temps modernes. Avec une autre galette.

Qu'elles soient femmes d'intérieur ou d'extérieur, les Dames de cœur sont toujours à table. Si elles s'avisent de fréquenter un véritable restaurant de Montréal, elles en assureraient la fortune. Radio-Canada pourrait y trouver son profit, y puiser un supplément de revenu lui permettant de faire évoluer les personnages ailleurs que dans la cuisine ou au restaurant, devant un scotch, un café ou un steak au poivre.

Hélas ! tout est flou. Le télé-spectateur sait seulement que le comptable minable à ses bureaux au Complexe Desjardins. C'est un peu vaste. L'auteur devrait dévoiler l'endroit précis où opère son tombeur, aussitôt des pèlerins se presseraient dans les ascenseurs et devant la porte.

Dans le grand hall du Complexe Desjardins, une statue immortaliserait peut-être un jour les prouesses de Jean-Paul. Si l'on confiait à l'inspiré sculpteur de Maria Chapdelaine le soin d'ériger l'oeuvre dédiée au petit tombeur, on imagine que de partout les gens viendraient assister au dévoilement du... pendant de l'hymen. Et rigoler un brin. Les premiers à se pointer seraient sans doute ceux que l'on a un peu vite appelé les pudibons de Péribonka !

LETTRES AU DEVOIR

■ La présomption d'innocence

LES ATTAQUES à l'endroit de M. Marcel Masse ne sont pas justifiées et sapent des principes fondamentaux de notre système de droit.

À la suite des dernières élections, le commissaire a enquêté sur les dépenses d'une vingtaine de candidats appartenant à toutes les formations politiques.

M. Masse, aussitôt informé qu'il était l'objet d'une enquête par le commissaire, a volontairement démissionné comme ministre. Au terme de son enquête, le commissaire a décidé de fermer le dossier et de ne pas porter d'accusation devant un juge.

Le dossier doit donc être clos. Le commissaire avait-il le droit d'ajouter à l'adresse de M. Masse que celui-ci avait « participé à une infraction à l'encontre de la loi électorale » ? Certainement pas. Seul un juge est habilité à rendre un verdict. L'administration a la prérogative de porter les accusations, mais non de s'ériger en tribunal. Autrement dit, c'est un abus de droit de la part d'un fonctionnaire de tenter d'usurper les fonctions d'un magistrat.

Ceux qui cherchent à attaquer le ministre feraient bien de réfléchir sur les enjeux ici : d'une part, les droits fondamentaux de chaque citoyen, innocent jusqu'à ce qu'un juge décide du contraire, et, d'autre part, la tentative par un fonctionnaire d'outrepasser d'une manière flagrante sa juridiction. Après avoir décidé de ne pas porter d'accusation devant un juge, pour insuffisance de preuve ou pour tout autre motif, il a abusé de ses fonctions en prétendant que M. Masse a contrevenu à la loi. Ce verdict appartient au juge seul.

Le commissaire ayant décidé de ne porter d'accusations ni contre M. Masse ni contre aucun autre député, le dossier doit être clos pour tous ces membres du Parlement — sous peine de renier la présomption d'innocence et la séparation des trois pouvoirs.

— PIERRE DE BANÉ
sénateur

■ Le nerf de la culture

MADAME la « Loi 101 », sachant que vous avez perdu du nerf ces dernières années, j'ai longtemps hésité à porter plainte au sujet d'une situation qui concerne les muscles.

L'établissement *PHYSI-FORME DANSE EXERCICE*, 7360 rue St-Hubert à Montréal, n'affiche qu'en anglais les explications concernant les exercices, et ne dispose que de mots anglais pour désigner ces exercices et les appareils utilisés pour les effectuer.

Seule malheureuse exception, on n'a pas trouvé de mot anglais pour traduire les termes français poids et haltères.

Étant conscient que vous ne vous doutez pas de cette situation, pourtant normale dans beaucoup de gymnases et de centres de cul-

turisme, je vous remets cette plainte, avec quelques appréhensions. Chère Loi 101, je n'aimerais pas vous angoisser inutilement.

Je crains également que mes muscles ne grossissent moins vite s'il devait arriver que je me « culturise » en français.

Vous n'êtes pas obligée de m'envoyer un avis de réception. Économisez-vous, prenez beaucoup de liquide et gardez le lit.

— FRANÇOIS LESAGE
Montréal, le 11 janvier.

■ Robotique

UN monsieur a été arrêté pour un billet d'infraction supposé non-payé et remontant à l'année 1984. Il était assuré d'avoir acquitté le billet, même s'il n'avait pas, sur lui, le reçu. Il est impensable qu'un individu transporte dans une serviette tous ses reçus.

Toujours est-il qu'il a été amené au poste de police et après quelques heures, une connaissance a versé le montant exigé.

Par la suite, il a trouvé son reçu et il a demandé remboursement. Les autorités lui ont remboursé le montant payé en trop moins \$1 pour des supposés frais, sans aucune excuse pour tous les inconvénients qu'il a subis.

Quelle politesse ! C'est vrai, le progrès informatique n'a pas encore appris à dire : « Excusez »... et les personnes qui ont à s'en servir deviennent, elles aussi, esclaves de cette robotique.

Je suggère donc que toutes les personnes, prises dans une telle situation, reçoivent comme compensation supplémentaire une somme de 10 % du montant versé par erreur « mécanique », accompagnée d'une lettre d'excuses.

J'ose croire que le ministère de la Justice ajustera son tir rapidement.

— LÉANDRE FAGUY
Sillery, le 15 janvier.

■ Les méfaits du « progressisme »

C'EST généralement au nom du progressisme que des groupes de pression rejettent les méthodes directives d'enseignement, préconisent des lois favorables à l'avortement et au divorce plutôt que les politiques familiales, prônent l'internationalisme au détriment de notre histoire et du patriotisme, remplacent le sens du sacré et du spirituel par l'athéisme et le matérialisme.

Les jeunes se font particulièrement récupérer par cette idéologie parce qu'ils sont en recherche et que c'est beaucoup plus facile d'appliquer le laxisme, la révolution sexuelle, l'abandon religieuse, le rejet de l'autorité et la primauté des « droits » individuels.

C'est seulement lorsqu'on observe sur quelques décades les changements implantés au nom de l'idéologie progressiste qu'on peut saisir son rôle d'auto-destruction progressive de notre tissu social : la famille ne tient plus ; à l'école, Jeannot ne sait ni l'écriture, ni son histoire, ni le décalogue ; les valeurs patriotiques sont ridiculisées ; l'Eglise est sur une voie avancée d'un processus de déstabilisation ; la jeunesse n'a plus de points de repères, etc.

C'est quoi alors le « progressisme » qui, au départ, doit être distingué du progrès scientifique et économique de bon aloi ? C'est une forme de révolution sociale

tranquille (progressive et subtile) qui rejette le bon sens, la normalité, les codes culturels et les valeurs de civilisation qui permettent à un peuple de vivre de façon équilibrée. C'est une régression au primitivisme et au paganisme. Cette idéologie fut importée de groupes étrangers dont l'Internationale socialiste à laquelle le Parti québécois est affilié.

Pour se débarrasser de cette nouvelle religion qui mine l'âme du peuple, il faut revenir à la sagesse, aux valeurs vraies, à la discipline, au respect de l'autorité, au sens des responsabilités et à la découverte du Dieu-Amour.

De nombreux foyers recommencent à découvrir l'importance d'une vie saine et fraternelle. Il faut reprendre confiance en nos moyens individuels et collectifs pour redevenir une nation forte et en santé et partant, pour aider d'autres peuples à s'en sortir face à cette nouvelle forme d'asservissement.

— CLAUDE BOUCHARD
Montréal, le 15 janvier.

■ Leçons d'histoire

« LE Rapport Durham et le projet d'union entre le Haut et le Bas-Canada, avec les menaces qu'ils contiennent, ont jeté les Canadiens de langue française dans une prostration collective et un état de défaitisme dont font l'écho les premiers balbutiements d'une littérature nationale ». (Voisine, « L'ultramontanisme canadien-français au XIX^e siècle », dans *Les ultramontanism canadiens-français*, Boréal, 1985).

Tous admettent que la défaite référendaire de 1980 a jeté les Québécois de langue française dans une prostration très répandue et dans un état de défaitisme dont les dimensions et la durée sont encore difficiles à évaluer.

Entré en politique en 1960, René Lévesque avait 20 ans d'expérience politique. Ses ministres étaient des professionnels de la politique. Gouverner c'est prévoir : si on tient un référendum, il faut le préparer dans chaque municipalité, depuis Rouyn jusqu'à Gaspé.

Lévesque et ses ministres devaient prévoir que le référendum serait perdu. De nombreux sondages leur indiquaient que c'était jouer la catastrophisme. Ils ont tenu un référendum inopportun, dont les résultats jetteraient les Québécois dans un état de défaitisme durable.

D'un autre côté, ces ministres n'ont pas tenu le référendum qu'ils auraient dû tenir après la Nuit des longs couteaux et le vote de la Constitution de 1982, qui saurait dans la juridiction exclusive du Québec en matière d'enseignement. Il s'imposait alors que le gouvernement Lévesque tint un référendum demandant aux Québécois s'ils consentaient à cette coupure.

C'eût été un acte de haute politique. En lieu et place, Lévesque fit tenir dans son parti un référendum sur sa personne. Petit remède à un grand mal.

Voilà les leçons de l'histoire. Un référendum tenu, un autre non tenu, ce furent les deux plus grandes fautes politiques de Lévesque et de ses ministres. Si ces ministres ne confessent pas ces fautes, il faudra les tenir pour inaptes — par défaut d'intelligence politique — à détenir un nouveau mandat.

— LAURENT OUMET
Laval, le 13 janvier.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR :
= \$3,25 par semaine
le samedi seulement = \$1,00

Pour information :
à Montréal : 332-3891
à Québec : (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149\$ par année
81\$ 6 mois
42\$ 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155\$ par année
85\$ 6 mois
45\$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

Nos Anglais contre-attaquent

■ Le plan Holstein

COMME il semble que le comité mis sur pied par la ministre responsable du dossier linguistique, Lise Bacon, se trouve dans une impasse au sujet de l'affichage, je me permets d'apporter les suggestions suivantes pour résoudre ce litigieux problème.

Premièrement, les enseignes à l'extérieur des cinémas « X » ne devraient être autorisées qu'en anglais, étant donné que les termes scabreux ne sont pas aussi bien rendus en français.

Dans les cas suivants, on pourrait permettre des enseignes bilingues :

— dans le domaine de la laiterie, pour les fermiers anglais des Cantons de l'Est et de Pontiac qui possèdent plus de 20 pièces de bétail Holsteins (affichage restreint aux étables et aux laiteries);

— pour les Québécois d'origine irlandaise dont les ancêtres arrivèrent ici avant la Famine des pommes de terre, et dont les enfants furent éduqués à Loyola et Marianopolis;

— pour les Écossais membres du Syndicat des postes qui ont boxé pour l'Équipe britannique lors des Olympiques de 1976;

— pour les Italiens domiciliés à Saint-Léonard et dont le prénom se termine par une voyelle;

— pour les Juifs hassidiques de « Park Extension » qui épousèrent des Françaises de la Beauce;

— pour les habitants des Maritimes qui ont pris part aux concours d'amateurs aux soirées du « Blue Angel Café »;

— pour les tribus autochtones qui peuvent faire valoir leurs droits de société distincte originelle sur le territoire québécois, à condition qu'ils aient été élevés au sein de l'Église anglicane;

— pour les propriétaires de chalet au lac Meech;

— pour les Franco-Américains qui regagnent le Québec (affichage limité à l'intérieur d'une zone de 12 milles, à partir des frontières du New Hampshire);

— pour tous les autres Américains, pourvu qu'ils soient entrés par le passage de « Blackpool » avant la Loi 22 en 1974;

— pour les immigrants en provenance de pays anglophones du tiers-monde dont le PNB est inférieur à celui du Québec;

— pour les gens dont le nom est à consonnance anglaise et qui résident au Saguenay/Lac St-Jean et à Gaspé, qu'ils parlent anglais ou non (aucun test de langue ne serait exigé);

— pour les francophones qui nous viennent de Saint-Boniface, Hawkesbury et Moncton (les francophones d'origine seraient limités à l'affichage en français).

Les immigrants de pays non-anglophones du tiers monde, à l'exception de la Libye, seraient autorisés à afficher en français, et en leur langue maternelle.

En ce qui a trait aux établissements commerciaux, pour ceux qui emploient 9 travailleurs à temps complet ou 18 à temps partiel (ou n'importe quelle combinaison équivalente), les affiches en français seraient obligatoires à l'avant du magasin et l'anglais serait autorisé à l'arrière.

Toutes les enseignes lumineuses extérieures devraient être éteintes à minuit pile.

Par égard pour le Premier ministre du Canada, dont les vœux sur



Docteur Laurin, vous insultez la communauté d'expression anglaise

la Loi 101 sont bien connues, Baie-Comeau serait déclaré « zone libre d'affiches ».

Si ces modestes propositions étaient adoptées, la triade d'objectifs du Premier ministre Bourassa (respect des minorités, droits légitimes de la majorité, harmonie sociale) serait atteinte.

— TERENCE PYE

Dorval, le 5 janvier.

■ Tous ensemble

Lettre au Dr Camille Laurin

C'EST AVEC colère que les membres de la communauté d'expression anglaise ont lu vos récents commentaires sur le cas de l'affichage et l'utilisation de la clause *nonobstant*. En attaquant la communauté d'expression anglaise pour ce que vous avez qualifié d'« attitudes rhodésiennes », vous revenez à la rhétorique usée et offensante d'une des époques les plus troubles de notre histoire.

Dans les années soixante, la Rhodésie a été condamnée universellement comme un oppresseur raciste, extrémiste, et colonialiste, méritant d'être mis au ban de la communauté internationale des nations. Et pourtant vous avez employé l'expression « attitudes rhodésiennes » pour dénoncer les Québécois d'expression anglaise qui croient simplement qu'ils puissent utiliser l'anglais et d'autres langues sur les affiches, en plus du français.

Déjà, dans les années soixante-dix, les comparaisons entre notre communauté et les Rhodésiens étaient odieuses. En 1988, alors que

des efforts importants ont été faits pour promouvoir le français au Québec, et alors que les membres de la communauté d'expression anglaise ont redoublé d'efforts pour apprendre le français et participer pleinement à la société québécoise, de telles déclarations ne servent qu'à ressusciter les mauvais souvenirs des jours les plus sombres des relations entre nos deux communautés. En perpétuant ce genre de rhétorique, Docteur Laurin, vous insultez la communauté d'expression anglaise et vous tentez de polariser notre société.

Vous avez également critiqué le fait que des décisions judiciaires, notamment celle sur la « clause Canada », ont permis à certains enfants d'avoir accès aux écoles anglaises. Vous croyez que ces décisions menacent la protection du français au Québec. Pour notre communauté, qui a vu ses inscriptions à l'école diminuer de 57 % depuis 1976 et qui prévoit une nouvelle diminution de 11 % d'ici 1991, vos inquiétudes sont difficiles à comprendre. Ne serez-vous enfin satisfait que lorsqu'il n'y aura plus d'enfants dans les écoles anglaises et que lorsque la dernière école anglaise aura fermé ses portes ?

L'établissement de relations plus harmonieuses entre les Québécois d'expression anglaise et d'expression française est l'un des principaux objectifs d'Alliance Québec. Notre organisme croit qu'il est possible de trouver des solutions aux questions d'ordre linguistique et que ces solutions doivent se fonder sur des principes démocratiques ainsi que sur l'ouverture aux autres et le respect mutuel.

Alliance Québec croit qu'il s'est accompli beaucoup de progrès dans l'amélioration des relations entre les communautés d'expression anglaise et française. Il reste cependant bien du travail à faire dans les années qui viennent. Nous croyons cependant qu'un retour en arrière, par des commentaires provocateurs et insultants, n'apportera rien à ces progrès.

Peut-être ne voulez-vous pas d'une communauté d'expression anglaise au Québec, mais nous croyons que la majorité des Québécois ne sont pas d'accord. Les Québécois veulent travailler fort tous ensemble pour établir une société prospère et tolérante. Au nom d'Alliance Québec, je vous demande instamment de retirer publiquement les propos que vous avez tenus et de vous excuser d'avoir insulté 800.000 de vos concitoyens québécois.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

— ROYAL ORR

président

Montréal, le 19 janvier.

■ Le message était clair

M. JEAN Dupont se plaint de l'usage presque exclusif de l'anglais au Salon de l'innovation (Transtech International 1987) tenu au Palais du Congrès. Il a tous les droits d'exiger que les organisateurs se penchent un peu plus sur le problème afin de réserver une place prépondérante au français dans leurs prochaines manifestations.

Avant de préparer le matériel pour notre panneau d'affichage (qui condensait les résultats de nos recherches), j'avais demandé l'avis des organisateurs de Transtech sur la langue à utiliser (mon panneau était très petit et je ne pourrais afficher qu'en français ou en anglais, mais pas simultanément). La réponse fut qu'il n'y avait aucune préférence linguistique; il y aurait des représentants d'une quinzaine de pays non nécessairement francophones.

Le message fut très clair : j'ai donc choisi l'anglais, « tout bêtement comme langue-véhicule », sans penser le moins du monde à « insulter le Québec ». Moi-même et mes collaborateurs, qui sommes bilingues, étions constamment présents au Salon pour répondre aux visiteurs, en français et en anglais.

L'anglais est devenu depuis longtemps la langue de communication dans les congrès scientifico-techniques aussi bien que dans les revues spécialisées de prestige où l'on peut attendre une large audience.

M. Dupont s'en prend à l'Université Concordia qui, réclame plus de subventions du Québec « dont elle bafoue ainsi les citoyens, avec leur argent... Jusqu'à quand tolérerons-nous l'intolérable ! », se demandait-il.

Concordia ne réclame pas plus de subventions, mais que son financement soit porté au niveau des autres universités.

Bien que de formation récente, l'Université Concordia est en train de remplir merveilleusement le double rôle de formatrice (de scientifiques et d'experts techniques) et de chercheuse (en sciences fondamentales et appliquées), d'une façon aussi efficace que les autres universités.

Prenez le cas de nos laboratoires de recherche sur la catalyse :

Nous formons des experts en chimie industrielle, dont la moitié est d'origine francophone (je dis « d'origine », car presque tous mes collaborateurs parlent le français, sauf bien sûr les chercheurs envoyés par les pays étrangers). Je ne pense pas gaspiller l'argent des Québécois en formant aussi des experts québécois d'origine anglophone ou allophone : ils font partie intégrante (eh oui !) de la société québécoise.

Nous avons un programme de recherche qui tient compte des réalités socio-économiques du Québec. Nous avons réussi à transformer l'amiante en ces fameuses chrysos-zéolites, matériaux non toxiques qui ont de nombreuses applications industrielles.

Les chrysos-zéolites peuvent bonifier les terres pauvres et arides, convertir la biomasse en essence synthétique de haute qualité et en précurseurs de plastiques, produire des céramiques spéciales très performantes comme dépolluants, valoriser certains procédés pétrochimiques, etc.

René Lévesque, invité au premier congrès du Centre Jacques-Cartier à Lyon (France), l'été dernier, était heureux de constater que son peuple s'était affirmé à tous les points de vue et il espérait que cette « évolution extraordinaire » continuerait, en pleine harmonie avec tous les autres concitoyens : le résultat ne saurait être qu'un Québec moderne, démocratique et prospère.

— RAYMOND LE VAN MAO

Montréal, le 11 janvier

Les autres holocaustes

■ Les oeillères de nos médias

DANS LES médias québécois, l'univers se limite à une douzaine de contrées. Et à des portions lilliputiennes.

Les USA, d'Oliver North au juge Bork; Ortega et la Contra au Nicaragua; Victor del Salvador, persécuté de la GRC; Pinochet et « l'enfant martyr » du Chili; la sacrosainte Apartheid, en train de pulvériser tous les records; Israël, une vieille classique, incroyable; le bordel libanais, qu'on commence à démolir; la douce France avec ses tensions, poissons ou versions; les 1.000 merveilles de la glasnost et les offres du pacifiste Gorbatchev (ici les ZLAN, là-bas l'Afghanistan); la Chine mystérieuse et le Japon High Tech au yen corsé.

S'ajoutent au paysage des vedettes épisodiques selon l'itinéraire des satellites américains : la Corée des 2 Kim qu'on a découvert dans la rue l'été dernier même si elle était dans nos magazines depuis plus d'une décennie; les tracassantes Philippines post-Marcos (A vas-tu tenir le(s) coup(s), la Corazon ?) et la violente Haïti post-Macoutes; le Golfe, très in cet automne; des flashes sur le Sri Lanka et le Phunjad selon l'horaire des bateaux-pirates sur nos côtes; et le gros show famine en mondovision (*We Are Hungry*, le monde !) qui revient à chaque hiver hanter nos abus de fourrière et d'atacas.

L'Ulster et la Pologne, deux superstars du début de la décennie : complètement disparues. (Adieu Lech, on t'aimait bien). Mort au combat : le Vietnam, héros des multitudes sixties.

L'occupation du Cambodge, alias Kampuchéa, par 150.000 soldats vietnamiens ? Rien. Le Laos terrorisé



La présidente des Philippines, Mme Corazon Aquino



Le chef de la Roumanie, M. Nicolae Ceaușescu

par le Pat Lao ? Rien. La révolte des Karens en Birmanie ? Rien. Le génocide afghan, le plus gros massacre de la décennie : 1 million de morts, 5 millions de réfugiés et des centaines de milliers de petites Carmen brûlées et mutilées qui aimeraient bien avoir la visite de Mme Poulin. Rien. La machine à remonter le temps en Albanie ? Rien. Le ceaușescisme en Roumanie ? Rien. La vente de chair humaine à 50.000 DM pièce à Berlin-Est ? Rien. Une journée dans la vie d'un goulacien ou d'un psychiatrié de la glasnost ? Rien pour impressionner J.-C. Leclerc.

L'infanticide des fillettes en Chine; le Tibet; les folies du brut au Brunei; le kiwi pacifiste de Wellington ? Rien. Et y a-t-il un chrétien dans la salle qui a entendu parler de la guerre au Timor ?

Les 10 millions de fidèles cubanos qui attendent le signal de la glasnost de grand-papa Gorba; l'apartheid blanc-jaune au Guatemala; les émeutes raciales en Guyana ? Rien pour impressionner Louis Martin.

Le fiasco du socialisme tanzanien; le manifeste du Nègre-Africain opprimé par l'Arabe-Berbère en Mauritanie; l'apartheid modèle Burundi ? Rien. La clitoridectomie, horreur des horreurs qui devrait faire hurler... nos féministes ? Rien.

La guerre en Angola, menée par 30.000 soldats cubains « non-alignés »; l'agonie inqualifiable du Mozambique; 250.000 morts depuis le départ des Portugais ? Rien pour impressionner J. Khan. Mais pour 2.500 morts en Afrique du Sud et quelques dizaines récemment en Israël, on n'en finit plus de crier au scandale.

L'information internationale dans nos médias est une grosse farce. On n'en finit plus d'y faire le procès de « l'Occident pourri », responsable de tous les maux de la planète, pendant qu'on porte des oeillères triple dimensions, pour ne pas voir les génocides et les holocaustes commis par le Sud et l'Est.

— JACQUES NOËL

Charlebourg, le 13 janvier

Une victoire pour les femmes

■ Enfin...

ENFIN, après 14 ans de lutte incessante pour l'obtenir, l'indexation automatique des pensions alimentaires est une réalité depuis le 1er janvier. Nous tenons à en féliciter le ministre de la Justice, M. Herbert Marx.

Avec cette loi, des milliers de femmes qui ont eu charge d'enfants ou qui en ont encore la responsabilité, ne verront plus fondre ces versements au cours des ans à cause de la dépréciation de l'argent alors que partout ailleurs, rentes, allocations, prestations, salaires étaient périodiquement réajustés en « dollars courants ».

La ministre d'État à la Condition féminine, Monique Gagnon-Tremblay, n'est pas étrangère au fait que cette indexation soit universelle car, au début, il était prévu que l'indexation ne touche que les pensions alimentaires référées au percepteur pour non-paiement. Nous avons enfin une ministre à la Condition féminine qui s'occupe de ses dossiers sérieusement avec efficacité et conviction. Malgré la stagnation des réformes tant attendues, tout espoir n'est donc pas perdu.

Il restera aux ministres à instaurer un véritable service de perception des pensions alimentaires automatique et général pour remplacer le service actuel si déficient sur tous les plans.

Cependant si le mécanisme d'indexation permet de bien res-

pecter les décisions des juges à partir du 1er janvier, qu'en est-il des décisions qui ont été rendues il y a quelques années, les sommes convenues ayant été dramatiquement diminuées par la hausse du coût de la vie ?

Lorsque les syndicats ou les travailleurs, les cadres et même les députés comme on vient de le voir, négocient l'indexation de leurs revenus, ils s'assurent toujours que le rattrapage pour les années antérieures soit aussi couvert. Il est essentiel qu'il en soit ainsi pour les pensions alimentaires si importantes sur le plan social et pour le bien-être des enfants.

Nous avons demandé au gouvernement qu'il trouve un mécanisme adéquat pour y parvenir. Ainsi, il serait facile d'ajouter aux services de médiation un volet spécial, à peu de frais, qui puisse, temporairement, pendant un an ou deux, rétablir l'équilibre financier des pensions alimentaires perdu au cours des années sans qu'il n'en coûte aux familles monoparentales et sans engorger les cours. Cette solution souple, à l'amiable, serait excellente pour tout le monde, parents et enfants. C'est un service que l'État doit bien aux parents.

— MARCELLE DOLMENT

Le Réseau d'action et d'information pour les femmes (RAIF)

Québec, le 13 janvier.

De la musique...à quel prix ?

■ De Tanglewood à Joliette

LE Festival d'été De Lanaudière, dont la renommée dépasse les frontières de la région et du Québec, reçoit depuis deux ans de nombreux éloges, une reconnaissance enviable et des prix prestigieux; pourtant les responsables s'apprennent à construire un amphithéâtre ouvert de 10.000 places à même une prucheraie dans un parc naturel de Joliette en bordure de la rivière l'Assomption.

Depuis novembre, les membres de la Société d'Ornithologie De Lanaudière mènent une campagne de sensibilisation dans le but de conserver ce milieu naturel d'une valeur inestimable. Nous déplorons le peu de respect de l'environnement que manifestent les autorités de la Ville et des responsables du Festival.

La construction de cet amphithéâtre, qui ne servira que dans les mois d'été, signifie la perte de trois hectares d'une forêt mature en milieu riverain. Une étude du MLCP d'avril 1983 sur la protection des habitats fauniques du Québec conclut que le milieu riverain, à cause de sa forte productivité et de sa singulière diversité floristique et faunique devrait jouir d'un respect tel que ses caractéristiques se perpétuent pour le plus grand bien de la faune et des utilisateurs.

La présence des insectes dans un milieu humide n'a pas fait l'objet d'une étude sérieuse. On a prévu l'aménagement d'un étang à même un ruisseau naturel sans l'accord du ministère de l'Environnement. On anticipe la construction d'une voie de service à partir de l'autoroute 31 pour faciliter la circulation mais on n'a pu nous préciser si le ministère des Transports était d'accord.



Il serait bientôt au Festival de Lanaudière

Devant l'ampleur du projet et des sommes d'argent prévues, les membres de la Société d'ornithologie De Lanaudière demandent à la ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon et au ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, une étude plus approfondie du choix retenu pour cet amphithéâtre.

Nous appuyons notre demande sur l'énoncé de la politique du ministère de l'Environnement qui vient d'être publié dans « Un nouveau CAP environnemental » où l'on indique qu'il doit y avoir une action concertée, une approche intégrée afin de réaliser un des objectifs essentiels qui est celui de maintenir la productivité et la pérennité des écosystèmes.

D'autres possibilités d'emplacement s'offrent aux responsables du Festival d'été De Lanaudière; elles ont cependant été écartées rapidement pour copier les exemples de Saratoga et de Tanglewood sans prendre en considération les possibilités d'intégrer le site à la vie jolietaine.

Espérons que des décisions seront prises afin que la stratégie mondiale de la conservation puisse s'appliquer dans la réalisation d'un projet aussi louable et grandiose : « Nous n'avons pas hérité de la Terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ».

— DESNEIGE PERREAULT

Joliette, le 11 janvier.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Les travailleurs

En vertu du plan de redressement de Marine, le chantier de Tracy fabriquera en modules (66 modules) la majeure partie des trois frégates. Ces modules doivent être acheminés par la suite vers le chantier de Lauzon qui se chargera alors de l'assemblage de cet énorme puzzle.

◆ Incendie

pectée l'an dernier et, encore la semaine dernière, on avait procédé à un exercice d'évacuation en cas d'incendie.

L'édifice, que le gouvernement québécois avait acheté de la communauté religieuse en 1971, demeurera fermé jusqu'à nouvel ordre.

Les pensionnaires de l'institution souffraient d'un « handicap intellectuel moyen », a précisé hier le directeur-général de l'établissement, M. Paul-A. Ouellet.

Selon M. Ouellet, il n'y avait pas de pyromane parmi les bénéficiaires et il était défendu de fumer dans le dortoir.

C'est la première fois que ce paisible village d'environ 2 000 habitants vit de telles heures de désolation et chacun y allait hier de ses hypothèses.

Plusieurs bruits couraient sur tout ce qui regarde le dispositif de sécurité et de prévention d'incendie.

Certains soutenaient que le quatrième étage, où l'incendie s'est déclaré, n'était pas muni de gicleurs ou de détecteurs de fumée.

Ces éléments sont examinés depuis hier par des membres de l'escouade des crimes majeurs du détachement de Trois-Rivières de la Sûreté du Québec qui a été chargée de l'enquête.

On devait transporter hier le corps des victimes à Montréal, à l'Institut de médecine légale et de police scientifique, où une autopsie sera pratiquée aujourd'hui. FQ655

Cet incendie n'est pas le plus meurtrier à survenir dans des institutions publiques depuis le début du siècle.

Le 2 décembre 1969, 38 personnes ont perdu la vie dans l'incendie d'un foyer pour vieillards à Notre-Dame-du-Lac, près de Rivière-du-Loup dans le Bas-Saint-Laurent. L'un des résidents, M. Louis Chiasson, alors âgé de 64 ans, a été reconnu coupable d'homicide et condamné à la prison à vie à la suite d'une enquête publique.

M. Chiasson avait admis devant les enquêteurs avoir lui-même allumé l'incendie dans un amas de papier journal pour ensuite se porter lui-même au secours des pensionnaires, démontrant ainsi qu'il était encore utile malgré son âge. Le feu s'était déclaré dans la buanderie, et c'est M. Chiasson lui-même qui avait sonné l'alarme.

Plus récemment, au mois de mai 1985, six vieillards ont péri dans l'incendie qui s'était déclaré au Pavillon Saint-Mathias, sur la rive sud de Montréal.

A Pointe-aux-Trembles, dans l'est de l'île de Montréal, un incendie causé par un court circuit dans le système électrique a coûté la vie à 19 des 34 pensionnaires âgés de l'hôpital privé Sainte-Bernadette le 5 novembre 1970.

Le 15 juin 1951, 35 personnes ont trouvé la mort quand les flammes avaient détruit une partie de l'hospice et orphelinat Sainte-Cunégonde, administré par les Soeurs grises, dans le quartier Saint-Henri à Montréal.

Il faut remonter ensuite jusqu'au 14 décembre 1927 pour trouver la trace d'un autre sinistre meurtrier dans une institution hospitalière au Québec, alors que 34 personnes ont péri à l'hospice Saint-Charles à Québec.

En février 1918, 64 enfants sont morts dans l'incendie de l'orphelinat des Soeurs grises à Montréal.

Enfin, on rapporte que le 4 mai

1890, 100 pensionnaires de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu à Montréal sont morts dans les flammes.

Depuis le début de la décennie, une moyenne de 150 personnes périssent chaque année dans les incendies au Québec causant des pertes matérielles d'environ \$ 340 millions par an.

◆ Manigat

divers résultats sportifs, donné des flots de résultats électoraux définitifs, concernant aussi bien les élections municipales, législatives que présidentielle.

Le régime militaire, dirigé par le général Henry Namphy, s'est engagé dans le passé à remettre le pouvoir à un président civil le 7 février. Cette date marque le deuxième anniversaire du départ en exil de l'ex-dictateur Jean-Claude Duvalier, surnommé « Baby Doc », et de la prise du pouvoir par le gouvernement militaire provisoire en l'attente d'élections.

M. Manigat, s'est présenté comme « l'homme de la situation » pour sortir le pays de la crise et a prôné la réconciliation nationale, dans une interview accordée vendredi à l'AFP.

M. Manigat a affirmé être convaincu que l'armée « veut rentrer dans ses casernes » et s'est montré confiant dans la prochaine reprise de l'aide économique internationale.

Vainqueur d'élections marquées par une forte abstention et de nombreuses irrégularités, en butte à l'hostilité de pratiquement toute la classe politique, des églises catholique et protestante, des syndicats et de très nombreuses organisations populaires, le futur président se réclame du « vrai pays » qui, dit-il, « ne vit pas au même rythme de turbulences et de désordres » que Port-au-Prince.

Pour M. Manigat, le peuple haïtien sait que son élection « est l'unique solution actuellement acceptable, à moins de souhaiter que les militaires restent au pouvoir ou qu'on change vers le pire, et qu'il est l'homme de la situation ».

Il n'en souhaite pas moins entreprendre un « gros effort de réconciliation nationale » en tendant la main aux divers secteurs de l'opposition qui « acceptent de construire une société démocratique », aussi bien ses rivaux aux élections du 17 janvier que ceux qui ont refusé d'y participer.

Il a affirmé également qu'il respectera les libertés fondamentales, tout en précisant que Haïti doit faire « l'apprentissage de l'exercice des libertés et qu'il va falloir corriger certaines pratiques ». « Nous n'allons jamais attenter à la liberté, mais nous entendons que soient respectées les règles du jeu démocratique », a-t-il dit.

Il est par ailleurs confiant dans la reprise de l'aide internationale réduite — notamment par les États-Unis — après les massacres perpétrés par des commandos néo-duvaliéristes qui avaient obligé à l'annulation du scrutin du 29 novembre dernier. « À l'époque de la dictature, nous avions un gouvernement brutal, corrompu, incompétent, indifférent aux masses populaires, et malgré cela l'aide lui a été assez généreusement octroyée jusqu'à la fin », a-t-il noté.

« Nous allons avoir au pouvoir un gouvernement démocrate, compétent, honnête, totalement dévoué aux masses populaires. Pourra-t-on nier à ce gouvernement le bénéfice d'une aide accordée à l'autre ? », a-t-il demandé.

Interrogé sur ses intentions vis-à-vis des responsables des tueries, M. Manigat a déclaré faire confiance à la commission d'enquête nommée par le Conseil national de gouvernement (CNG) pour faire la lumière, en refusant par ailleurs de considérer que l'armée puisse avoir une responsabilité avant d'en avoir les preuves.

A propos de l'élection au parlement de notables locaux ayant collaboré avec le régime duvaliériste, M. Manigat a estimé que ceux-ci devraient se laisser gagner par « la dynamique du changement » qu'il propose, tout en regrettant de ne pas pouvoir compter sur une majorité parlementaire.

« Haïti est un pays où compte celui

qui est en mesure de donner le ton », a-t-il dit. « Ces notables ont obéi au ton donné par l'administration duvaliériste qu'ils représentaient. Maintenant qu'un autre gouvernement va donner le ton, vous allez voir la faculté d'adaptation à ce nouveau ton. Nous allons introduire la dynamique de changement, et il y aura un mouvement d'ensemble vers le changement auquel participeront même les déçus du duvaliérisme », a-t-il expliqué.

◆ Des bancs

gouverneur général du Canada est accueilli en France en visite d'État.

La Très Honorable (Son Excellence, pour les Français) Jeanne Sauvé, 23e titulaire et première femme à occuper les fonctions de représentant de la reine Élisabeth II, entame, aujourd'hui, un voyage de cinq jours en France. On souligne, avec une courtoise insistance au Quai-d'Orsay, que la visite d'État, dans la subtile hiérarchie des réceptions officielles françaises, occupe le niveau le plus élevé.

En recevant Jeanne Sauvé de la sorte, moins d'un an après sa propre visite d'État au Canada, le président François Mitterrand a voulu bien faire les choses, d'autant que l'on confie volontiers, dans les milieux français, que le gouverneur général sera le dernier visiteur de marque du présent septennat. On estime, en effet, que l'actuel président de la République annoncera, dans le courant du mois de février, sa volonté de solliciter (ou non) un deuxième mandat au mois de mai.

Car le gouverneur général arrive « en France à moins de cent jours de l'élection présidentielle pour laquelle, jusqu'ici, seul Jacques Chirac s'est officiellement déclaré candidat.

Le fait que le premier ministre et maire de Paris soit désormais en campagne électorale explique sans doute, en partie, sa participation relativement discrète aux manifestations qui marqueront la visite d'État. Il ne rencontrera le gouverneur général qu'au dîner offert en son honneur au palais des affaires étrangères demain soir.

Mme Sauvé rencontrera le chef de la diplomatie française, Jean-Bernard Raimond; le président du Sénat et, à ce titre, deuxième personnage de l'État, Alain Poher, qui s'entre-tiendra avec elle immédiatement avant le déjeuner qu'il offre, demain, au Petit Luxembourg. Durant une visite de 24 heures à Toulouse, le gouverneur général rencontrera également le ministre Jacques Douffia-gues, responsable des transports, tandis qu'au mémorial de Vimy où elle se rend mercredi matin en compagnie du ministre canadien des anciens combattants, George Hees, Mme Sauvé sera accueillie par le ministre français, Georges Fontès, et rencontrera les autorités civiles et militaires d'une région où l'on garde, depuis la première guerre mondiale, le souvenir de l'héroïsme des soldats canadiens.

Au chapitre des activités diplomatico-culturelles: le gouverneur général et grand chancelier de l'Ordre du Canada visitera demain matin le musée de la Légion d'honneur où elle déposera les insignes de la distinction canadienne; elle sera reçue, à la Sorbonne dans l'après-midi par Hélène Ahreweiller, chancelier des universités de Paris, et elle assistera, jeudi après-midi, sous la coupole de l'Académie française, à la cérémonie de réception de l'historien Georges Duby.

La journée d'aujourd'hui sera marquée par les rencontres au plus haut niveau. Le président Mitterrand accueillera, à l'aéroport d'Orly dans l'après-midi (10 h de Montréal), le gouverneur général accompagné de son mari, Maurice Sauvé, de leur fils Jean-François, du vice-premier ministre Donald Mazankowski et des ministres Hees et de Cotret. Une fois installée à l'hôtel de Marigny, résidence officielle des visiteurs de marque, Mme Sauvé se rendra, presque en voisine, au palais de l'Élysée où son entretien avec le chef de l'État français débutera à 18 h et sera suivi, à 20 h30, par un dîner d'État.

Surtout protocolaire et politique dans son volet parisien, la visite d'État prendra, demain et mercredi, une tournure résolument économique et industrielle. Tandis que le ministre canadien de Cotret aura, avec des hommes d'affaires canadiens et français, à Paris, un déjeuner de travail (« discret mais efficace », espère-t-on de source canadienne informée), le gouverneur général visitera, à Toulouse, Airbus Industries, l'Aérospatiale et le Centre national d'études spatiales (CNES).

◆ Le nouveau

nauté urbaine de Montréal. On a toutefois pas voulu préciser combien de personnes seront impliquées. L'enquête de police dure depuis près d'un an.

Luc Malo, lui, veut passer à autre chose.

En moins d'un an et demi, le CSSMM a vu passer cinq directeurs généraux. Certains employés ont eu pas moins de onze patrons.

Suspendu depuis l'été, l'un des cadres supérieurs, M. Réjean Lefebvre, a été congédié le 14 décembre dernier, et contestera sans doute la décision.

À peine deux des neuf directeurs aujourd'hui à la barre du CSSMM, ont plus de trois ans d'ancienneté à la direction du CSS.

Les contrôles administratifs sont tels aujourd'hui que pour imprimer une brochure à \$ 2,000, la direction des Communications doit aller en soumission, remplir des formulaires, multiplier les signatures.

« L'affaire du CSSMM a secoué tout le réseau, commente M. Malo. Elle a au moins eu l'effet salutaire de raviver la vigilance des gestionnaires ».

Le dérapage du « MM » aurait pu se produire n'importe où, affirme Malo, qui fut associé étroitement, il y a 15 ans, à la fusion des agences charitables qui a donné naissance au CSSMM, le plus important établis-



Photo AP

SANS RAISONS

Pour des raisons encore obscures, deux trains se sont tamponnés, en fin de semaine, dans le comté de Los Angeles faisant un mort et deux cheminots blessés. L'explosion a été suffisamment forte pour qu'une maison et une église prennent feu.



Photo AP

SANS ÉGRATIGNURE

Les quatre occupants d'un petit appareil qui s'est abîmé dans un bois du Massachussets s'en sont tirés indemnes, contre toute attente. John Sarmanian (à gauche) et Mark Gallant ont été traités pour blessures mineures, ainsi qu'un autre passager. Le père de Sarmanian, qui pilotait l'avion, n'a aucune égratignure !



Photo AP

SANS ABRI

Tragédie dans la petite ville de Waseca (Montana), lorsque le toit d'une imprimerie s'est effondré, écrasant deux employés et en blessant trois autres. La section du toit qui a cédé se trouvait au-dessus des presses.

Les absents au Sénat

OTTAWA (PC) — Un sénateur sur cinq a été plus souvent absent que présent à son poste l'an dernier.

Des 100 sénateurs, 20 ont assisté à moins de 46 séances sur les 91 qui ont eu lieu en 1987. De plus, 42 sénateurs tombent sous la barre des deux tiers, ayant assisté à moins de 61 séances.

La Presse Canadienne a également découvert:

— En moyenne, 67 sénateurs sont présents à la Chambre rouge, soit les deux tiers de l'assistance, un taux largement supérieur à celui des Communes où siègent des élus.

— Des 20 sénateurs qui ont assisté à moins de la moitié des séances, on compte 14 libéraux et un conservateur. Deux libéraux ont toutefois dû s'absenter pour des raisons médicales. Les cinq sénateurs indépendants ont tous manqué au moins la moitié des séances.

— Plusieurs sénateurs ont des dossiers presque parfaits. Au premier rang on retrouve le libéral Royce Frith, qui a manqué seulement deux séances, le conservateur ontarien Richard Doyle, trois absences, les libéraux Azellus Denis, du Québec, et Joseph-Philippe Guay, du Manitoba, qui ont chacun quatre absences.

Un sénateur ne fait pas que siéger, rappelle toutefois le porte-parole du Sénat Gord Lovelace. Certaines absences s'expliquent parce que les sénateurs travaillent dans des comités, livrent des discours, assistent à des rencontres d'associations parlementaires ou sont en voyage officiel à l'étranger, explique-t-il.

Le libéral Fred McGrand du Nouveau-Brunswick n'a pu assister à aucune séance du Sénat l'an dernier. Il s'est brisé une vertèbre en tombant,

ce qui a réduit sa mobilité, précise un porte-parole. Le libéral Andrew Thompson de l'Ontario a pour sa part été absent toute l'année pour cause de maladie.

Ann Bell, indépendante, de Colombie-Britannique, a assisté à 16 séances l'an dernier. Elle est malade depuis l'été, mais doit revenir au Sénat dans quelques mois.

Sur la liste des grands absents on trouve également Jack Austin, ancien ministre libéral; Ed Lawson, qui dirige le syndicat canadien des Teamsters; et Léo Kolber, l'ancien bailleur de fonds du parti libéral.

Seul M. Austin a accepté d'expliquer ses absences, dues à son travail avec le parti libéral, à une opération chirurgicale et à un voyage dans le sud-est asiatique avec l'ancien premier ministre Pierre Trudeau.

Les sénateurs qui s'absentent plus de 21 jours dans une session perdent \$120 par jour manqué, à moins que ces absences ne s'expliquent par des obligations publiques ou officielles, ou pour des raisons médicales.

Le Sénat a siégé du 3 février au 17 décembre l'an dernier. Le taux de présence a été particulièrement élevé à l'automne, lorsque le Sénat menaçait les Communes de ne pas adopter la loi sur les brevets pharmaceutiques.

Les libéraux détiennent la majorité des sièges au Sénat. Des 100 sénateurs qui ont siégé l'an dernier, on comptait 64 libéraux, 31 conservateurs et cinq indépendants.

Les sénateurs siègent généralement trois après-midi par semaine. Ils sont nommés par le premier ministre et reçoivent un revenu annuel qui s'est élevé à \$68,000 l'an dernier.

besoin de protection, la violence croissante, le vieillissement de la population. « Nous devons prendre le virage multi-ethnique », affirme le nouveau patron du CSSMM.

Luc Malo convient que les révélations de l'été 1987 ont sapé la confiance du personnel. La crise a laissé des « séquelles », des « plaies ouvertes ». « La seule façon de rebâtir cette confiance c'est de bien faire ce qu'on a à faire ».

Aux « grands bouleversements », « qui dépolarisent l'attention du client pour la porter sur les structures », le nouveau directeur dit préférer les petits changements au jour le jour.

Partisan de la souplesse, Luc Malo n'en est pas moins intransigeant sur l'engagement requis des gestionnaires publics. Un autre emploi pour un directeur général, c'est « inacceptable », dit-il vivement. Tout simplement inacceptable. Pour gérer les \$65 millions du CSSMM, Luc Malo reçoit \$93,000 par année.

Gould en 12 heures

MUSIQUE

MARC MORIN

Ghyslain Guertin, spécialiste de Glenn Gould, était invitée à Paris, il y a deux semaines, par le Centre culturel canadien pour l'avant-première d'une série de 12 émissions de télévision qui sera diffusée sur la chaîne FR3 de février à décembre. La série a été produite par la télévision anglaise de Radio-Canada (CBC) et traduite par Bruno Monsiegeon.

Mme Guertin a dévoilé à la presse française un ouvrage intitulé *Glenn Gould pluriel*, qui sera lancé à Montréal en février, chez Louise Courteau éditrice. Il s'agit des actes du premier colloque international sur le pianiste canadien décédé, organisé en octobre dernier à l'UQAM. Un extrait du livre sera reproduit en février par le quotidien parisien *Le Monde*, dans un numéro spécial consacré à Gould.

Professeur de philosophie au collège Édouard-Montpetit de Longueuil, Ghyslain Guertin a rédigé sa thèse de doctorat sur « Une analyse sémiologique de la critique musicale au sujet de l'interprétation de Glenn Gould ».

Dutoit reçoit Morel

L'Orchestre symphonique de Montréal organise un « musilogue » (dialogue sur la musique), ce mercredi de midi à



Glenn Gould en 1979.

bec en 1960. Après deux ans de perfectionnement au Conservatoire de musique national supérieur de Paris, avec le maître Ulysse Delecluse en 1963, il devint professeur de clarinette au conservatoire. M. Guillemette continuera son enseignement de façon partielle, tout comme sa participation à titre de membre actif, depuis 25 ans, de l'Orchestre symphonique de Québec.

Denise Lupien à l'OM

L'Orchestre métropolitain (OM) donne ce soir son premier concert de 1988, au théâtre Maisonneuve à 20 h. La violoniste Denise Lupien est la soliste de ce quatrième concert de la « série classique », sous la direction d'Agnès Schermann. Au programme : Clermont Pépin, Mozart et Beethoven.

Lauréate des concours de Radio-Canada et de l'OSM en 1974, Denise Lupien est violon-solo de l'OM depuis sa fondation et professeure au Conservatoire de musique de Montréal depuis deux ans. Elle a été violon-solo de l'Orchestre de chambre de Radio-Canada de 1983 à 1986 et membre de l'ensemble Claude-Vivier.

Hamelin à McGill

Le pianiste Marc-André Hamelin interprète des œuvres d'Ives, Haydn et Liszt, jeudi à 20 h à la salle Pollack (555, rue Sherbrooke ouest).

Signalons aussi, parmi les concerts gratuits de la semaine à McGill : le guitariste Alvaro Pierri et un ensemble de musique électroacoustique, demain à 20 h, et des œuvres contemporaines pour hautbois, vendredi à 20 h, toujours à la salle Pollack.

Musique de jardin

La classe de musique de chambre et d'alto de Robert Verreux au Conservatoire de musique de Montréal offre le prochain concert dominical du Jardin botanique. À 15 h le 31 janvier, au 4101, rue Sherbrooke est, on entendra des œuvres de Bruch, Bloch, Enesco, Brahms et Dvorak. L'entrée est libre.



Photo Jacques Grenier
Marc-André Hamelin se produit à la salle Pollack jeudi soir.



Photo Henry Grossman
Denise Lupien, violon-solo de l'Orchestre métropolitain.

13 h 30, au Piano nobile de la Place des arts. L'entrée est gratuite. La formule des « musilogues » permet à l'auditoire de rencontrer un compositeur invité et de lui poser des questions. En présence de Charles Dutoit, directeur artistique de l'OSM, et de Maryvonne Kendergi, bien connue du milieu de la musique contemporaine, le compositeur québécois François Morel discutera de sa plus récente création, *Aux couleurs du ciel*, une commande de l'OSM présentée en première mondiale, dans le cadre des « Grands Concerts », demain et mercredi soir.

Intérim au Conservatoire

Le ministère des Affaires culturelles vient d'annoncer la nomination de Wilfrand Guillemette comme directeur par intérim du Conservatoire de musique de Québec. Il remplace Jean Charron qui occupera dorénavant le poste de directeur de l'administration à la direction générale du Conservatoire de musique et d'art dramatique.

Clarinetiste de profession, M. Guillemette fut un premier prix dans cette discipline au Conservatoire de musique de Qué-

« Danse cité » à l'Eskabel

Onze exils pour cinq danseurs

MATHIEU ALBERT

Comme si l'émotion pouvait être encore plus belle lorsqu'on la cueille dans la vie d'autrui, Cheryl Prophet et Daniel Soulières, qui débloquent à l'Eskabel de mercredi à dimanche, ont pratiqué un art de détective pour construire *P.S. : m'as-tu vu te regarder* ? Une chorégraphie ficelée à la manière d'un triptyque dont la première singularité est de s'abreuer à l'émotion des autres.

La stratégie utilisée est simple mais efficace. Le tandem a interrogé, par voie épistolaire, 11 personnes exilées hors du Québec sur les motifs de leur départ. Pourquoi avoir quitté le Québec ? Pourquoi vivre ailleurs ? Comment assume-t-on le choc culturel ? La solitude est-elle la compagnie obligatoire de l'exil ?

Les réponses obtenues ont alors servi à constituer la trame de fond à partir de laquelle la pièce s'est élaborée. « Les lettres ont agi comme des références extérieures, dit Daniel Soulières. Elles ont éveillé des images en nous. Mais les trois chorégraphes que nous en avons tirées ne sont nullement illustratives. Nous ne dansons pas des situations vécues par nos correspondants ; nous nous servons plutôt de leurs émotions comme un matériau de base.

« Dans la majorité des lettres, poursuit-il, on a pu constater que la raison du départ s'explique par un besoin chez les gens de se provoquer et de trouver de nouvelles sources de stimulations personnelles. Il n'y a ni tristesse ni nostalgie. Seulement des

craintes ou des anxiétés nouvelles. »

Dans cette dérive au cœur de la vie des autres, Cheryl Prophet et Daniel Soulières ne sont pas seuls. Trois danseurs et un musicien les accompagnent : Andrew Harwood, Hélène Leclair, Gregg Parks et Eric Brown. Ce dernier, le musicien de la bande, a choisi d'évoquer la sensation de rupture liée au départ et à l'absence par une musique parsemée de bruits d'aéroport, de gare, de terminus. « La partition forme un tout homogène, précise Cheryl Prophet, avec des thèmes et des variations brodés sur ceux-ci. »

La présentation de *P.S. : m'as-tu vu te regarder* ? inaugure, par ailleurs, une nouvelle série de spectacles réunis sous le titre d'« Oeuvres d'ailleurs », qui prendront probablement la forme d'un événement annuel.

Organisé par la petite maison de production que dirige Daniel Soulières, Danse cité (également responsable des projets « Most Modern » et des « événements de la Pleine Lune »), ce nouveau créneau vise deux objectifs : d'une part, ressusciter des œuvres oubliées du répertoire de la danse contemporaine au Québec ; d'autre part, donner l'occasion à un chorégraphe de remanier une pièce ancienne pour la présenter sous un jour nouveau.

Daniel Soulières a décidé d'amorcer lui-même les activités de ce nouveau volet. *P.S. : m'as-tu vu*... avait connu une première naissance sous forme de duo, en 1984 ; le voilà qui renaît aujourd'hui, transfiguré pour cinq danseurs.



Cheryl Prophet et Daniel Soulières, du groupe « Danse cité ».

EN BREF...

■ Surprise à Avoriaz

AVORIAZ, Alpes françaises (AFP) — L'attribution, samedi soir, du Grand Prix du Festival du film fantastique d'Avoriaz (Alpes françaises) à *The Hidden*, du cinéaste américain Jack Sholder, a été accueillie avec une certaine surprise. Ce cinéaste, peu connu en Europe et dont c'est le troisième long métrage, reçoit la consécration à Avoriaz, comme c'est la tradition dans un festival qui a découvert, au fil des ans, des metteurs en scène comme Steven Spielberg, Brian de Palma ou George Miller. Il s'agit, en fait, d'une sorte de policier, mené tambour battant, où de braves citoyens deviennent subitement de dangereux tueurs. Ils sont, en fait, victimes d'extra-terrestres en train de régler leurs comptes par humains interposés. Le jury de ce 16e festival, présidé par le réalisateur américain Sidney Lumet, a délibéré pendant trois heures, non pas, semble-t-il, pour le Grand Prix, mais pour récompenser *RoboCop*, un film qui avait le tort d'être présenté dès le début comme le favori. Le jury a créé pour ce film un prix d'excellence, « en particulier pour les effets spéciaux ». Il a également accordé une mention spéciale à José Maria Civit, directeur de la photographie du film américain-espagnol *Anguish*, de Bigas Luna. Quant au prix spécial du Jury, il a été attribué au film de Hong Kong *A Chinese Ghost Story*, un film « romantique » mené à cent à l'heure qui a obtenu un grand succès auprès du public d'Avoriaz et qui aurait pu prétendre au Grand Prix. John Carpenter, l'un des maîtres du genre aux États-Unis, a une nouvelle fois échoué à Avoriaz malgré la force des images de *Prince of Darkness*, qui reçoit néanmoins le prix de la critique. Enfin, le grand prix de la « section peur » revient à *Hellraiser*, du Britannique Clive Barker, un film sanguinolant et dur, au cœur de l'horreur.

■ Ça dérange les chats

(PC) — Les arrangements originaux de la comédie musicale *Cats* sont de retour entre les mains de leur propriétaire. La partition, spécialement annotée pour le spectacle, avait été volée la semaine dernière, dans la voiture de Bruce Harvey, assistant-chef d'orchestre de la comédie musicale à succès. Ghyslain Roy, un musicien de Laprairie, a retrouvé la partition mercredi, sur un banc de neige, à un coin de rue du théâtre montréalais où le spectacle de la troupe est présenté pour encore une semaine, à indiqué vendredi un porte-parole de la salle. En guise de récompense, M. Roy a reçu quatre billets pour assister à la dernière représentation de *Cats*, samedi prochain.

■ « Mue-Danse » : place à une Belge

(LE DEVOIR) — Une artiste belge de la performance, Nicole Mosoux, présente son spectacle *Juste Ciel*, dans le cadre de la série « Mue-Danse », les 29, 30 et 31 janvier au musée d'Art contemporain de Montréal. Il s'agit de 20 histoires courtes à se raconter le soir avant la prière. Toute la gestuelle de *Juste Ciel* s'est élaborée au départ des signes et des symboles que la religion catholique nous laisse en héritage.

■ Macbeth fait une autre victime

NEW YORK (AFP) — Un homme s'est tué en tombant du balcon supérieur du Metropolitan Opera de New York, samedi, pendant une représentation de *Macbeth*. La police, qui ignore s'il s'agit d'un suicide ou d'un accident, a précisé que l'homme avait atterri sur des sièges de l'orchestre, alors que la plupart des spectateurs avaient quitté la salle, au moment du deuxième entracte de l'opéra de Verdi. La suite de la représentation a été annulée.

Des « Golden Globes » pour Le Dernier Empereur et Hope and Glory

BEVERLY HILLS, Californie (AFP) — Le film *Le Dernier Empereur* a reçu, samedi soir à Beverly Hills (Californie), le « Golden Globe » de la saison cinématographique 1988.

Décernés en début de chaque saison par l'Association de la presse étrangère de Los Angeles, les « Golden Globes » sont considérés dans les milieux du septième art comme une avant-première de ce que sera le palmarès de l'Académie des arts et des sciences cinématographiques. Ces récompenses n'ont, cependant, ni l'importance ni la célébrité des Oscars.

À la différence des Oscars, les « Globes » sont attribués aux films et acteurs comiques (ou comédie musicale) et dramatiques, et sont éga-

lement décernés aux meilleurs productions et acteurs de télévision de la saison.

Hope and Glory a reçu le « Globe » du meilleur film comique ou comédie musicale. La comédie suédoise *My Life as a Dog* a reçu celui de meilleur film en langue étrangère.

Voici les principaux lauréats des « Golden Globes » décernés samedi soir :

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

C'est pas du sarrasin...

BORDEAUX, France (AFP) — La plus grande galette des Rois du monde est française : elle mesure plus de 9 m de circonférence et pèse 124 kg.

Oeuvre de pâtisseries de Bordeaux (ouest), elle a nécessité 90 heures de

travail, 800 oeufs, 75 kg de farine, 15 kg de sucre et 40 kg de beurre.

Le gâteau des Rois a été inscrit, vendredi, au livre des records Guinness. Le précédent record était détenu par une modeste galette de 2,20 m de diamètre.

— Meilleur acteur comique : Robin Williams (*Good Morning, Vietnam*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

— Meilleur film dramatique : *Le Dernier Empereur*.

— Meilleur film comique (ou comédie musicale) : *Hope and Glory*.

— Meilleur acteur dramatique : Michael Douglas (*Wall Street*).

— Meilleure actrice dramatique : Sally Kirkland (*Anna*).

— Meilleure actrice comique : Cher (*Moonstruck*).

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Le jeu du défilé* sem. 7 h 9 h
ASTRE II: — *Wall street* sem. 7 h, 9 h 15
ASTRE III: — *Return of the living dead* sem. 7 h, 8 h 50
ASTRE IV: — *Cough trip* sem. 7 h 10, 9 h 10
BERRI I: (288-2115) — *Le cri de la liberté* 1 h, 4 h, 7 h, 10 h
BERRI II: — *Génération perdue* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI III: *Beauté fatale* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
BERRI IV: — *Les ailes du désir* 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 55
BERRI V: — *Le club de rencontre* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 (le 28 janv. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 9 h 30)
BOGART I: (844-9470) — *Overboard* 7 h, 9 h 15
BOGART 2: *La guerre oubliée* tous les jours 7 h 15, 9 h 30
BOGART 3: *À bout de souffle* tous les jours 7 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Return of the living dead* sem. 7 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE II: — *Batteries not included* sem. 7 h, 9 h 15
BROSSARD I: (465-5906) — *Toquée* sem. 7 h 10, 9 h 35
BROSSARD II: (465-5906) — *Wall street* sem. 7 h, 9 h 25
BROSSARD III: *Couch trip* sem. 7 h, 9 h 10

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Génération perdue* sem. 7 h 20, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 2: *Wall street* sem. 7 h 15, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 3: *Toquée* sem. 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 4: *Return of the living dead* 2 sem. 7 h 10, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 5: *Broadcast news* sem. 7 h, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 6: *Couch trip* sem. 7 h 15, 9 h 25
CHATEAUGUAY 1: (698-0141) — *Le jeu du défilé* sem. 7 h, 9 h
CHATEAUGUAY 2: *Kenny* sem. 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA EGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt — *Broadcast news* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40
CINÉMA EGYPTIEN 2: Mt — *Barfly* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA EGYPTIEN 3: Mt — *Batteries not included* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 15
CINÉMA OMEGA 1: — *Who's that girl, le film* sem. 9 h 15 — *Quelle nuit de galère* sem. 7 h 30
CINÉMA OMEGA 2: — *Full metal jacket* sem. 8 h 55 — *La petite boutique des horreurs* sem. 7 h 10
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — *Strange places, strange things* 1 h, 2 h 15, 3 h 30, 4 h 45, 6 h, 7 h 10, 9 h 15, 30, 9 h 45

A SURVEILLER

Rencontre de réflexion et d'échange sur le thème : « L'état normal du chrétien ; être attentif à l'Esprit de consolation » ce soir de 20 h à 22 h au Centre Leunis (4100 ave de Vendôme - Métro Villamaria). 486-6937.

Série de 5 rencontres sur la connaissance des religions ce soir de 19 h à 21 h à l'Éclaircie, local 1063, pav. Marguerite-d'Youville (2375 Côte Ste-Catherine). 343-6524.

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Cen. Permanent (3131 Sherbrooke E.) de 10 h à 8 h ; à l'Hôpital St-Michel, 6e étage salle B (8040 - 9e ave) de 10 h à 15 h 45 ; à l'Un. McGill, salle principale, édifice du Génie McConnell (entrée rue Milton) de 10 h à 18 h ; et à l'Hôpital St-Luc, auditorium (1112 Sanguinet) de 9 h à 16 h 30.

Conférence sur l'astronomie avec J.-M. Richard ce soir de 19 h 30 à la bibliothèque Germaine-Guèvremont (2900 boul. de la Concorde - Duvernay). 662-4002.

Session animée par Huguette Trudel sur la « Conscience corporelle » débutant ce soir de 19 h 30 à 22 h 30 au Centre St-Pierre (1212 Panet - Métro Beaudry). 524-3561.

Michel Garneau lira sa pièce inédite « Les guerriers » ce soir de 20 h à l'École Nationale de théâtre (5030 St-Denis). 842-7954.

Conférence sur la signification des rêves ce soir de 19 h à la bibliothèque Gabrielle Roy (3505 boul. Dagenais - Fabreville). 662-4911.

Rencontre du club des lecteurs de Longueuil ce soir de 19 h 30 à propos de l'œuvre de Miep Gies, *Elle s'appelait Anne Frank* au Centre Culturel Jacques Ferron (100 St-Laurent O.). 646-8633.

Les Petits Chanteurs du Mont-Royal sont présentement en période de recrutement pour ceux intéressés à se joindre au groupe ; il faut être en 3e année, avoir une voix juste et s'inscrire à l'audition du 30 janvier prochain entre 10 h et 11 h 30 (4300 ch. Reine-Marie). 733-8211.

Session de cours sur l'aménagement paysager, les produits chimiques et les matériaux utilisés en aménagement paysager à l'intention du grand public ; les

cours débutent le 27 janvier de 19 h à 22 h (4545 Ave Pierre-de-Coubertin - Métro Pie IX). 252-3010.

L'Atelier d'Art Martiaux des Femmes offre des cours de karaté/auto-défense pour adolescentes de 12 ans à 14 ans, inscription pour la fin janvier (2025 Gifford). 273-5797.

Service en massothérapie au Collège Marie-Victorin, séances du lundi au vendredi entre 9 h et 17 h à la Clinique du Centre d'activités physiques (7000 Marie-Victorin). 328-3828.

L'Institut Grace annonce la reprise de ses cours de rénovation et entretien pour le printemps 1988, le cours débute le 1er février et ce, pour 10 semaines (3 h par semaine). 843-6417.

Conférence du prof. Hans Möller intitulée : « La résistance nationale et la responsabilité morale au Danemark occupé par les Nazis » ce soir de 20 h à l'Un. McGill, édifice S. Leacock, salle 132. 735-2386.

Le Centre communautaire de la Côte-des-Neiges annonce la reprise de ses activités pour la saison d'hiver, telles qu'ateliers socio-culturels pour enfants, bricolage, dessin, ballet, céramique etc., (5347 Côte-des-Neiges). 733-1478.

Le Forum des citoyens âgés de Montréal annonce une réunion d'information sur la négociation d'un nouveau bail le aujourd'hui à 13 h 30 à la salle Molson, Ambulance St-Jean (405 boul. de Maisonneuve E.). 937-7401.

Conférence du Dr Gaston Harnois intitulée : « La politique de santé mentale au Québec (anglais) » ce soir de 19 h 30 (4333 ch. Côte Ste-Catherine). 731-8059.

Journée « portes ouvertes » au Collège Marianopolis ce soir de 18 h à 21 h (3880 Côte-des-Neiges). 931-8792, local 252.

Les ateliers GRAFF offrent des cours en sérigraphie et en eau-forte (963 Rachel E.). 272-4916 (Sérigraphie) et 738-7605 (eau-forte).

Conférence du Dr A. De Léan sur le facteur nutritionnel des oreillettes et ses récepteurs aujourd'hui à 11 h 30, auditorium Jacques Genest (110 ave des Pins O.). 842-1481.

CINÉPLEX I: (849-4518) — *Génération perdue* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX II: — *Dirty dancing* 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45
CINÉPLEX III: — *Les yeux noirs* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX IV: — *Chronique d'une mort annoncée* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
CINÉPLEX V: — *Apiculteur* 1 h 10, 3 h 45, 7 h 20, 9 h 40
CINÉPLEX VI: — *Who's that girl, le film* 2 h 45, 6 h 10, 9 h 35 — *Throw momma from the train* 1 h 10, 4 h 30, 8 h
CINÉPLEX VII: — *Le chant des sirènes* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX VIII: — *Toquée* 1 h 15, 4 h 10, 7 h 15, 9 h 40
CINÉPLEX IX: — *Full metal jacket* 1 h 45, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 30

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — *Full metal jacket* sem. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h 30, 9 h 10

CINÉMA MONTRÉAL II: — *Danse lascive* sem. 12 h 20, 2 h 10, 4 h, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 40

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *La vallée fantôme* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 40 (le 27 janv. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 9 h 40)

COMPLEXE DESJARDINS II: — *Au revoir les enfants* 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

COMPLEXE DESJARDINS III: — *Sous le soleil de Satan* 1 h 45, 3 h 40, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45

COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Barfly* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) —

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *La nuit américaine* 20 h 30

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Toquée* sem. 7 h 10, 9 h 25 (le 27 janv. 9 h 25)

DAUPHIN I: (721-6060) — *Le dernier empereur* sem. 2 h, 5 h, 8 h (le 28 janv. 5 h, 8 h)

DAUPHIN II: *Un zoo la nuit* 1 h 30, 3 h 45, 6 h 15, 8 h 45 (le 28 janv. 3 h 45, 6 h 15, 8 h 45)

h 15, 8 h 45 (le 28 janv. 3 h 45, 6 h 15, 8 h 45)

DORVAL I: (631-8587) — *Good morning Vietnam* sem. 7 h 10, 9 h 30

DORVAL II: *Eddy Murphy raw* tous les jours 7 h 15, 9 h 15

DORVAL III: *For keeps* tous les jours 7 h, 9 h 20

DORVAL IV: *Empire of the sun* tous les jours 8 h

DÉCARIE I: (341-3190) — *Broadcast news* sem. 7 h, 9 h 45

DÉCARIE II: — *Cough trip* sem. 7 h 30, 9 h 45

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Moonstruck* tous les jours 7 h 10, 9 h 30

FAIRVIEW II: — *Three men and a baby* 7 h 05, 9 h 10

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Wall street* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Cry freedom* 2 h, 5 h, 8 h

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Death wish* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Withnail and I* tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

GREENFIELD I: (671-6129) — *Le jeu du défilé* tous les jours 7 h, 9 h 20

GREENFIELD 2: — *Voyage tous risques* tous les jours 6 h 50, 9 h

GREENFIELD 3: — *Kenny* tous les jours 7 h 20, 9 h 25

IMPERIAL: (288-7102) — *Empire of the sun* 1 h, 4 h, 7 h, 10 h

JEAN-TALON: (725-7000) — *Beauté fatale* sem. 7 h 15, 9 h 15

KENT I: (489-9707) — *For keeps* tous les jours 7 h 15, 9 h 30

KENT II: *Nuts* tous les jours 7 h, 9 h 20

LAVAL I: (688-7776) — *Le jeu du défilé* sem. 7 h, 9 h 20

LAVAL II: — *Voyage tous risques* tous les jours 7 h 20, 9 h 30

LAVAL III: — *3 hommes et un bébé* tous les jours 7 h 05, 9 h 25

LAVAL IV: — *Liaison fatale* sem. 7 h 10, 9 h 40

LAVAL V: — *Kenny* tous les jours 7 h 15, 9 h 30

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Piles non comprises* sem. 7 h, 9 h 05

LAVAL 2000 2: *Beauté fatale* sem. 7 h 30, 9 h 30

LOEW'S I: (861-7437) — *Good morning Vietnam* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 45

LOEW'S II: — *Moonstruck* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 30

LOEW'S III: — *Nuts* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20

LOEW'S IV: — *Planes, trains and automobiles* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 25

LOEW'S V: — *Sammy and Rosie get laid* 12 h 20, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 15

LE MILIEU: Montréal (277-5711) — *Les bleus au cœur* 7 h — *Family viewing* 9 h

QUIMETSCOPE: (525-8600) — *Métal hurlant* 7 h — *Guerre et amour* 7 h 30 — *Les favoris de la lune* 9 h — *Home of the brave* 9 h 30

PALACE I: (866-6991) — *For keeps* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20

PALACE II: — *Eddy Murphy raw* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

PALACE III: — *Overboard* tous les jours 7 h, 9 h 30

PALACE IV: — *Running man* tous les jours 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45

PALACE V: — *Leonard part 6* tous les jours 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20

PALACE VI: — *Fatal attraction* 1 h 15, 3 h 50, 6 h 25, 9 h

PARADIS I: (354-3110) — *Piles non comprises* sem. 7 h 10, 9 h 10

PARADIS II: — *Génération perdue* sem. 7 h, 8 h 50

PARADIS III: — *Toquée* sem. 7 h 10, 9 h 20

PARALLELE: (843-6001) —

PARISIEN I: — *Le jeu du défilé* tous les jours 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45

PARISIEN II: — *Kenny* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 25 (jeudi 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 9 h 25)

PARISIEN III: — *Liaison fatale* 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40

PARISIEN IV: — *Voyage tous risques* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20

PARISIEN V: — *3 hommes et un bébé* tous les jours 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 10

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Piles non comprises* sem. 7 h, 9 h 15

PLACE LONGUEUIL II: — *Beauté fatale* sem. 7 h 15, 9 h 30

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Cough trip* tous les jours 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40, 7 h, 9 h 20

PLACE ALEXIS NIHON II: — *Return of the living dead* 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

PLACE ALEXIS NIHON III: — *Throw Momma from the train* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 40

PLACE DU CANADA: (861-4549) — *Last emperor* sem. 8 h (le 26 janv. 6 h, 9 h)

SAINT-DENIS I: (849-4211) — *Piles non comprises* 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 15

SAINT-DENIS II: — *C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand* 12 h 40, 2 h 45, 5 h — *Dudes* 7 h 10, 9 h 25

UNIVERSITÉ: Mt — *La publicité 87, ça change le monde ou presque* sem. 7 h — *La guerre oubliée* sem. 9 h 30

VERSAILES I: (353-7880) — *Le jeu du défilé* tous les jours 7 h 25, 9 h 35

VERSAILES II: — *Kenny* tous les jours 7 h 15, 9 h 30

VERSAILES III: — *3 hommes et un bébé* tous les jours sem. 7 h 10, 9 h 25

VERSAILES IV: — *For keeps* tous les jours 7 h 15, 9 h 30

VERSAILES V: — *Liaison fatale* sem. 7 h 10, 9 h 40

VERSAILES VI: — *Voyage tous risques* tous les jours 7 h 15, 9 h 20

WESTMOUNT: (931-2477) — *Good morning Vietnam* 7 h 10, 9 h 30

YORK: (937-8978) — *Three men and a baby* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h à 02h30

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mt (285-0007) — Jazz le mer. et mer. à 21h30 — Jazz du jeu. au sam. à 22h — Jazz le dim. à 21h30

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — Jazz les mardis soirs à 22h — Le 26 janv. Daniel Bustamante, bossa nova

BAR TERRASSE: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Raymond Brunet à l'accordéon, du lun. au ven. de 17h à 19h30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Les lundis, sessions d'improvisation à 19h — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 17h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h — Live Jazz avec le trio de Claude Fois, mer. de 12h à 14h

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h à la fermeture, et le samedi de 20h à 03h — Michelle Sweeney, chanteuse de jazz, soul et R & B, du mer. au sam. à compter de 22h, 3 spectacles par soir

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — La Boîte à Lily, A-compter de 18h, du mar. au sam. souper en musique avec Marie-Paule Quintin — Spectacle de Lily Maxime, jeu. au sam. à 22h

BISTRO-BAR BLUES CLAIR: 901 est boul. Maisonneuve, Montréal — 5 à 8 h, mer. et ven. avec Robert Gélinas, pianiste, et invités — Le 26 janv. Eric Longworth, violoncelle

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — Ligue universitaire d'improvisation, noir vs blanc, le 25 janv

CAFÉ DE LA PLAC: PDA Montréal (842-2112) — « La Musica Deuxième » de Marguerite Duras, m. en s. Daniel Roussel, du 13 janv. au 27 fev.

CAFÉ-THÉÂTRE LE FAUX BOURGEOIS: 550 rue Poupart, Montréal (526-4552) — « Voisin, voisins » de Christian Bédard, théâtre La Rueille Montmain, m. en s. Luc de Larroche, les 28-29-30 janv. à 20h

CAFÉ THYLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — The Night Swingers, les 29-30 janv. à 21h30

CAFÉ TIMÈNES: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734) — 5 à 8 tous les jours — Cinéma du Mardi: Festival James Dean, présentation du film « East of Eden » le 26 janv. à 21h

LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8588) — Billy Groggett, pianiste de Honky Tonk, en permanence, à compter de 17h

LA CHACONNE: 342 est Ontario, Montréal (843-8620) — Diane Goudreau, aut-comp-inter. les 25-26 janv. à 21h

CHAPELLE LOYOLA: 7141 ouest Sherbrooke, Montréal — Camerata Ars Nova et The Concordia Chamber Choir, dans un concert de musique contemporaine, le 26 janv. à 20h

CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Mt (845-5447) — Tous les mardis soirs, Boubacar Diabate, ikolore africain, à 22h30

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h à 21h — Happy hours de 17h à 21h

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 22h30

ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381) — « La déposition » de Hélène Pedneault, m. en s. Claude Poissant, du 20 janv. au 14 fev. du mar. au dim. 20h30

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4191) — Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « La femme d'intérieur » texte de Robert Claing, m. en s. Martine Beaulieu, Robert Claing et Marie LaBerge, du 19 janv. au 13 fev. du lun. au ven. 20h30, sam. 17h, et 20h30

LES FOUPOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Montréal — American Devices/Vegetables, le 26 janv.

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Desjard du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h — Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h à 02h

HÔTEL MERIDIAN: 4 complexe Desjardins, Mt (285-1450) — Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Cessari, du lun. au ven. de 17h à 24h — François Comeau, du mar. au sam. de 20h à 24h

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, lundi 25 janvier 1988

Tourbières Premier grandit naturellement grâce à l'énergie consacrée à la recherche

GUY PAQUIN
Collaboration spéciale

PROFIL RÉA

Bernard Bélanger a fait le pari de la recherche et du développement. Le président et chef de la direction de Entreprises Premier CDN, une compagnie qui exploite des tourbières un peu partout au Canada, estime qu'avec les trois-quarts de millions de dollars que la compagnie investira cette année dans la recherche, elle est le plus important agent de recherche industrielle à l'est de Montréal. Situé à Rivière-du-Loup, le centre de recherche de Premier occupe une superficie de 9.000 pieds carrés et emploie 25 chercheurs à temps plein. En collaboration avec des institutions québécoises, canadiennes, américaines et françaises, Premier met au point de nouveaux milieux de culture à base de tourbe destinés aux horticulteurs, à l'industrie forestière, aux éleveurs de champignons et de légumes de serres. Le Centre québécois de la valorisation de la biomasse s'est associé à Premier au début de 1987 pour pi-

loter un programme de recherche étalé sur trois ans dont le but est de développer à l'échelle industrielle des procédés de fabrication de nouveaux produits utilisant la tourbe dans le domaine horticole. Depuis 1983, c'est \$2,5 millions que Premier a investis dans la recherche scientifique. En 1987, le quart des bénéfices de la compagnie y a passé. Cela explique sans doute pourquoi la compagnie, depuis 1985 n'a jamais pu dégager un bénéfice net de plus de 4 % de son chiffre d'affaires. « Nous exportons, explique Bernard Bélanger, une matière première. Nous voulons en finir avec la vilaine habitude québécoise et canadienne d'envoyer outre-frontière des produits bruts auxquels nos voisins du Sud ajouteront les ingrédients requis pour en retirer un profit qui en vaille la peine. Nous travaillons à développer des produits tels notre Pro-Mix,

une tourbe additionnée de minéraux sélectionnés dont le prix de vente est plus élevé que celui de la tourbe brute et qui nous permet par conséquent de dégager une marge de bénéfice plus intéressante. Nous venons de compléter la recherche sur un nouveau produit destiné au rempotage des plantes d'appartement, un terreau deux fois plus léger que les milieux de culture existants. Seulement au niveau des coûts de transport, ses avantages sont évidents. D'autre part, nous en sommes au stade du développement de milieux de culture pour les conifères qui visent le reboisement des forêts et nous développons des sols à haute performance destinés aux légumes de serres. En contexte de libre-échange agricole, ces sols et le faible coût de l'énergie peuvent faire toute une différence. »

De tous les extracteurs de tourbe

au Québec, Premier ne compte qu'un concurrent qui se donne la peine d'amander son produit pour l'adapter à divers usages. Au Canada, 4 producteurs de tourbe seulement, sur une soixantaine, le font. C'est ainsi que Premier a pu s'assurer de 27 % du marché de la tourbe horticole et 50 % du marché nord-américain des milieux de culture à base de tourbe. Pour Jacques Lemay, associé au financement corporatif chez Lévesque Beaubien, preneur ferme du titre Premier depuis son inscription en bourse le 11 janvier 1988, l'énergie que la compagnie met dans la recherche permet une croissance naturelle par le dedans au lieu d'un accroissement à coup d'acquisitions de concurrents.

Pourtant, au départ, c'est par une acquisition que Bernard Bélanger est passé aux ligues majeures. « Entre 1963 et 1977, je dirigeais La Tourbe du Saint-Laurent et je vendais ma production à des agents commerciaux américains dont le principal était Premier Peat Moss. Le principal actionnaire de Premier n'était plus très jeune et restait attaché à des techniques d'extraction d'un autre âge. Pendant ce temps, je modernisais ma compagnie, passant entre autre à l'extraction par succion. En 1977, suite à l'acquisition de tourbières sur la côte sud du fleuve, je produisais à peu près autant que mon distributeur américain. À la retraite du dirigeant de Premier, j'ai fait une offre aux cadres de la compagnie et nous nous sommes associés. Le petit venait d'absorber le grand. »

Depuis ce temps, la compagnie a continué d'innover, transformant radicalement ses techniques d'extraction. Premier a développé un aspirateur à 4 bouches de collection automatisé qui s'adapte aux accidents de terrain pour lequel la compagnie détient des brevets canadien et américain. Un convoyeur-distributeur sorti du centre de recherche de la compagnie manipule les sacs de 90 livres de tourbe et est, lui, en attente de son brevet canadien. Selon M. Bélanger, Premier pourra bientôt exporter, outre ses terres à haute performance, sa technologie de pointe d'extraction et de manipulation du produit.

La compagnie a connu, en 1986,



M. Bernard Bélanger, président et chef de la direction de Entreprises Premier, estime que la compagnie est l'un des plus importants agents de recherche de l'est du Canada.

des ventes record de \$46,5 millions. Mais le mauvais temps qui a prévalu cet été-là fut responsable d'une mauvaise récolte et a entraîné des ventes plus faibles en 1987; le chiffre d'affaires a plafonné à \$40 millions. Toutefois, l'été 1987 ayant été élément, on prévoit que les stocks actuels se traduiront en ventes de \$62,6 millions pour l'exercice achevant le 31 mai 1988. Le bénéfice net sera d'environ \$4 millions, soit 6 % des ventes ou \$0,67 l'action. Chez Premier comme chez Lévesque Beaubien on explique que le taux de dilution de 62 % de l'action ne traduit pas fidèlement la réalité. Ainsi, Jacques Lemay, spé-

cialiste en financement chez le courtier, explique que des tourbières achetées il y a 20 ans figurent encore dans l'actif corporel à leur prix d'achat. Quoi qu'il en soit, la compagnie offre au public détenteur de ses actions un dividende fixe, préférentiel et cumulatif de \$0,49 l'action par année. Émis à \$7, le million d'actions de Premier s'est stabilisé à \$6,75 depuis le 11 janvier. Il n'est pas impossible que l'annonce prochaine de l'achat par Premier d'une tourbière, privatisée par l'une des provinces de l'Ouest que les règles du jeu nous empêchent de nommer, aura un effet « Vitagro » sur le titre.



Premier et le Centre de recherche québécois de la valorisation de la biomasse sont associés dans un programme de recherche pour développer de nouveaux produits utilisant la tourbe.

L'inflation demeure la préoccupation principale de la Banque du Canada

GORD MCINTOSH
Presse canadienne

OTTAWA (PC) — En quelques phrases lapidaires, le leader non élu de l'une des plus puissantes institutions gouvernementales au Canada a décrété ce que sera la politique économique du pays jusqu'à nouvel ordre.

Les propos du gouverneur de la Banque du Canada John Crow amèn-

ent à se questionner sur les pouvoirs de la banque centrale.

M. Crow a informé sans ménagement le comité des finances des Communes que l'inflation n'était pas sous contrôle et que la banque centrale n'abaîsserait pas les taux d'intérêt pour combattre le chômage.

En fait, a-t-il dit, l'économie du centre du pays risque de surchauffer, c'est pourquoi la Banque du Canada se prépare déjà à arrêter l'in-

flation. Depuis presque quatre ans, l'inflation se maintient à un taux d'un peu plus de quatre pour cent. Mais ce n'est pas suffisant pour M. Crow, qui déclare qu'il veut arriver à stabiliser les prix. Autrement dit, l'option zéro...

Les commentaires de M. Crow font déjà des étincelles parmi les députés des trois partis.

Ainsi, la critique des finances du NP, Michael Cassidy, a eu des remarques acerbes envers M. Crow vendredi, aux Communes, parce qu'il laisse tomber les gens sans emploi.

M. Cassidy a parlé avec éloquence des deux Canada, celui qui est géographiquement petit mais peuplé et dont l'économie surchauffe, et les immenses étendues de terres où le chômage est chronique et fort élevé.

Mais l'éloquence, c'est tout ce qui est permis à M. Cassidy, ou à n'importe qui d'autre, puisque le gouverneur a parlé.

Même le ministre des Finances Michael Wilson est prêt à le suivre. Lorsqu'on lui a demandé de commenter les remarques de M. Crow, M. Wilson a commencé par évoquer la stabilité de l'inflation au Canada et le nombre croissant d'emplois.

Mais lorsque les journalistes lui ont rappelé que M. Crow estime que ce n'est pas suffisant, M. Wilson a changé de ton, soulignant que le taux d'inflation de certains des principaux partenaires commerciaux du Ca-

nada, comme la France, l'Allemagne de l'Ouest et le Japon, était encore plus bas.

En fait, la situation économique américaine nous concerne davantage. Le taux d'inflation aux États-Unis est au même niveau que celui du Canada. Mais il y a un an, il n'atteignait que le quart du nôtre. L'inflation que connaissent actuellement les États-Unis risque d'être « importée » chez-nous en raison de nos liens commerciaux avec notre voisin du sud.

M. Crow veut donc que le Canada soit dans la meilleure position possible pour absorber le choc de l'inflation américaine.

Visiblement, le gouverneur de la Banque du Canada juge que le krach boursier d'octobre dernier ne conduira pas immédiatement à une récession.

À son avis, il resterait suffisamment de temps pour faire en sorte que la lutte à l'inflation se fasse sans douleur.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514) 934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

AVOCAT DEMANDÉ

avec une bonne expérience en droit de la famille
Si vous êtes « séparé » ou « divorcé » et que vous pouvez disposer de quelques heures de votre temps, comme bénévole, joignez notre association et devenez membre actif, vous vous ferez des amis et peut-être de futurs clients.
L'enfant a plus besoin de son PÈRE, que d'un GRAND FRÈRE

Le Groupe d'entraide aux pères et de soutien à l'enfant
Pour renseignements: téléphone: 325-1512

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Brevets
Marques de commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Facsimile (514) 288-8389



M. John Crow, gouverneur de la Banque du Canada.

Cette semaine à la bourse

Projet de fractionnement

■ **Agra Industries**: actions ordinaires catégories A et B, base de fractionnement de 2 pour 1, assemblée des actionnaires le 27 janvier.

Changement de nom

■ **Whonnock Industries Ltd.**, change de nom pour s'appeler **International Forest Products Ltd.** Le nouveau symbole sera IFP.A pour les actions ordinaires classe A, et IFP.PR.A pour les actions privilégiées série 1.

Offre de rachat d'actions

■ **Norcen Energy Resources Ltd.**, offre de racheter le 1er février toutes ses actions privilégiées série A au prix de \$27,50 par action.

■ **Transalta Resources Corp.**, offre de racheter le 1er février toutes ses actions privilégiées série C au prix de \$25 par action.

Droits de souscription

■ **Hill Crest Resources Ltd.**: base de souscription de 1 droit pour 4 actions détenues, 4 droits plus \$0,75 permettent de souscrire à 1 nouvelle action. Date d'échéance, le 12 février 1988

■ **IU International Corp.**: base de souscription: pour chaque action ordinaire détenue, 1 droit sera accordé permettant d'acheter 1 action privilégiée.

Séparation des unités

■ **Corporation Métal Deployé** (MD.A et MD.WT.A), date de séparation: le 25 janvier 1988

Échéance de bons de souscription

■ **Novamln Inc.** (NOV.WT): base de souscription, 1 bon pour 1 action accréditive au prix de \$4,20. Date d'échéance, le 31 janvier 1988

Nouvelles inscriptions

■ **Gordex Minerals Ltd.** (GXM)
■ **Geoffrion Leclerc Inc.** (GFL.B + GFL.WT)
■ **Groupe Harricana Ind.** (HAM.A.)
■ **Ressources Pionnier (Canada) Ltd.** (PIQ et PIQ.WT)

Bons de souscription admis à la cote

■ **Ressources Pionnier (Canada) Ltée** (PIQ.WT): base de souscription, 2 bons/1 action ordinaire. Prix de \$0,80. Date d'échéance, le 5 février 1988

Changement de nom

Le **Groupe Cabano D'Anjou Inc.** (ANJ.M) changera de nom pour s'appeler **Cabano Expeditex Inc.** (IPD.M), ce changement de nom entrera en vigueur le 25 janvier 1988.

Ces données sont fournies par

Tassé

RELAIS D'AFFAIRES

LAURENTIDES

Auberge St-Denis
23 chambres (18 avec foyer)
à partir de 125\$/jour occ. simple.
Incluant: hébergement 1 soir, 3 repas, salle de réunion, pause-café, audio-visuel, taxes et service. 61, rue St-Denis, Saint-Sauveur-des-Monts J0R 1R0. (514) 227-4766/de Mtl.: 487-5602

Hôtel Sapinière
Val David
Venez découvrir le calme et la tranquillité à 1 heure de Montréal. 70 chambres, grand confort, cuisine raffinée — table d'hôte. Un endroit tout désigné pour réunions, séminaires, congrès, etc... 5 salles de conférence, équipement audio-visuel complet, pouvant accueillir 10 à 100 personnes. Sports: pistes privées de ski de fond, etc.
Prix de l'excellence du tourisme Québécois.
C.P. 190 — Val David — J0T 2N0 / Mtl.: 866-8262
Ext. de Mtl.: 1-800-567-6635 / Val David: (819) 322-2020 Télex: 05-839630 Fax: (819) 332-6510

ESTRIE

AUBERGE DE JOUVENCE: Parce que vos réunions doivent être efficaces, Jouvence vous offre son forfait-affaires tout compris, à partir de 55\$ par jour, p.p., en occ. double incluant: chambre, 3 repas, salle de réunion, équipement didactique, pauses-café, et plus encore. Capacité d'accueil maximum 130 personnes en occ. double, 78 en occ. simple. Au cœur du Parc Orford, à 75 minutes de Montréal. Route 220, Orford Bonsecours JOE 1H0 514-532-3134.

Hovey Manor
Notre site retiré au bord du lac à North Hatley vous assure le calme pour des séminaires productifs. 36 chambres de grand confort face au lac, plusieurs avec foyers, jacuzzi et balcon privé. Salles de congrès complètement aménagées, service de conciergerie et de secrétariat 24 heures par jour. Cuisine innovatrice, classée 4 fourchettes. Piste de ski de fond à notre porte et à 15 min. du Mont-Orford. Seulement 70 minutes de Montréal via route 55. Forfaits séminaires d'excellent rapport qualité-prix. Gagnant régional du Grand Prix de Tourisme 1986. 1-819-842-2421 — C.P. 600, North Hatley, Québec J0B 2C0.

AUBERGE HATLEY: Auberge de prestige Membre de RELAIS ET CHATEAUX, un relais pour les gourmets, gourmands, gagnant régional du Mérite de la Restauration du Québec, 22 chambres dont certaines avec foyer. L'atmosphère paisible et hospitalière fait de l'Auberge Hatley un site idéal pour la tenue de rencontres, groupes de travail et séminaires. 3 salles pouvant accueillir entre 6 et 30 personnes dans un climat propice à la réflexion et à la détente.
C.P. 330, North Hatley, J0B 2C0, (819) 842-2451.

ESTRIMONT: Complexe hôtelier face au mont Orford. 46 chambres, salons tout confort, foyer, balcons privés, air climatisé. Suites exécutives pour vos V.I.P. 60 chalets et villas luxueux. Salles de réunion, capacité V.P. de 300 pers. Environnement exceptionnel, ambiance paisible et chaleureuse, propice à la détente, donc à une productivité accrue. Excellente cuisine. Pour garder la forme, squash, racquet ball, saunas, bain turc, piscine, salle d'exercice, tennis et piscines sur place. Bienôt 35 nouvelles chambres, 8 salles additionnelles et une piscine intérieure pour répondre à la demande. Demandez notre vidéo. Appelez Denise au 1-800-567-3402 ou (819) 843-1616

LAC BEAUPORT

Le Manoir St-Castin offre un cadre idéal pour réceptions, réunions d'affaires, table d'hôte. Inclus dans nos forfaits: tennis, piscine, plage, etc... selon les possibilités du moment: demandez notre brochure **Manoir St-Castin**, 99, Chemin Tour du Lac, LAC BEAUPORT (Québec) G0A 2C0 (418) 849-4461, 1-800-463-4824.

NOUVEAU CHÂTEAU LAC BEAUPORT
A quinze minutes du Vieux Québec, le Nouveau Château Lac Beauport vous offre des forfaits complets d'affaires à prix compétitifs. L'endroit idéal pour vos congrès, réunions, séminaires, etc... Plusieurs salles de conférences entièrement équipées pouvant accueillir de 6 à 400 personnes. Possibilité de pratiquer presque tous les sports. Forfaits complets disponibles à partir de 89\$, par pers. par jour, occ. simple.
154, Chemin Le Tour du Lac Lac Beauport 1-418 849-1811 1-(800) 563-2692

L'ACTUALITE BOURSIERE

LES TITRES REA

FLUCTUATIONS HEBDOMADAIRES

Firme	Prix à l'émission	Haut 52 dernières semaines	Bas	Cours de la semaine précédente	Cours actuel	Variation en % des cours	C/B 12 derniers mois
ÉMISSIONS 1987							
AMISK	\$ 1.00	\$ 0.95	\$ 0.25	\$ 0.40	\$ 0.25	-37.5 %	-
BASTIEN	\$ 4.00	\$ 5.37	\$ 1.06	\$ 1.95	\$ 1.95	0.0 %	7.8
BIOREX (GROUPE)	\$ 1.50	\$ 1.60	\$ 0.40	\$ 0.70	\$ 0.70	0.0 %	-
BOCENOR BF (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.15	\$ 1.00	\$ 1.55	\$ 1.55	0.0 %	-
BOMEM	\$ 3.25	\$ 3.15	\$ 2.30	\$ 2.70	\$ 2.80	3.7 %	-
COVER (INDUSTRIES)	\$ 3.00	\$ 2.90	\$ 2.50	\$ 2.60	\$ 2.60	0.0 %	-
COVER (IND.) bon	-	\$ 0.30	\$ 0.15	\$ 0.30	\$ 0.30	0.0 %	-
DERAGON LANGLOIS	\$ 2.25	\$ 1.75	\$ 0.45	\$ 0.51	\$ 0.50	-2.0 %	2.3
DIABRASIE INTERN.	\$ 3.75	\$ 3.50	\$ 2.35	\$ 2.90	\$ 2.65	-8.6 %	-
DOREL (INDUSTRIES)	\$ 5.00	\$ 5.12	\$ 2.00	\$ 2.35	\$ 2.10	-10.6 %	-
DUMAGAMI (MINES)	\$ 16.00	\$ 16.25	\$ 8.00	\$ 12.00	\$ 11.12	-7.3 %	-
DUMAGAMI (MINES) bon	-	\$ 6.12	\$ 1.70	\$ 2.55	\$ 2.10	-17.6 %	-
EQUIPEMENTS DENIS	\$ 4.50	\$ 3.75	\$ 1.50	\$ 1.55	\$ 1.50	-3.2 %	4.1
EQUIPEMENTS DENIS bon	-	\$ 0.60	\$ 0.20	\$ 0.15	\$ 0.10	-33.3 %	-
FIDUCIE DU QUEBEC A	\$ 7.00	\$ 8.50	\$ 3.50	\$ 3.85	\$ 3.85	0.0 %	6.3
FORATEK INTERN.	\$ 2.50	\$ 2.20	\$ 0.80	\$ 1.00	\$ 1.15	15.0 %	-
FORESBEC	\$ 3.25	\$ 3.85	\$ 1.35	\$ 1.41	\$ 1.70	20.6 %	5.9
GOLDEX MINES	\$ 6.63	\$ 8.62	\$ 2.80	\$ 3.20	\$ 3.15	-1.6 %	-
GOLDEX MINES bon	\$ 0.37	\$ 7.00	\$ 1.60	\$ 2.15	\$ 1.90	-11.6 %	-
GOYETTE (GROUPE)	\$ 2.91	\$ 2.85	\$ 2.35	\$ 2.55	\$ 2.45	-3.9 %	-
GOYETTE (GROUPE) bon	-	\$ 0.30	\$ 0.15	\$ 0.25	\$ 0.30	20.0 %	-
GUARDIAN TRUSTCO	\$ 5.63	\$ 6.12	\$ 3.50	\$ 4.25	\$ 3.85	-9.4 %	5.9
HARRICANA (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 3.50	\$ 3.00	\$ 3.50	\$ 3.50	0.0 %	-
IDEAL (GROUPE)	\$ 8.00	\$ 8.25	\$ 2.50	\$ 4.70	\$ 4.75	1.1 %	5.9
IGLOO VIKSKI	\$ 2.00	\$ 1.90	\$ 0.50	\$ 0.80	\$ 0.75	-6.3 %	-
LASSONDE IND.	\$ 6.75	\$ 5.50	\$ 2.00	\$ 3.50	\$ 3.50	0.0 %	-
LASSONDE IND. bon	-	\$ 2.05	\$ 0.35	\$ 0.35	\$ 0.35	0.0 %	-
LAVALIN IND.	\$ 10.00	\$ 13.50	\$ 2.25	\$ 3.20	\$ 3.50	9.4 %	11.7
LESSARD BEAUCAGE	\$ 2.75	\$ 2.45	\$ 0.95	\$ 1.20	\$ 1.15	-4.2 %	16.4
LESSARD BEAUCAGE bon	-	\$ 0.75	\$ 0.07	\$ 0.03	\$ 0.07	133.3 %	-
MAAX	\$ 2.50	\$ 2.70	\$ 1.05	\$ 1.10	\$ 1.25	13.6 %	-
MABAIE	\$ 6.00	\$ 5.75	\$ 2.25	\$ 3.00	\$ 3.05	1.7 %	5.9
MACYRO (GROUPE)	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 2.50	\$ 3.75	\$ 3.35	-10.7 %	-
MEMOTEC DATA (a)	\$ 15.63	\$ 19.87	\$ 5.00	\$ 13.37	\$ 13.25	-0.9 %	8.7
METAL DEPLOYE	\$ 4.50	\$ 4.60	\$ 1.15	\$ 1.25	\$ 1.00	-20.0 %	-
MUSCOCHO (EXPLOR.)	\$ 3.70	\$ 8.00	\$ 2.90	\$ 3.40	\$ 3.50	2.9 %	-
PREMIER CDN (Ent.)	\$ 7.00	\$ 7.00	\$ 6.37	\$ 6.63	\$ 6.75	1.8 %	-
ROCTEST	\$ 2.50	\$ 2.50	\$ 0.75	\$ 0.90	\$ 0.90	0.0 %	-
SANI-GESTION	\$ 2.25	\$ 2.70	\$ 1.25	\$ 1.90	\$ 1.90	0.0 %	-
SANI-GESTION bon	-	\$ 1.00	\$ 0.15	\$ 0.20	\$ 0.20	0.0 %	-
SOFICORP (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.45	\$ 1.30	\$ 1.30	\$ 1.55	19.2 %	-
SUMNER SPORTS	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 2.00	\$ 2.60	\$ 2.50	-3.8 %	4.8
SYSTEM	\$ 2.00	\$ 2.75	\$ 0.50	\$ 0.80	\$ 0.85	6.2 %	-
TAURUS CHAUSSURES	\$ 7.00	\$ 12.00	\$ 2.50	\$ 2.90	\$ 2.85	-1.7 %	-
TECRAD	\$ 3.00	\$ 4.05	\$ 2.00	\$ 2.25	\$ 2.16	-4.0 %	7.7
TOLGECO (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.10	\$ 1.80	\$ 1.85	\$ 1.80	-2.7 %	-
TRANSAT A.T.	\$ 3.00	\$ 3.60	\$ 0.90	\$ 1.00	\$ 0.90	-10.0 %	-
UAP	\$ 16.00	\$ 31.87	\$ 11.00	\$ 13.50	\$ 12.75	-5.6 %	10.6
VAN HOUTTE A. L.	\$ 5.00	\$ 4.60	\$ 2.20	\$ 3.00	\$ 2.80	-6.7 %	10.4
VAN HOUTTE bon	-	\$ 1.10	\$ 0.25	\$ 0.30	\$ 0.30	0.0 %	-
ÉMISSIONS 1986							
ACDS (SYS. GRAPHIQUE)	\$ 2.00	\$ 4.25	\$ 0.80	\$ 1.15	\$ 1.15	0.0 %	115.0
ADS ASSOCIES	\$ 5.00	\$ 5.37	\$ 1.31	\$ 1.36	\$ 1.36	0.0 %	45.3
ALGO (GROUPE)	\$ 8.25	\$ 11.87	\$ 6.00	\$ 7.25	\$ 7.00	-3.4 %	-
ALGO (GROUPE) bon	-	\$ 3.90	\$ 0.35	\$ 0.40	\$ 0.35	-12.5 %	-
ALI. COUCHE-TARD	\$ 2.12	\$ 4.40	\$ 1.90	\$ 2.00	\$ 2.00	0.0 %	8.3
ALI. COUCHE-TARD bon	-	\$ 1.30	\$ 0.10	\$ 0.10	\$ 0.10	0.0 %	-
AMISCO (INDUSTRIES)	\$ 5.25	\$ 6.62	\$ 2.25	\$ 3.30	\$ 3.30	0.0 %	8.2
ARDEN (PLACEMENTS)	\$ 3.00	\$ 4.30	\$ 0.55	\$ 0.75	\$ 0.85	13.3 %	-
ATLANTIC IM. ET SON	\$ 6.50	\$ 5.87	\$ 2.30	\$ 2.60	\$ 2.60	0.0 %	5.8
AUB. GOUVERNEURS	\$ 4.50	\$ 3.90	\$ 2.10	\$ 2.40	\$ 2.40	0.0 %	5.7
AUB. GOUVERNEURS bon	-	\$ 1.25	\$ 0.09	\$ 0.06	\$ 0.09	50.0 %	-
AUGMITTO	\$ 1.25	\$ 2.60	\$ 0.93	\$ 1.62	\$ 1.46	-9.9 %	-
AUR (RESS.)	\$ 2.40	\$ 15.00	\$ 4.55	\$ 5.75	\$ 5.75	0.0 %	-
AUTO POINT	\$ 2.00	\$ 3.15	\$ 1.00	\$ 1.15	\$ 1.15	0.0 %	7.7
AVCORP(INDUSTRIES)	\$ 5.50	\$ 11.00	\$ 3.50	\$ 4.25	\$ 4.10	-3.5 %	29.3
BANQUE NATIONALE (a)	\$ 14.13	\$ 18.12	\$ 8.50	\$ 10.87	\$ 10.87	0.0 %	5.9
BANQUE ROYALE	\$ 34.00	\$ 38.75	\$ 25.75	\$ 28.37	\$ 27.50	-3.1 %	6.8
BANQUE ROYALE bon	-	\$ 4.70	\$ 0.13	\$ 0.20	\$ 0.14	-30.0 %	-
BCE MOBILE (g)	\$ 10.00	\$ 11.25	\$ 8.00	\$ 9.38	\$ 8.62	-8.1 %	-
BESTAR	\$ 5.75	\$ 6.37	\$ 1.25	\$ 2.20	\$ 2.25	2.3 %	6.8
BOIS FRANC ROYAL	\$ 2.50	\$ 2.99	\$ 1.30	\$ 1.50	\$ 1.40	-6.7 %	5.2
BOMBARDIER B (a,b)	\$ 6.87	\$ 14.25	\$ 6.50	\$ 7.62	\$ 8.25	8.3 %	8.1
CABANO EXPEDITEX	\$ 5.00	\$ 8.87	\$ 2.75	\$ 4.75	\$ 4.55	-4.2 %	9.7
CAMBIOR INC.	\$ 10.00	\$ 35.25	\$ 13.75	\$ 18.00	\$ 16.62	-7.7 %	-
CAMBIOR INC. bon	-	\$ 25.12	\$ 5.00	\$ 8.00	\$ 7.00	-12.5 %	-
CANAM MANAC A	\$ 15.50	\$ 13.75	\$ 6.25	\$ 7.75	\$ 7.50	-3.2 %	9.0
CANTREX (GROUPE) A	\$ 3.80	\$ 6.37	\$ 2.55	\$ 2.75	\$ 2.70	-1.8 %	5.6
CANTREX (GROUPE) bon	\$ 0.20	\$ 1.50	\$ 0.12	\$ 0.12	\$ 0.18	50.0 %	-
CFS (GROUPE)	\$ 3.00	\$ 3.75	\$ 1.00	\$ 1.90	\$ 1.85	-2.6 %	6.6
CFS (GROUPE) bon	-	\$ 1.90	\$ 0.10	\$ 0.15	\$ 0.15	0.0 %	-
CGI(GROUPE) INC.	\$ 6.50	\$ 7.25	\$ 1.50	\$ 1.75	\$ 1.80	2.9 %	6.7
COGECO (GROUPE)	\$ 9.00	\$ 10.00	\$ 3.50	\$ 5.25	\$ 5.25	0.0 %	9.7
COMPUTERTIME	\$ 1.50	\$ 2.45	\$ 0.35	\$ 0.40	\$ 0.41	2.5 %	20.5
COTT	\$ 7.00	\$ 8.50	\$ 4.00	\$ 5.50	\$ 5.12	-6.9 %	6.6
CREDIT IND. DES. A	\$ 6.50	\$ 9.00	\$ 3.75	\$ 4.50	\$ 4.65	3.3 %	8.6
DIONNE (TEXTILES)	\$ 5.00	\$ 5.37	\$ 2.70	\$ 2.80	\$ 2.85	1.8 %	4.5
DIONNE (TEXTILES) bon	-	\$ 0.99	\$ 0.06	\$ 0.10	\$ 0.10	0.0 %	-
DISNAT A	\$ 2.00	\$ 4.60	\$ 1.00	\$ 1.65	\$ 1.69	2.4 %	5.3
DMR	\$ 8.00	\$ 10.37	\$ 3.50	\$ 3.85	\$ 3.75	-2.6 %	11.0
DOMCO	\$ 13.25	\$ 10.37	\$ 5.50	\$ 6.50	\$ 5.50	-15.4 %	10.0
DOMICIL	\$ 2.50	\$ 3.75	\$ 0.35	\$ 0.45	\$ 0.50	11.1 %	-
ESPADON-PETER.	\$ 3.00	\$ 4.25	\$ 0.80	\$ 1.00	\$ 1.00	0.0 %	-
ESPADON-PETER bon	-	\$ 2.20	\$ 0.20	\$ 0.20	\$ 0.20	0.0 %	-
ESPALAU	\$ 3.00	\$ 5.75	\$ 2.50	\$ 3.85	\$ 4.00	3.9 %	5.4
ESPALAU Pr.	\$ 12.00	\$ 21.00	\$ 10.25	\$ 12.00	\$ 12.00	0.0 %	-
FLETCHER(GROUPE)	\$ 3.50	\$ 6.25	\$ 2.75	\$ 4.50	\$ 4.40	-2.2 %	13.8
FORESBEC	\$ 2.00	\$ 3.85	\$ 1.35	\$ 1.41	\$ 1.70	20.6 %	5.9
GEOFFRION, LECLERC	\$ 6.00	\$ 7.12	\$ 1.75	\$ 1.75	\$ 1.80	2.9 %	3.1
GEOFF. LECLERC bon	-	\$ 3.80	\$ 0.15	\$ 0.17	\$ 0.20	17.6 %	-
GRILLI (IMMOBILIER)	\$ 9.00	\$ 14.62	\$ 5.50	\$ 5.75	\$ 5.75	0.0 %	5.2
GROUPE CHAMPLAIN	\$ 3.00	\$ 3.90	\$ 0.85	\$ 1.00	\$ 1.00	0.0 %	-
GROUPE TRANS							

L'AUTOMOBILE

En marge du Salon : physionomie de l'automobile cette année

MARC BELVA
Collaboration spéciale

Pour l'observateur de la chose automobile, un salon comme celui qui vient de se terminer comporte quelques enseignements qui ne sont pas nécessairement apparents sur les modèles présentés, ou qui, à tout le moins, ne sautent pas aux yeux. Dans certains cas, un événement mineur peut avoir une signification profonde difficilement saisissable, ou bien des retombées à long terme dont l'importance ne devient évidente que plus tard.

Cependant, les modèles du Salon de Montréal comportent des changements importants, qui modifient les règles du jeu dans une large mesure et ne sont pas nécessairement subtils. Voici, en vrac, quelques éléments révélateurs de la physionomie de l'automobile en 1988 :

■ La notion de « marque de commerce » est cruellement galvaudée par une vaste majorité des fabri-

que Porsche pourrait se trouver en fort mauvaise posture, car elle est très tributaire du marché américain; les modèles à 4 cylindres (924S, 944) sont devenus presque invendables et leur production sera considérablement réduite, peut-être stoppée définitivement. C'est dû à ce qu'à partir d'une certaine somme, l'acheteur est très réticent à se procurer un « quatre cylindres » lorsqu'il existe des modèles concurrents dotés de V-8, de V-12, ou à tout le moins d'un V-6, moteurs qui présentent tous un charme supérieur et des qualités « civiles » (souplesse, absence de vibrations, sonorités flatteuses) plus prononcées.

La hausse du mark risque aussi d'avoir des effets néfastes pour BMW, dont le modèle 750iL atteint un prix stratosphérique; pour \$50,000 de moins, on peut obtenir une Jaguar à moteur V-12, et celle-ci est livrable avec quatre carrosseries différentes : berline, coupé, décapotable ou landaulet (coupé à arrière découvrable). Certes, la fiabilité n'est pas le

Le succès de la VW du Brésil, qui produit la Fox, mais aussi la gamme de camions légers Peterbilt (de Seattle) n'est pas étranger à cette décision. La VW du Brésil vient d'ailleurs de s'unir à la Ford du Brésil pour former Autolatina, société partagée à 51%-49% entre VW et Ford. Il est donc possible que l'on voit sous peu des Volkswagen carrossées par Ghia (filiale de Ford) ou encore des Ford à moteur Volkswagen. Comme la Fox et la Tempo/Topaz sont actuellement les championnes du rapport qualité/prix, la création d'Autolatina pourrait avoir des répercussions considérables sur l'ensemble du marché.

■ Cependant, la marque qui a le mieux placé ses pièces sur l'échiquier de l'automobile reste sans doute Honda. Après avoir surclassé sur le marché américain Toyota et Nissan, qui sont des sociétés beaucoup plus imposantes, Honda semble décidée à utiliser au mieux des installations judicieusement disposées un peu partout sur la planète. Ainsi, Honda sera la première marque à bénéficier du libre-échange, puisqu'on a déjà décidé d'intensifier la production de l'usine d'Alliston (Ontario), qui passera de quelque 10,000 à 40 ou 50 milliers de voitures par année, le tout afin d'alimenter le marché américain. Comme Honda demeure la seule marque japonaise à fabriquer des moteurs et des transmissions aux États-Unis, elle peut faire face à toutes les conjonctures, y compris par exemple une foudroyante montée du yen, ce qui n'est pas le cas de tous ses rivaux, loin de là.

■ Avec la hausse du yen et du mark, la position des Suédois est devenue très concurrentielle. Bien qu'elles aient des carrosseries un peu anciennes, la Volvo 240 et la Saab 900 demeurent d'excellentes voitures « bourgeoises », solides et confortables, frugales et performantes. Elles n'en figurent pas moins parmi les européennes les plus abordables et coûtent \$10,000 de moins que plusieurs modèles concurrents.

■ Comme tous les salons, celui de 1988 signifie la fin pour plusieurs modèles et pour quelques marques. C'est le cas des Cutlass, Regal, Grand Prix et Lincoln Continental à propulsion arrière, de l'Alliance, de la VW Golf américaine, de l'Eagle « Eagle », de l'Audi 4000, de la Camaro Z-28, et surtout de la Chevrolet/Acadian, puisque, pour la première fois depuis très longtemps, GM ne propose plus aucun modèle « sous-compact » de conception nord-américaine. C'est également le chant du cygne pour AMC, dont les origines remontaient à 1902, et pour le losange de Renault, au moins pour un temps.

Parmi les absentes, notons la Ford Probe, qui constitue un remake de l'« Arlésienne », ainsi que l'Eagle « Allure », un coupé élaboré par Giugiaro sur la plate-forme de la Premier, et fort probablement mort-né. Les divisions Infiniti de Nissan et Lexus de Toyota péchaient également par leur absence. Enfin, le stand Acura semblait trop poli pour être honnête; Honda garde sûrement pour la bonne bouche une voiture de très haut niveau.

■ Au chapitre des rumeurs, citons la Citroën DX, la première remplaçante capable de faire oublier la DS, qui verra le jour très bientôt. Il se pourrait fort bien que la marque aux chevrons fasse un retour en Amérique dès 1990 avec ce modèle. À un niveau plus sélectif, quelques modèles se sont unis pour relancer en Italie la production de Bugatti, jadis établie en Alsace, et qui demeure la plus prestigieuse de toutes les grandes marques.

■ C'est également au Salon que Transports Canada divulgue un ouvrage fort instructif, son *Guide de consommation de carburant*. Celui-ci comporte un peu trop d'entrées, car il cite nommément des variantes qui n'existent guère que sur le papier (11 des 12 voitures les mieux classées sont des Suzuki Forsa). Pour simplifier un peu, voici la liste des 10 *plate-formes* les plus économiques : 1- Suzuki Forsa (+ Chevrolet Sprint, Pontiac Firefly) : 58 mi/gal



La Forsa se classe première en terme de consommation selon Transports Canada pour qui, dans son *Guide de consommation de carburant*, 11 des 12 voitures les mieux classées sont des Suzuki Forsa.

- 2- Nissan Micra : 50 mi/gal
- 3- Volkswagen Jetta/Golf diesel : 49 mi/gal
- 4- Honda Civic (CR-X comprise) : 46 mi/gal
- 5- Ford Escort : 46 mi/gal
- 6- Passeport I-Mark (Isuzu) : 44 mi/gal
- 7- Dodge ou Plymouth Colt (+ Eagle Vista) : 43 mi/gal
- 8- Passeport Optima (Dae Woo) : 43 mi/gal
- 9- Toyota Tercel : 42 mi/gal
- 10- Chevrolet Nova (Toyota US) : 42 mi/gal

Par ailleurs ce guide, lu attentivement, contient quelques autres révélations. On peut y apprendre que GM dévoilera sous peu une Pontiac Grand Prix dotée du moteur Quad 4g, ou bien que la marque coréenne KIA, déjà diffusée aux États-Unis sous la forme de la Ford Festiva pourrait proposer sous peu sur notre marché une fourgonnette « Besta » dotée d'un 4 cylindres de 2 litres.

Le rendement le plus remarquable appartient sans doute au moteur « Quad 4 » d'Oldsmobile, qui parvient à conjuguer 150 chevaux et une cote de 36 mi/gal (manuelle) ou 34 mi/gal (automatique), dans une voiture comme le Calais, relativement spacieuse et nettement plus lourde que les modèles qui reçoivent des cotes comparables. Contrairement à ce qui se passe avec un turbo (qui n'entre pratiquement pas en action lors des tests de Transports Canada), la cote de Quad 4 devrait être à peu près réaliste, ce qui suppose un compromis performances/économie absolument étonnant.

■ Par ailleurs, l'innovation la plus marquante de l'année est passée pratiquement inaperçue; il s'agit de l'aimant « Magnaquench », dû aux Laboratoires d'électricité de Dayton, alias Delco, filiale de GM. Cet aimant révolutionnaire propose un champ électro-magnétique très puissant sous un faible volume et pour une masse considérablement réduite par rapport aux aimants conventionnels. L'aimant Magnaquench permettra de réaliser des alternateurs, des démarreurs et des systèmes d'allumage extrêmement légers et compacts. Grâce à lui, on pourra diminuer radicalement la masse d'un moteur muni de ses accessoires (démarreur, etc.), de même que son encombrement. Le prix du Magnaquench peut sembler élevé, mais les concurrents de GM seront sans doute forcés de se le procurer, car, comme toute innovation significative, il provoquera une réaction en

chaîne qui finira par toucher tous les domaines : meilleure compacité du compartiment moteur, allègement de la voiture, capot plus bas, nouvelles carrosseries plus aérodynamiques...

Finalement, la qualité d'ensemble connaît une hausse accentuée et palpable. Les tolérances à l'usinage et à l'assemblage ont fortement diminué chez la plupart des fabricants, avec des résultats éloquentes : les bruits de caisse disparaissent pendant que l'aérodynamisme progresse; la finition s'améliore, de même que la peinture, l'insonorisation et l'ergonomie. On relève quelques fausses notes ici et là mais, techniquement, la qualité et la durabilité des modèles actuels ne font aucun doute. La race des « citrons » fabriqués le vendredi après-midi ou le lundi matin a totalement disparu...

En contrepartie, cette médaille

comporte deux revers : d'une part, la plupart des opérations d'entretien courantes sont devenues inaccessibles au plus chevronné des bricoleurs et il convient de faire assurer l'entretien par un spécialiste de chaque marque; d'autre part, la précision obtenue à la fabrication ne peut plus être égale à la réparation, dont le caractère « sur mesures » exclut la participation des automates. De ce fait, et parce que les tractions avant présentent certaines faiblesses du train avant, une collision mineure peut signifier la perte totale du véhicule, ou simplement la disparition de ses plus belles qualités : intégrité structurelle, impression d'ensemble et agrément de conduite.

En somme, le progrès est rapide et perceptible mais, comme on le constate de plus en plus fréquemment, il comporte une bonne part de désagréments.



Le Salon qui vient de se terminer comportait de nombreux enseignements qui ne sautent pas nécessairement aux yeux mais n'en dénotent pas moins des changements aux règles du jeu en vigueur dans cette industrie.

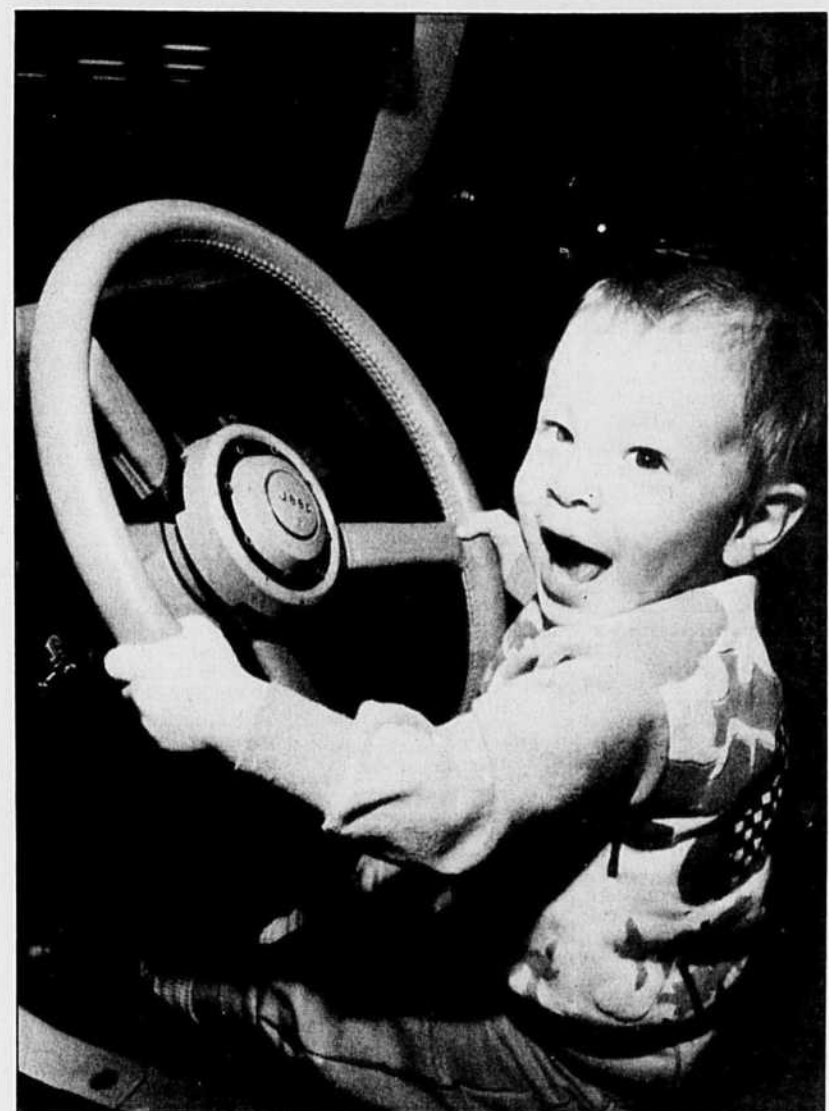


Photo Jacques Grenier

Il y en avait pour tous au Salon de l'automobile de cette année. Même Mathieu y a trouvé son compte et ne semble pas s'ennuyer en rêvant au jour où il pourra piloter un de ces bolides.

cants. Jadis, l'acheteur qui souhaitait se procurer un modèle *spécifiquement* américain, européen ou japonais n'avait qu'à jeter un oeil sur l'insigne de calandre pour faire son choix. Depuis, l'irruption du tiers-monde sur la scène de l'auto, ce n'est plus vrai : quand une Volkswagen n'est pas allemande, c'est qu'elle est étatsunienne... ou brésilienne; quand une Mercury n'est pas une Mercury, c'est une Ford Lio-Ho produite à Taiwan; c'est toutefois la division Passeport de GM qui décroche le pompon à ce chapitre, avec une « Optima » qui est en fait une Dae Woo « Opel Kadett », connue chez nos voisins du Sud en tant que « Pontiac Le Mans ». Mais les États-Unis vivent une situation encore plus confuse : l'Hyundai Excel n'est rien de plus qu'une Mitsubishi « Mirage » (alias Colt) produite sous licence; mais il existe aux « États » une Mitsubishi Précis qui est en fait une Hyundai Excel. Donc, la Mitsubishi est une Hyundai qui est en réalité une Mitsubishi. De quoi en perdre son japonais...

■ Par ailleurs, les Allemands dans leur ensemble risquent fort de connaître quelques déboires cette année; le « lundi noir » a d'ores et déjà des effets désastreux sur le prix des modèles de haut de gamme. La mar-

point fort des Jaguar (bien qu'elle s'améliore constamment, mais elle n'est pas non plus une exceptionnelle sur les modèles allemands de haut de gamme, dont les pièces sont vendues en outre à des prix exorbitants).

■ De toutes les marques en présence, Ford dispose d'une marge de manoeuvre imposante, due aux profits colossaux qu'elle a accumulés au cours des deux dernières années. La Ford se noie littéralement dans l'argent liquide, ayant en caisse \$10 milliards dont elle ne sait que faire. Ses tentatives d'acheter Alfa-Roméo, Austin-Rover et les 20% de Volkswagen détenus par le gouvernement allemand ont échoué pour des raisons protectionnistes (ce qui risque de se retourner contre les marques intéressées). Ford a acheté pour une bouchée de pain Aston-Martin-Lagonda et AC, la marque de Dearborn, mais est toujours à la recherche d'un fabricant plus important.

■ En contrepartie, la Volkswagen Aktiengesellschaft (V-A-G), qui regroupe VW, Audi et Porsche, vit des heures mouvementées. Après plusieurs années infructueuses, elle a décidé de fermer son usine de Westmoreland (Pennsylvanie), ce qui met un terme aux activités de la VWOA (Volkswagen of American).

Toyota mise sur le marché japonais pour hausser sa production en 1988

TOKYO (AFP) — Confrontée à une stagnation de la demande aux États-Unis et à une montée du protectionnisme anti-japonais en Europe, Toyota Motor Corporation place ses espoirs pour 1988 dans la croissance du marché japonais, a indiqué M. Shoichiro Toyota, directeur général (président) du groupe japonais.

« Toyota a fixé son objectif de production et de vente pour cette année à 3,66 millions d'unités, dont 1,91 million pour le marché domestique et 1,75 million pour les marchés extérieurs », a indiqué M. Toyota devant la presse étrangère.

Après une baisse de 6% en 1987, à 1,77 million d'unités, les exportations se tasseront encore d'environ 1 pour cent cette année. L'an dernier, pour la première fois depuis 1980, Toyota a plus vendu à domicile qu'à l'étranger, a indiqué M. Toyota, et ce renversement sera confirmé en 1988.

Après les ventes domestiques record de 1987, 1,87 millions d'unités pour une augmentation de 7%, la progression serait toutefois limitée à quelque 2 pour cent en 1988. S'attendre à une progression similaire cette

année serait excessif », a estimé M. Toyota. Globalement le marché japonais des voitures particulières (à l'exclusion des mini-véhicules) devrait améliorer le record de 1987 (4,34 millions d'unités) pour atteindre 4,4 millions d'unités.

Sur un marché en forte contraction, les ventes de Toyota aux États-Unis ont reculé de 90,000 unités environ, à 930,000 (dont 630,000 voitures particulières et 300,000 petits utilitaires).

« Les perspectives pour le marché des voitures particulières aux États-Unis sont incertaines », a dit M. Toyota. Le groupe japonais espère au mieux un maintien du marché global comme de ses propres performances. Son unité de production du Kentucky, qui doit démarrer en mai prochain, ne tournera à plein régime qu'en 1989.

En Europe, la menace n'est pas d'ordre conjoncturel, mais politique. Avec 12 millions de voitures vendues, 1987 a été une année record sur le marché européen et 1988 devrait être aussi bon, a estimé Toyota. « Récemment, a cependant indiqué M. Toyota, des craintes se sont manifestées à propos de mouvements pro-

tectionnistes dans la CEE qui considérerait avec l'intégration du marché européen en 1992 ».

« L'auto-limitation des exportations vers l'Europe est une stratégie à long terme », a-t-il par la suite indiqué à l'AFP. M. Toyota, qui a récemment été à Tokyo le président de PSA Jacques Calvet et le dirigeant de FIAT Umberto Agnelli, n'ignore pas que les constructeurs européens veulent un gel des exportations japonaises vers la CEE tant que leur propres ventes au Japon ne représenteront pas la moitié des ventes nipponnes en Europe (le rapport est de 1 à 15 actuellement).

M. Toyota s'est félicité de la progression de 40% des ventes européennes dans l'archipel en 1987, les ventes de voitures étrangères (européennes en quasi-totalité) approchant les 100,000 unités. La part de marché des Japonais dans la CEE étant de quelque 10%, le rééquilibrage demandé par les Européens est possible dans un délai assez court, a estimé M. Toyota. « Nous voulons éviter toute mesure qui puisse entraîner un conflit », a-t-il affirmé.

loto-québec

Résultats

Provincial

Tirage du
88-01-22

NUMÉROS	LOTS
8781601	500 000 \$
781601	50 000 \$
81601	1 000 \$
1601	100 \$
601	25 \$
01	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

laMini

Tirage du
88-01-22

NUMÉROS	LOTS
371427	50 000 \$
71427	5 000 \$
1427	250 \$
427	25 \$
27	5 \$
37142	1 000 \$
3714	100 \$
371	10 \$

Quintenne

Semaine du
88-01-18

3 4

LUNDI	264	6500
MARDI	665	5975
MERCREDI	268	6743
JEUDI	748	7481
VENDREDI	226	5404
SAMEDI	436	8408

Tirage du
88-01-23

3 12 19 35 47 49

No complé-
mentaire: 22

GAGNANTS	LOTS
6/6 1	2 353 800,10 \$
5/6+ 9	98 801,50 \$
5/6 323	2 105,20 \$
4/6 18 166	72,00 \$
3/6 331 874	10 \$

VENTES TOTALES:
18 998 682,00 \$

PROCHAIN GROS LOT
(APPROXIMATIF):

Prochain tirage: 88-01-27

1 700 000,00 \$

Tirage du

11 13 15 23 37 38

Vous pouvez
miser jusqu'à
20 h
le samedi

No complé-
mentaire: 30

GAGNANTS	LOTS
6/6 0	564 005,00 \$
5/6+ 2	24 058,00 \$
5/6 33	972,00 \$
4/6 1 887	76,50 \$
3/6 33 865	5 \$

VENTES TOTALES:
1 570 726,00 \$

MISE TÔT	
8	19 20 27
GAGNANTS	LOTS
145	344,80 \$

PROCHAIN GROS LOT
(APPROXIMATIF):
850 000,00 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

Propriétés à vendre 101

BOUCHERVILLE Bungalow en briques, sur coin de rue, 7 pièces, 4 chambres à coucher, taxes basses. Située près de toutes commodités. Après 18h: 641-2377.

C.D.N. superbe bungalow, pierre et brique, près université et métro, 9 pièces, 4 c.c., s./sol, garage double, exclusif. Immeubles PAL cr. 489-1260.

CHERIEFONDS Face au parc, Bungalow, 4 c.c., s./sol, fini, foyer, 620-0558.

PLATEAU MONT-ROYAL Condo 6 pièces, adjacent parc Lafontaine, \$8 000, comptant, Francine Lacaille, Sylvie Turgeon, Imka Inc. cr. 252-5252.

SHERBROOKE EST Triplex avec balcon, garage, 6/1, Libre à l'acheteur ou professionnel. Revenus \$20 280. 229-5924.

TOWN-HOUSE exclusif et magnifique, puits de lumière, fenestration remarquable, garage, rapport qualité/prix imbattable, const. neuve (dec. 87). Ne laissez pas cette occasion. 273-1687. Vente par propriétaire.

UN ENDRIT REVE, DE CALME
Et de repos en Estrie. Ecoutez sans faute le message enregistré.
527-4417

Propriétés à louer 105

ST-SAUVEUR et STE-ADELE
Gondos à louer. 1-432-3885.

Propriétés à revenus à vendre 113

BEAU TRIPLEX, rue Jeanne-Mance, revenus \$250,000. 445-5357.

DE NORMANVILLE et Beaubien, 5 logements, revenus \$235,000. Pas d'agent. 270-5296.

LONGUEUIL triplex 1967, semi-détaché, 2 x 5 1/2, 3/4, fenêtres aluminium, près Chamby, revenus \$16 200. Prix \$168 000. 722-5449 après 17h.

PARC LAFONTAINE 8 logements, revenus \$200,000. 314-4039.

PIERREFONDS 2 x 18 et 1 x 27 logements en construction. Prêts 1er juillet 88. 1-819-372-7581, 1-819-377-5468.

Copropriétés à vendre 118

OUTREMONT 5% ensoleillé. Dernier étage. Bernard et Dollard. Cuisine rénovée. Prix raisonnable. 276-2296.

Condos à louer 121

4 AHUNTSIC Superbe condominium situé dans le Domaine Grasset, 11-17, comprenant de grandes pièces étalées sur 2 étages dont un garage personnelisé. Pour plus d'info. A. P. 441-676-2991.

4/5, à louer immédiatement, \$650, 3630 avenue Mont-Royal près de Joliette. 525-0853.

Condos à louer 121

4 AHUNTSIC Superbe condominium situé dans le Domaine Grasset, 11-17, comprenant de grandes pièces étalées sur 2 étages dont un garage personnelisé. Pour plus d'info. A. P. 441-676-2991.

4/5, à louer immédiatement, \$650, 3630 avenue Mont-Royal près de Joliette. 525-0853.

Condos à louer 121

4 AHUNTSIC Superbe condominium situé dans le Domaine Grasset, 11-17, comprenant de grandes pièces étalées sur 2 étages dont un garage personnelisé. Pour plus d'info. A. P. 441-676-2991.

4/5, à louer immédiatement, \$650, 3630 avenue Mont-Royal près de Joliette. 525-0853.

Condos à louer 121

4 AHUNTSIC Superbe condominium situé dans le Domaine Grasset, 11-17, comprenant de grandes pièces étalées sur 2 étages dont un garage personnelisé. Pour plus d'info. A. P. 441-676-2991.

4/5, à louer immédiatement, \$650, 3630 avenue Mont-Royal près de Joliette. 525-0853.

Condos à louer 121

4 AHUNTSIC Superbe condominium situé dans le Domaine Grasset, 11-17, comprenant de grandes pièces étalées sur 2 étages dont un garage personnelisé. Pour plus d'info. A. P. 441-676-2991.

4/5, à louer immédiatement, \$650, 3630 avenue Mont-Royal près de Joliette. 525-0853.

Condos à louer 121

4 AHUNTSIC Superbe condominium situé dans le Domaine Grasset, 11-17, comprenant de grandes pièces étalées sur 2 étages dont un garage personnelisé. Pour plus d'info. A. P. 441-676-2991.

4/5, à louer immédiatement, \$650, 3630 avenue Mont-Royal près de Joliette. 525-0853.

Condos à louer 121

4 AHUNTSIC Superbe condominium situé dans le Domaine Grasset, 11-17, comprenant de grandes pièces étalées sur 2 étages dont un garage personnelisé. Pour plus d'info. A. P. 441-676-2991.

4/5, à louer immédiatement, \$650, 3630 avenue Mont-Royal près de Joliette. 525-0853.

Condos à louer 121

4 AHUNTSIC Superbe condominium situé dans le Domaine Grasset, 11-17, comprenant de grandes pièces étalées sur 2 étages dont un garage personnelisé. Pour plus d'info. A. P. 441-676-2991.

4/5, à louer immédiatement, \$650, 3630 avenue Mont-Royal près de Joliette. 525-0853.

Condos à louer 121

4 AHUNTSIC Superbe condominium situé dans le Domaine Grasset, 11-17, comprenant de grandes pièces étalées sur 2 étages dont un garage personnelisé. Pour plus d'info. A. P. 441-676-2991.

4/5, à louer immédiatement, \$650, 3630 avenue Mont-Royal près de Joliette. 525-0853.

Condos à louer 121

4 AHUNTSIC Superbe condominium situé dans le Domaine Grasset, 11-17, comprenant de grandes pièces étalées sur 2 étages dont un garage personnelisé. Pour plus d'info. A. P. 441-676-2991.

4/5, à louer immédiatement, \$650, 3630 avenue Mont-Royal près de Joliette. 525-0853.

Condos à louer 121

4 AHUNTSIC Superbe condominium situé dans le Domaine Grasset, 11-17, comprenant de grandes pièces étalées sur 2 étages dont un garage personnelisé. Pour plus d'info. A. P. 441-676-2991.

4/5, à louer immédiatement, \$650, 3630 avenue Mont-Royal près de Joliette. 525-0853.

Condos à louer 121

4 AHUNTSIC Superbe condominium situé dans le Domaine Grasset, 11-17, comprenant de grandes pièces étalées sur 2 étages dont un garage personnelisé. Pour plus d'info. A. P. 441-676-2991.

4/5, à louer immédiatement, \$650, 3630 avenue Mont-Royal près de Joliette. 525-0853.

Condos à louer 121

4 AHUNTSIC Superbe condominium situé dans le Domaine Grasset, 11-17, comprenant de grandes pièces étalées sur 2 étages dont un garage personnelisé. Pour plus d'info. A. P. 441-676-2991.

4/5, à louer immédiatement, \$650, 3630 avenue Mont-Royal près de Joliette. 525-0853.

Condos à louer 121

4 AHUNTSIC Superbe condominium situé dans le Domaine Grasset, 11-17, comprenant de grandes pièces étalées sur 2 étages dont un garage personnelisé. Pour plus d'info. A. P. 441-676-2991.

4/5, à louer immédiatement, \$650, 3630 avenue Mont-Royal près de Joliette. 525-0853.

Condos à louer 121

4 AHUNTSIC Superbe condominium situé dans le Domaine Grasset, 11-17, comprenant de grandes pièces étalées sur 2 étages dont un garage personnelisé. Pour plus d'info. A. P. 441-676-2991.

4/5, à louer immédiatement, \$650, 3630 avenue Mont-Royal près de Joliette. 525-0853.

Condos à louer 121

4 AHUNTSIC Superbe condominium situé dans le Domaine Grasset, 11-17, comprenant de grandes pièces étalées sur 2 étages dont un garage personnelisé. Pour plus d'info. A. P. 441-676-2991.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mt, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE 286-1200

Terrains à vendre 149

BARBARE: 12 acres. Résidentiel. 5 min. de Gibbs Beach, près rtes et services. 1/2 acre. \$995,000. U.S. (203)329-8316, (203)358-0100

HULL: Boul. Cité des Jeunes 20,353 pi. ca. pour logements multiples. 1-613-778-1935

IDEAL POUR DOMAINE situé près de l'Estère, à Entréac, bord de l'eau, boisé, 30 arpents (1,000,000 pi. ca.) dont 1,000 pi. linéaire sur le lac, érablière 0.15 le pi. ca. Peut vendre en 2 parties. Également terrain de 34,000 pi. ca. avec 300 pi. linéaire, près rivière à Val David. \$1.15 pi. ca. face au centre de ski. Mont Alta. 514-229-3242

ST-SAUVEUR Terrain 34,800 pi. ca. Flanc de montagne. (514)373-6862

STE-CLOTILDE HORTON Terrain 52,000 pi. ca. au bord de l'eau. Maison mobile 12 x 8 avec services pour roulotte. 1-819-399-2245

App. et log. à louer 160

A SOUS-LOUER (Hv.) Superbe 4/1, Boul. St-Joseph, 734-9019, laissez message

AHUNTSIC 3/4, 4/5, insonorisés, entre lav./séch. 389-3745

APPARTEMENTS Meublés ou non. Agence Appartex. 937-5798

CARRÉ ST-LOUIS rue Drolet, 5 1/2, rez-de-chaussée, \$500/mois non chauffé, libre. 524-3619, fin/sem. 1-538-2599

CENTRE-SUD (entre Parc Lafontaine et UQAM) maison 10 pces, meublée ou non, 6 1/2 ou 18 mois, \$1,000/mois non-chauffée. Patio, cour. Libre 1er fév. 523-3431 (repondeur)

DEPLANT à louer par semaine. 410-0639

MONT STE-ANNE 3 c.c., luxueux,oyer, \$25/jour/personne. (418)826-3218, 682-3114

SUTTON Couché 8 pers. Foyer, 1 mile de ski fond et alpin. Toutes commodités. \$700/sem. Après 18h: 366-4437

SUTTON Jay Peak, Owl's Head. Semaine et week-end. Tout équipé + lingerie. 948-8143, 538-2425

Chalets à vendre 129

MONT STE-ANNE Luxueux chalet de ski à vendre. Construit en 1987. 3 c.c. à coucher et foyer. 1-819-752-4366

Maisons de campagne à vendre 141

FRELIGHSBURG maison 3 c.c., 2 1/2 s.b., foyer, verrière chauff. bi-énergie, garage double, s./sol aménagé, atelier chauffé, ruisseau sur propriété de 5 acres, terrain paysagé, prêt demandé \$185,000. 298-5215 agents s'abstenir.

R.D.P. 4/5, 2e étage, stationnement, chauff. électrique, libre. 387-9327, 328-6852 soir.

ROSEMONT 4831, 6e avenue, coin St-Joseph. Neufs, libres immédiatement. 4 étages: \$475-\$500. Modernes, insonorisés, béton, ch. élec. non-compt. Très bien isolés. 727-6609, 727-8127. 525-7852

SHERBROOKE EST Beau 1/1, meublé, chauffé, frais peinture, rénové. Très propre. Aussi 3/1 pour feu. 255-1707

SOUS-LOCATION Idéal, étudiant Grand 4/5, 7423, de La-naudière. 728-3359

Chambres et pensions à louer 169

RIVE-SUD Chambres et pension. Personnes âgées autonomes. Ambiance familiale, activité, nourriture excellente. Près métro et hôpitaux. Inf.: 443-8783

Maisons repos/retraite 173

MANOIR BOIS-DE-BOULOGNE Ouverture juillet 88. 205 appartements avec service et repos. Inf.: 745-3414 de 11h à 18h.

RETRAITES, SEMI-RETRAITES AUTONOMES 1/1 — 3/1, disponibles. Infirmerie, chapelle, dépanneur, loisirs. 3311, Boul. Gouin-Est. 324-1814

Bureaux à louer 251

4221, ONTARIO-EST Près Pie IX. 1,000 à 2,000 p.c. Complètement rénovés de A à Z. \$8. Net Net. 254-6419, M. Bill.

AU MERO PEEL Sous-location, 400 pi. ca. \$295/mois. Taxes et entretien en sus. Bail 3 ans. 843-6136

BOUL. HYMUS, POINTE-CLAIRE Bureaux jusqu'à 5,000 pi. ca. climatisés, avec ou sans entrepôt. 341-3989

BUREAU À SOUS-LOUER Sur Décarie, très bien situé, 553 pi. ca. Idéal pour professionnel. 485-3733

BUREAU-CONDO À VENDRE Pour professionnel. 2,650 pi. ca., au 422 Pl. Jacques-Cartier, Vieux-Montreal, voisin du Palais de Justice, face à l'hôtel de ville. D. JABOUR, 861-6153.

BUREAUX À LOUER Pour toutes professions. 2ième étage, chauffage élect. Parlez anglais s.v.p. 688-2948, 681-8829

CENTRE-VILLE BISHOP: 3,890 pi. ca., 2ème étage. Immeuble victorien rénové. \$13/pi. ca. 481-7821

CENTRE-VILLE Édifice de pierre, style victorien, 2ème étage, jusqu'à 3,800 pi. ca. 481-7821

CENTRE-VILLE McKay/De Maison-neuve, 2,500 p.c. Peut être subdivisé. Près métro. Excellent pour professionnels. 931-2313

ONTARIO/ST-DENIS Idéal pour bureau, galerie d'art, etc. Possibilité d'y habiter. Sur deuxième étage. À peu près 2,000 pi. ca. 481-8936

Bureaux à louer 251

PEEL & DORCHESTER Prestigieux, pour professionnels ou autres. Service de secrétariat compris. 397-1751

PLACE BÉDARD: HULL Locaux pour bureaux à louer, 2ème étage, 450 ou 750 pi. ca. \$6/pi. ca. 1-613-778-1935

PRESTIGIEUX: Espace à bureaux 1320, Graham, centre de V.M.R. Cité en main. 500 pi. ca. 1,500 pi. ca. et 5,000 pi. ca. avec ascenseur, stationnement. Appelez.

CONSULTANT PERVAL 738-3312

STE-THERÈSE boul. Labelle, nouvel édifice, idéal pour professionnel ou autre, de 500 à 2,000 pi. ca. 430-1246

Rue SHERBROOKE Est Près du parc Lafontaine. Exclusif. Pour professionnels. Rez-de-chaussée. 600 à 1,500 p.c. Très accueillant. 522-3392

Espaces commerciaux à louer 259

ADRESSE COMMERCIALE Rue St-Denis, près métro Crémazie, 6/7 grandes pièces. Très propre. Tapis et couvre-fenêtres inclus. Libre immédiatement. \$850/mois. 387-0745

BROSSARD: 4725, Boul. Grande-Allée (Place Cartier). Local commercial 24 x 60'. Libre immédiatement. 514-348-5771

ESPACE COMMERCIAL à louer. Libre immédiatement. 1,050 pi. ca. \$500/mois. 522-2107 de 9h à 17h

ESPACE COMMERCIAL à louer pour 1er mai 88. 4,218 pi. ca. \$1,500/mois. 522-2107 de 9h à 17h

RIMOUSKI centre d'achat, centre-ville. 1,600 pi. ca. pour boutique, 2,600 pi. ca. pour bureau. 418-723-0662, 514-341-3989

VIEUX-MONTREAL Au coeur du centre des affaires. 1,400 pi. ca. net, pour professionnels, etc. 663-7339

Locaux à louer 275

À LAVAL Local à louer, 1,000 pi. ca. \$400/mois. 494-2428

DOMAINE DES ARTS Centre-ville, derrière Place des Arts. 5,500 pi. ca., commercial, bureau, studio, artistique. Bail brut, très modique. M. Salla. 288-3032

LAVAL — AUTOUTORE 440 Local à louer pour bureau. 915 pi. ca. 682-1223

N.D.G. bureau avec espace pour entrepôt ou manufacture, 5,400 pi. ca. 550 volts, Denis 484-0360

Commerces à vendre 283

ÉPICERIE RICHELIEU Revenu \$1,000,000. Prix \$140,000. négoc. + inventaire. 691-7201

BOULOTTE Prêt-à-porter pour dame. Bernard ouest, Outremont. 277-6829 de midi à 18 heures.

COMMERCE DE FRUITS ET LÉGUMES Très bonne clientèle. \$350,000. de vente. 522-2606

COMMERCE DE BOIS TRAITÉS, piscines, patios, clôtures et chalets dans West-Island, très gros potentiel. 471-6611

DÉPANNEUR-BON-SOIR Ventes \$13,000/semaine. \$138,000 + inventaire. 681-8912, R. Schmidt.

ENTREPRISE DE RÉPARATION de moteurs électriques, en opération depuis 1970, sur coin de rue, stationnement pour clients. P. Daoust, 634-3993

FRANCHISE Pour acheter ou vendre une franchise. Consultez nos experts du GROUPE CONCEPT 253-5814

FRUITERIE: Fond de commerce, de fruits et légumes, à Longueuil, avec autre commerce de spécialités alimentaires. Bon achalandage, chiffre d'affaires \$400,000/an. Montant de la vente \$150,000, pour vente rapide. Jour: 454-2458, soir: 826-3965, 670-7196, magasin.

RESTAURANT LICENCIÉ à vendre, complet avec équipement ou fonds de commerce, sous-location, bonne clientèle. Robert. 1-596-3636

Commerces à vendre 283

ROULOTTE À PATATE Transportable, tout équipé. 222-2298

SALON D'ESTHÉTIQUE prix à discuter, clientèle établie (8 ans), bien situé. 767-5571, 761-3193

SALON DE COIFFURE, quartier Rosemont, clientèle établie depuis 15 ans. 655-5699

Commerces à louer 287

BOULOTTE Prêt-à-porter pour dame, 700 pi. ca. Bernard ouest, Outremont. 277-6829 de midi à 18 heures.

Matériaux de construction 340

ACHETEZ EN KIT Thermo-pompe. Grand choix de marques. Faites le vous-même. THERMO KIT. 484-6467

Ameublements 351

MOBILIER SALLE À DINER antique, en coeur de foyer. 1 table avec 2 panneaux, 5 chaises, bahut, vaisselier \$1,500. Mobilier salon en velours rose, 3 morceaux, \$650, et autres. 565-7301 ou 253-3222

Mobiliers de bureau, accessoires 363

MATÉRIEL DE BUREAU USAGE 49, St-Joseph est. Québec (418) 647-4444

Ordinateurs 371

LOCATION D'ORDINATEURS MICRO HUTTE 685-0128

SPORTS

Finale des Internationaux de tennis d'Australie

Wilander bat Cash du fond du court

CHRISTIAN COLLIN

MELBOURNE, Australie (AFP) — Le Suédois Mats Wilander a obtenu son troisième succès aux Internationaux de tennis d'Australie. Vainqueur en 1983 et 1984 sur l'herbe de Kooyong, il a encore gagné, hier à Melbourne, sur le court central synthétique du nouveau stade de Flinders Park, en battant en finale l'idole locale Pat Cash en cinq sets de 6-3,

6-7 (3-7), 3-6, 6-1 et 8-6 après un match mémorable de quatre heures et 28 minutes.

C'est la cinquième fois consécutive qu'un Suédois inscrit ainsi son nom au palmarès. Après Wilander, Stefan Edberg avait, en effet, gagné les deux dernières éditions du tournoi.

Cette finale 1988 restera un grand moment du tennis tant les deux joueurs se livrèrent une lutte su-

perbe et intense, de très grande qualité au niveau technique et physique mais aussi mental.

« Ce fut un grand match, a d'ailleurs révélé Wilander après son triomphe. J'ai gagné le match essentiellement du fond du court. J'ai été une seule fois nerveux dans ce match, c'est au début du cinquième set. »

« Cette victoire représente beaucoup pour moi. Mais je ne sais pas si je peux la comparer à ma première victoire à Paris. En tout cas, elle est très importante après mes défaites en finale l'année dernière. Selon mon jeu d'il y a six ou sept mois, je n'aurais pas gagné aujourd'hui. Je suis maintenant plus fort physiquement. »

Chacun a eu sa chance au cours de cette partie avant d'aboutir à un cinquième set décisif particulièrement pathétique.

Dans cette manche, Wilander se détacha 2-0 non seulement avec ses retours mais aussi grâce aux erreurs de son adversaire. Or, avec une force de caractère peu commune, Cash retrouvant tous ses réflexes au filet, revint à 2-2 dans un stade en folie. Après bien des émotions, l'Australien parvint à rester dans la course au titre et, à 5-4, il fut même par deux fois à deux points de la victoire.

Mais Wilander, gardant tout son calme et prenant sa chance au filet, repoussa le danger. Et c'est lui qui, après un extraordinaire sauvetage, a su trouver l'ouverture sur le service du champion de Wimbledon (7-6) avant de conclure 8-6 sans perdre un point.

Cash fatigué
Aupavavant, Wilander, sachant re-

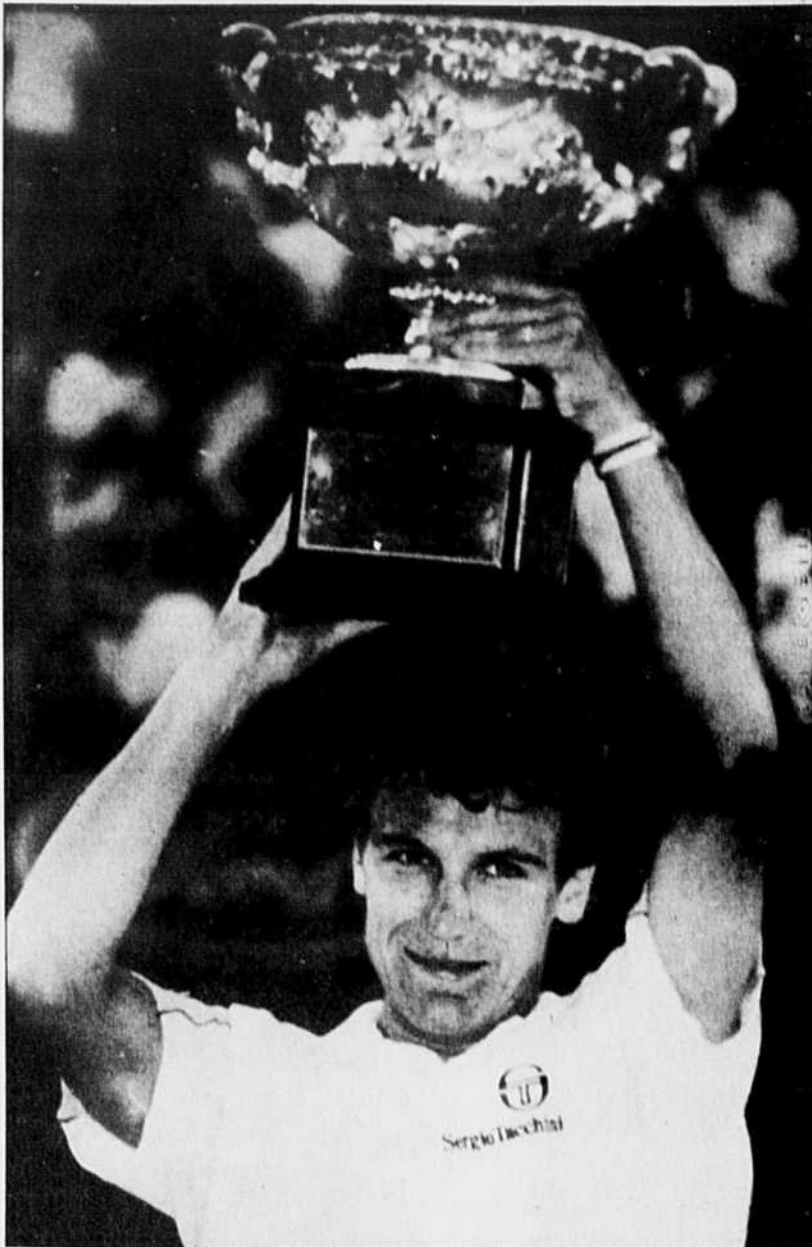
lancer et également gagner les points au filet, avait tout d'abord pris l'ascendant en menant 4-1 dans le deuxième set après avoir gagné le premier face à un joueur apathique. À ce moment, une averse devait une première fois interrompre cette finale pendant trente minutes. À la reprise, le Suédois a encore eu deux balles de 5-1 dans sa raquette que Cash annula pour ensuite retrouver sa hargne et son tonus au filet, pour la plus grande joie des 15.000 spectateurs.

Après avoir enlevé le deuxième set au bris d'égalité, Cash se mit à déborder Wilander. Volleyant parfaitement bien et tenant aussi l'échange, il donna l'impression de pouvoir gagner cette finale en enlevant le troisième set qui avait été encore arrêté (19 minutes) à cause de la pluie.

Or, c'est sans doute à l'attaque de la quatrième manche que Cash laissa échapper la victoire. Fatigué, en retard sur la balle, il accumula les erreurs à la volée et Wilander, toujours aussi solide, aligna cinq jeux avant d'égaliser à deux sets partout. La suite devait lui être favorable...

« Je n'ai pas mal joué, a déclaré Cash. J'ai tout donné de moi-même. Mats était trop bon aujourd'hui. C'est tout. Il a retourné d'une façon fantastique. »

« Je ne suis pas vraiment déçu. Bien évidemment, j'aurais aimé gagner cette finale. J'ai tout tenté. Je n'étais pas fatigué à la fin du match. Mais j'ai seulement manqué de rapidité. C'est difficile de disputer cinq sets en deux matches d'affilée. Mais mentalement, je n'étais pas fatigué. Mats mérite beaucoup de respect. »



Le Suédois Mats Wilander tient fièrement le trophée remis au vainqueur des Internationaux d'Australie, mérité à l'issue d'une lutte mémorable et longue de quatre heures 28 minutes face à la vedette locale, Pat Cash.

Graf confirme son premier rang mondial

MELBOURNE (AFP) — L'Allemande de l'Ouest Steffi Graf a remporté à 18 ans le deuxième grand titre de sa carrière. Victorieuse à Paris en 1987, elle a gagné samedi à Melbourne, la finale des Championnats internationaux d'Australie de tennis en battant l'Américaine Chris Evert, de 15 ans son aînée, en deux manches de 6-1 et 7-6 (7-3).

Sacrée championne du monde à la fin de l'année dernière, Graf a confirmé ainsi de manière éclatante sa suprématie actuelle. Mais si la jeune Allemande a triomphé à Melbourne sans perdre un set, elle a reçu une opposition remarquable d'Evert qui, menée par un set à zéro et 1-5 dans la deuxième manche, a réussi à pousser son adversaire au bris d'égalité.

Cette finale 1988 était tout d'abord interrompue pendant plus d'une heure à cause de la pluie alors que Graf menait 2-1 dans le premier set. Le juge-arbitre, M. Peter Bellenger, attendit un bon moment que les conditions atmosphériques s'améliorent; mais devant la persistance de la pluie, il décida de fermer le toit mobile dont est doté le court central du nouveau stade de Flinders Park. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire du grand chelem, une finale allait-elle se jouer en salle...

À la reprise, sous la lumière artificielle des projecteurs, Graf se montra souveraine. Avec son coup droit foudroyant et une mobilité impressionnante, elle aligna les jeux (huit au total) pour enlever le premier set et mener 4-0 puis 5-1 face à une joueuse complètement hors du coup. Or, c'est à l'instant où il ne restait plus à Graf qu'à porter l'estocade qu'Evert allait redresser la tête avec un cran admirable, pour le bonheur des 15.000 spectateurs.

AVIS PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie "VIN-TECH EQUIPMENTS INC." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, ce 8ième jour de janvier 1988.
PLANTE DUONG & GIULIANI
Procureurs de la compagnie.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9ième jour de décembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 144687 CANADA LTEE./LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969335.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7ième jour de décembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SOCIÉTÉ DE GESTION MASAARJI INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 23ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969905.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 20ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CONGLOM INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 2ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969589.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES ALIMENTS NUTRIFRESH LIMITED a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 17ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3566933.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à L'ÉTAPPE NUTRIFRESH FOODS LIMITED a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 17ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3566933.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à VETEMENTS CHARLES-FOX INC./CHARLES-FOX CLOTHING INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3963751.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à JEM-LOR CONSTRUCTION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969592.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à JEM-LOR CONSTRUCTION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969592.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à JEM-LOR CONSTRUCTION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969592.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à JEM-LOR CONSTRUCTION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969592.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CASUCCI CLOTHES INC./LES VETEMENTS CASUCCI INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3961938.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2527-1362 QUEBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3961936.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2529-8191 QUEBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3961934.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à HAVANA JOE DIFFUSION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3961937.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 151835 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3964956.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à IMPORTATIONS COCO B INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 23ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969597.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à IMPORTATIONS COCO B INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 23ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969597.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à IMPORTATIONS COCO B INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 23ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969597.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à IMPORTATIONS COCO B INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 23ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969597.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à IMPORTATIONS COCO B INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 23ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969597.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12ième jour de juin 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à RE-CUPURATION D'ÉNERGIE ENPRO INC./ENPRO ENERGY RECOVERY INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ième jour de juin 1985, sous le numéro 3596654.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2527-1362 QUEBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3961936.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 1567165 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3964964.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 1567165 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3964964.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 1567165 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3964964.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 1567165 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3964964.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 1567165 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3964964.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 1567165 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3964964.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 1567165 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3964964.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 1567165 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3964964.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LE HOOTER WEAR GROUP INC./LE GROUPE DE VETEMENTS HOOTER INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3961931.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16ième jour d'octobre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2524-9715 QUEBEC INC. TRADING UNDER THE NAME OF «PARTHENON RESTAURANT» a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 9ième jour de novembre 1987, sous le numéro 3965603.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23ième jour d'octobre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 157064 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 26ième jour d'octobre 1987, sous le numéro 3964963.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 1567165 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3964965.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 1567165 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3964965.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 1567165 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3964965.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 1567165 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3964965.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 1567165 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3964965.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 1567165 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3964965.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19ième jour de novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 1567165 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3964965.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9ième jour de décembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 144687 CANADA LTEE./LTD. TRADING UNDER THE NAME OF «HIGHLAND IMPACT» a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969336.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9ième jour de décembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 144687 CANADA LTEE./LTD. TRADING UNDER THE NAME OF «HIGHLAND IMPACT» a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969336.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9ième jour de décembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 144687 CANADA LTEE./LTD. TRADING UNDER THE NAME OF «HIGHLAND IMPACT» a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969336.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9ième jour de décembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 144687 CANADA LTEE./LTD. TRADING UNDER THE NAME OF «HIGHLAND IMPACT» a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969336.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9ième jour de décembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 144687 CANADA LTEE./LTD. TRADING UNDER THE NAME OF «HIGHLAND IMPACT» a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969336.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9ième jour de décembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 144687 CANADA LTEE./LTD. TRADING UNDER THE NAME OF «HIGHLAND IMPACT» a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969336.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9ième jour de décembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 144687 CANADA LTEE./LTD. TRADING UNDER THE NAME OF «HIGHLAND IMPACT» a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969336.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9ième jour de décembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 144687 CANADA LTEE./LTD. TRADING UNDER THE NAME OF «HIGHLAND IMPACT» a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969336.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9ième jour de décembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 144687 CANADA LTEE./LTD. TRADING UNDER THE NAME OF «HIGHLAND IMPACT» a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969336.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9ième jour de décembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 144687 CANADA LTEE./LTD. TRADING UNDER THE NAME OF «HIGHLAND IMPACT» a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ième jour de décembre 1987, sous le numéro 3969336.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO. 500-02-02807-872. TE: LECHERCK SERVICES INC., partie demanderesse. VS. — ZLATAS SELIMOVIC, partie défenderesse. Le 4 février 1988 à 10 heures, au 3875 rue Bernier, Brossard, district de LONGUEUIL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Zlata Selimovic, sassis en cette cause, consistant en: 1. Armoire en bois 2 portes en vitre, 2 portes en bois, 1 set de salle à dîner et 6 chaises base en bois recouvert de matériel, 1 vaisselier 5 portes et divers articles de ménage. Conditions: ARREST COMPTANT et ou CHÈQUE. VISE. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 401-3340. Gaucher & Gaucher HUMBERTS, 14 rue Davis, St-Basile, Qc., J3V 1C8.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-167816-887 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: Prototaire-adjoint EDITH-JULIANA BONHOMME, Partie demanderesse -vs- KESNEL JEUNE, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE EST donné à KESNEL JEUNE, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'attention de KESNEL JEUNE. LIEU: MONTRÉAL. Date: 18 janvier 1988 DOMINIQUE DIBERNARDO.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-04-000098-880 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: Prototaire-adjoint JEANNINE PLANTIN, Partie demanderesse -vs- ANDRÉ LAIMONT ESTYL, Partie défenderesse MONSIEUR LE CURÉ DE LA PAROISSE ST-LEONARD, et LE PROTOITAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU DISTRICT DE MONTRÉAL. Partie mis en cause est qualité

LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE DU CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL METROPOLITAIN. Partie mis en cause est qualité ASSIGNATION ORDRE EST donné à André Laimont Estyl de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la déclaration en déchéance de l'autorité parentale et de l'avis à la partie défenderesse a été remise au greffe à l'attention de André Laimont Estyl. LIEU: MONTRÉAL. Date: 13 janvier 1988 MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-14-000012-880 COUR SUPÉRIEURE DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE FEU DONALD ARCHIBALD MACINTYRE, en son vivant retraité et domicilié au 2, avenue Maple, app. 17, à Ste-Anne-De-Bellevue, province de Québec, qui est décédé le 18 mars 1984 sans testament (à in testate). PRENEZ AVIS qu'une requête pour la nomination d'un exécuteur testamentaire à la succession ab intestat du décédé sera présentée pour adjudication au Palais de Justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, en la salle 2.16, le 18 mars 1988 à 9h15. Tous les héritiers légaux de feu DONALD ARCHIBALD MACINTYRE sont requis de comparaître ou d'intervenir pour la nomination d'un exécuteur testamentaire. Le 18 janvier 1988. Me Ronald M. Sullivan Procureur du requérant 106, boulevard Beaconsfield Beaconsfield, Québec H9W 3Z7 Téléphone: 695-0752.

MME. CATHERINE CAMERON LUFF -et- MME. JANET BLACK -et- MME. MARGARET POOLE ROUTLEDGE -et- MME. MARION ARMIT MILES, Intimés AVIS SELON L'ARTICLE 924 DU CODE CIVIL DU QUÉBEC POUR LA NOMINATION D'UN EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE. A tous les héritiers légaux de feu DONALD ARCHIBALD MACINTYRE, en son vivant retraité et domicilié au 2, avenue Maple, app. 17, à Ste-Anne-De-Bellevue, province de Québec, qui est décédé le 18 mars 1984 sans testament (à in testate). PRENEZ AVIS qu'une requête pour la nomination d'un exécuteur testamentaire à la succession ab intestat du décédé sera présentée pour adjudication au Palais de Justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, en la salle 2.16, le 18 mars 1988 à 9h15. Tous les héritiers légaux de feu DONALD ARCHIBALD MACINTYRE sont requis de comparaître ou d'intervenir pour la nomination d'un exécuteur testamentaire. Le 18 janvier 1988. Me Ronald M. Sullivan Procureur du requérant 106, boulevard Beaconsfield Beaconsfield, Québec H9W 3Z7 Téléphone: 695-0752.

Contre un dépôt de (non remboursable) Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Contre un dépôt de (non remboursable) Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Contre un dépôt de (non remboursable) Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Contre un dépôt de (non remboursable) Sous forme de chèque visé à l'ordre du

AVIS EST donné par les présentes, que MOHAMMEDALI KORHANI SHIRAZI, homme d'affaires, résident et domicilié au 587 bl. Beaconsfield, à Beaconsfield, district de Montréal, s'adressera au Ministère de la Justice, pour un Certificat de changement de nom en celui de ALI KORHANI, et par conséquent, changement de surnom de son épouse SHAHAN KORHANI SHIRAZI, demeurant au même endroit que le requérant, de KORHANI SHIRAZI à KORHANI, lesdits noms servant à toutes fins que de droit. MONTRÉAL, ce 3 décembre 1987. LIVERMAN LIVERMAN 7 ZIMMERMAN Procureurs du requérant

PRENEZ AVIS que Monsieur MAURICE FITEAU, opérant sous le nom et raison sociale de MAURICE FITEAU TERRASSEMENT ENRG., du 197, rue Thibault, Val d'Or, province de Québec, est détenteur du permis numéro 7-M-507507-0001 s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis de transport en faveur de la compagnie LES GESTION C.G.B. INC., agissant sous le nom et raison sociale de TERRASSEMENT ET PAYSAGISTE C.G.B. et ayant son siège social au 1721, rue Louise Lemay, Val d'Or, province de Québec, J9P 4W2. Le tout conformément à l'article 50 des règles de pratique et 41 de la Loi sur les transports. Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir au présent transfert dans les 5 jours de la 2e computation de la présente. 1ère publication: 25 janvier 1988 2ème publication: 26 janvier 1988 Me MICHEL VEILLETTE, notaire, 888, 3e Avenue, Place du Québec, 1er étage, Val d'Or, P. Qué. J9P 5E6

ORDRE EST donné à ROGER ROBERGE de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les dix (10) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Monsieur Roger Roberge. LIEU: MONTRÉAL. Date: 12 septembre 1986 REAL PLOURDE, Prototaire-adjoint

la fierté à une ville

la fierté à une ville

SOUSSION 7238 ÉGOUT COMBINÉ, ÉGOUT SANITAIRE, ÉGOUT PLUVIAL ET CONDUITE D'EAU SECONDAIRE, LA OU REQUIS GROUPE "01" Rue FREDERIC OLMSTED (42-37), de la rue des Eglantiers (43-810) à l'avenue Rolland Germain Avenue ROLLAND GERMAIN (41-56), de la rue Frédéric Olmsted (42-37) à la rue Marcel Raymond. Rue 40-37-1, d'un point, à l'est de la rue 41-33, à un point à l'est de la rue 40-38. Rue 40-38, de la rue 40-37-1 à la rue 40-38. TRAVAUX D'INGÉNÉRIE MUNICIPALE

Date d'ouverture des

SPORTS

Première victoire des Penguins au Forum en plus de sept ans, 4-3
Une bévée coule le Canadien en prolongation

FRANÇOIS LEMENU

(PC) — Un but de Charlie Simmer, après seulement 29 secondes de la prolongation, a permis aux Penguins de Pittsburgh de vaincre le Canadien de Montréal 4-3, hier soir au Forum.

C'est une erreur de junior, commise par le vétéran Larry Robinson, qui a permis à Simmer de déjouer Brian Hayward, jusque-là très solide. Robinson a tenté une passe par le centre que Mario Lemieux a interceptée dans l'enclave. Le « 66 » a aussitôt tiré au but, et Simmer, comme à ses meilleurs jours, a fait allumer la lumière rouge.

On se rappellera que Robinson est celui qui a critiqué le travail de son entraîneur Jean Perron à la suite de la défaite de jeudi, face aux Blues de St-Louis.

Ce but de Simmer concrétisait une belle remontée des Penguins, qui ont provoqué l'égalité au troisième tiers, sur le second but du match de Steve Gotaas.

Kjell Dahlin, Stéphane Richer et Brian Skrudland ont marqué pour le Tricolore. Gotaas, ses deux premiers en carrière, Troy Loney et Simmer ont répliqué pour les vainqueurs.

Une foule nombreuse attendait les joueurs des Penguins de Pittsburgh et leur étoile Mario Lemieux à leur sortie du vestiaire, samedi soir.

Pour les Penguins, il s'agissait d'une première victoire à Montréal depuis le 4 décembre 1980, mais d'une quatrième de suite à l'étranger.

Et encore une fois, l'un des grands artisans de ce triomphe a été le gar-

dien recrue Frank Pietrangolo, qui a reçu 46 rondelles.

C'est Jacques Lemaire qui, le premier, a dit que j'avais ce qu'il fallait pour évoluer dans la Ligue nationale », a raconté la première étoile du match.

« On les a déclassés au chapitre des lancers mais nous avons quand même perdu », a commenté pour sa part Jean Perron.

L'entraîneur du Tricolore était déçu du résultat mais il a reconnu que ses joueurs avaient disputé un bon match. « Je suis satisfait de leur performance », a-t-il dit.

Perron n'a pas voulu élaborer longtemps à propos du jeu de Larry Robinson qui a conduit au but gagnant réussi par Charlie Simmer. « Il aurait pu tenter un jeu plus simple », a-t-il laissé tomber. Robinson a voulu faire une passe par le centre qui a été interceptée par Lemieux.

Lemieux a été limité à une aide dans le match. Il aurait pu toutefois marquer deux filets à la suite d'autant d'échappées.

« Sur le premier, j'ai raté mon lancer. Sur le second, Hayward a fait un arrêt fantastique (de la mitaine) », d'expliquer le meilleur pointeur de la Ligue nationale.

Le directeur général du Canadien, Serge Savard, a fait reculer de vingt ans les aiguilles du temps en faisant voyager le Canadien par train en vue du match contre les Nordiques, hier soir au Colisée. Les joueurs du Tricolore sont en effet montés à bord du train immédiatement après la partie contre les Penguins. Généralement, l'équipe prend l'autobus le jour du match pour se rendre dans la Vieille Capitale.

■ S'il faut en croire les statistiques,

les succès des Penguins sont directement liés à la présence de Paul Coffey. Avec l'excellent défenseur dans la formation, les Penguins ont une fiche de 10-3-1. Sans Coffey, leur dossier est de 2-7-4. Depuis son transfert des Oilers d'Edmonton le 24 novembre dernier, Coffey a été blessé deux fois à un genou. « Je ne suis pas encore remis à 100 %, a-t-il dit samedi. Je n'ai pas encore retrouvé ma forme et pour cette raison, je suis incapable de faire des montées. » Son manque de forme ne l'a pas empêché cependant d'inscrire trois buts mercredi soir, contre les Blackhawks de Chicago.

Penguins 4, Canadien 3	
Première période	
1—Pittsburgh, Gotaas 1	6:01
2—Montréal, Dahlin 9	15:17
Pénalités — Brown Pit, Momesso Mon 12:32, Coffey Pit 19:35	
Deuxième période	
3—Montréal, Walter 9	7:22
4—Montréal, Skrudland 6	16:54
5—Pittsburgh, Loney 5	17:40
Pénalités — Momesso Mon 2:44, Lemieux Pit 3:42, Buskas Pit 6:19, Nilan Mon 8:06	
Troisième période	
6—Pittsburgh, Gotaas 2	2:52
Pénalités — Brown Pit 4:55, Skrudland Mon 9:55, Hillier Pit 12:13	
Prolongation	
7—Pittsburgh, Simmer 7	0:29
Pénalité — Aucune	
Tirs au but	
Pittsburgh	11 6 12 1 — 30
Montréal	18 9 0 46
Gardiens — Pittsburgh, Pietrangolo; Montréal, Hayward	
Assistance — 18,062	



Le gardien des Penguins, Frank Pietrangolo, a gardé son calme tout au long du match de samedi soir, au Forum, que les siens ont remporté 4-3 en prolongation. A quelques occasions cependant, le gardien a perdu sa place dans son rectangle.



Tony McKegney n'a pas eu de mal à se découvrir de Michel Goulet pour inscrire le premier de ses trois buts contre les Nordiques, samedi soir.

Tony McKegney endort les Nordiques

QUEBEC (PC) — On s'attendait à ce que Mario Gosselin soit de retour devant la cage des siens pour affronter le Canadien, hier soir au Colisée. Gosselin souffrait d'une grippe musculaire, mais le médecin de l'équipe, Pierre Beauchemin, a fait savoir après la défaite de 5-3, samedi soir, que le « Goose » devrait jouer. S'il ne peut jouer, Ron Lapointe a refusé de dire s'il aurait recours à Ron Tugnutt ou à Mario Brunetta, qui avait excellé contre le Canadien dans un match où il avait remplacé Mario Gosselin.

Quant à Tugnutt il a accepté de prendre une partie du blâme pour la défaite d'hier.

« C'est le pire match de ma carrière considérant le peu de travail que j'ai eu à accomplir. Je voyais mes coéquipiers travailler comme des enrégés et dominer totalement le jeu, et moi je ne faisais rien. Je ne veux pas prendre cela comme alibi, mais c'est difficile de rester dans le match avec seulement trois tirs dans une période », a dit le gardien.

Plusieurs joueurs ne se sont pas montrés devant les journalistes. Michel Goulet, qui a obtenu six tirs au but, estimait que son équipe aurait dû gagner après avoir dominé de la sorte.

« Ce n'est pas possible de sortir de cette partie sans point au classement. Millen a été superbe, il faut lui rendre crédit. »

Robert Picard, qui n'a pas connu un très bon match, estimait que les siens avaient donné trop d'espace aux Blues dans l'enclave.

« Ils n'ont eu que 14 tirs mais six ou sept venaient de l'enclave. On ne peut jamais se permettre cela dans

cette ligue. Oui, la pression va être plus difficile à supporter si on ne cesse de regarder les autres en avant de nous. Ils ne nous restent qu'une chose à faire, c'est de gagner nos matches », a dit Picard.

Mario Gosselin n'était pas en uniforme hier soir. Il souffre d'une grippe musculaire. Il avait dû quitter le match à Toronto. Ron Tugnutt était devant la cage des Nordiques et Mario Brunetta le secondait. Ron Lapointe et le médecin de l'équipe décideront aujourd'hui si Gosselin est en mesure d'affronter le Canadien hier soir.

Blues 5, Nordiques 4	
Première période	
1—Québec, Duchesne 11	4:29
2—Québec, P. Stastny 31	6:06
3—St. Louis, McKegney 20	17:58
Pénalités — Sutter STL 0:26, Gillis Qué 3:24, Hunter STL (maj.), Finn Qué 3:27, Donnelly Qué 7:26, Hunter STL (min., maj.) Finn Qué (min., maj.) 12:04	
Deuxième période	
4—St. Louis, McKegney 21	9:02
Pénalités — Haworth Qué 1:38, Fedorko STL 4:51, 11:15, Goulet Qué 19:51	
Troisième période	
5—St. Louis, McKegney 22	1:46
6—Québec, Goulet 28	2:19
7—St. Louis, Fedorko 10	10:31
8—St. Louis, Turnbull 9	15:01
Pénalités — Québec banc 12:32, Bothwell STL 15:13	
Tirs au but	
St. Louis	53 6 — 14
Québec	13 14 10 — 37
Gardiens — St. Louis, Millen; Québec, Tugnutt	
Assistance — 14,627	

Au Super Bowl, les Redskins ne répéteront pas les erreurs de 1984 . . .

Le succès des Broncos passe par la ligne offensive

DENVER (AP) — Pour tous ceux qui croient que les succès des Broncos de Denver ne dépendent que d'un seul homme, il y a au moins deux personnes qui pensent autrement.

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Dimanche, 3 janvier
Matches des meilleurs deuxième
Minnesota 44, Nouvelle-Orléans 10
Houston 23, Seattle 20

Samedi, 9 janvier
Demi-finale de conférence
Cleveland 38, Indianapolis 21
Minnesota 36, San Francisco 24

Dimanche, 10 janvier
Demi-finales de conférence
Washington 21, Chicago 17
Denver 34, Houston 10

Dimanche, 17 janvier
Finales de conférence
Washington 17, Chicago 10
Denver 38, Cleveland 33

Dimanche
Super Bowl
Washington C. Denver, 18 h
à San Diego

Selon Alex Gibbs, l'entraîneur de ligne offensive chez les Broncos, et Dave Studdard, le bloqueur gauche, le quart-arrière John Elway ne peut réussir ses tours de magie s'il ne bénéficie pas de l'aide de ses coéquipiers.

Gibbs affirme fièrement que l'issue du match du Super Bowl dépend de l'efficacité de la ligne offensive des Broncos à contenir les deux ailiers défensifs des Redskins de Washington, Dexter Manley et Charles Mann.

« Le match se jouera à ce niveau, prétend Gibbs. Si nous pouvons les contenir, nous avons une chance. Sinon, nous serons battus. »

Studdard, qui aura la tâche de bloquer Manley pendant presque tout le match est également de cet avis. « Si je n'accomplis pas un bon travail, la journée sera longue pour John (Elway). »

Les Redskins ont mis au point une stratégie efficace lors du match de championnat de la Conférence nationale. Ils ont d'abord fermé les ouvertures pour empêcher le quart-arrière des Vikings du Minnesota, Wade Wilson, de courir lui-même avec le ballon, et ils se sont ensuite lancés à sa poursuite, réussissant pas moins de huit sacs du quart.

Les Broncos croient que les Reds-

kings vont essayer de faire la même chose lors du Super Bowl. Manley et Mann vont charger de l'extérieur pour obliger Elway à demeurer dans sa poche protectrice, et ensuite les plaqueurs Dave Butz et Darryl Grant vont donner l'assaut par le centre. Elway est particulièrement dangereux lorsqu'il peut courir vers l'extérieur et gagner du temps, ce qui lui permet souvent de repérer un receveur et de compléter une longue passe.

Studdard, un des joueurs de ligne offensive des Broncos les plus réguliers, a déjà fait face à Manley, lors d'une victoire de 31-30 du Denver à la fin de la saison 1986.

« Je me souviens qu'il m'avait causé des ennuis au début du match, a dit Studdard. Lors des cinq premières minutes j'en avais plein les bras. Mais par la suite je me suis adapté à son style. Il n'a pas réussi un seul sac du quart, mais il a obligé John à dépêcher sa passe à une couple d'occasions. »

Studdard prétend que Manley possède la vitesse d'un secondneur. « Il est le même genre de joueur que (Chris) Doleman, du Minnesota. C'est comme essayer de contenir le blitz d'un secondneur extérieur. Il a toute la vitesse voulue et il est fort comme un boeuf. Je ne peux croire

qu'il n'ait pas été choisi pour le match du Pro Bowl cette année. »

Studdard, un vétéran de neuf saisons, saura immédiatement s'il accompli du bon travail contre Manley. « Dexter est un gueulard et il aime à sauter comme un déchainé, pointer les gens du doigt, a dit Studdard. Il donne son spectacle lorsque les choses vont comme il le veut. S'il s'ennuie, c'est que je ne ferai pas mon travail. Je dois faire en sorte qu'il reste tranquille. »

Par ailleurs, à Herndon, en Virginie, les Redskins de Washington prévoient se payer du bon temps à San Diego durant la semaine précédant le Super Bowl, mais ils ne laisseront aucune activité nuire à leurs chances de remporter le match ultime.

« Pour moi il ne s'agit que d'un voyage d'affaires, a dit l'ailler rapproché Clint Didier. Une fois que le match est terminé, vous pouvez sortir et avoir autant de plaisir que vous le voulez. Mais pour l'instant nous avons du travail à faire. »

« Je vais m'amuser à San Diego mais en même temps je vais me préparer pour le Super Bowl, a dit le quart-arrière Doug Williams. Le plus difficile est derrière nous, mais la raison pour laquelle nous sommes ici est la victoire au Super Bowl. »

Championnats canadiens de ski de fond

Harvey s'impose encore sur 30 kilomètres

THUNDER BAY, Ontario (PC) — Pierre Harvey a pris la tête au huitième kilomètre et l'a conservée sans trop de difficultés pour remporter sa quatrième victoire consécutive au 30 kilomètres, hier, lors des Championnats canadiens de ski de fond.

Harvey, de St-Lambert-Lévis, a franchi la distance en une heure, 35 minutes, 25,2 secondes, par une température de -16 degrés Celsius. Il a ainsi mis la main sur un cinquième championnat national en sept ans.

Depuis 1979, Harvey a récolté 19 médailles lors des 28 courses auxquelles il a pris part aux Championnats canadiens.

« Je me sentais bien, a dit Harvey. Après trois kilomètres j'étais troisième et je suis resté en

arrière pour encore cinq kilomètres. Alors que personne semblait décidé à prendre la tête j'ai choisi d'y aller, de skier à ma propre vitesse et de voir ce qui se passerait. »

Son plus proche poursuivant, Yves Bilodeau de Québec, ne tirait de l'arrière que par neuf secondes après 12 kilomètres. Bilodeau, qui en novembre dernier a infligé à Harvey sa première défaite canadienne en trois saisons, a toutefois été incapable de réduire l'écart et il s'est retrouvé en lutte contre Al Pilcher, d'Orangeville en Ontario, au 20e kilomètre.

Bilodeau a terminé deuxième avec un temps de 1:35:54,1, alors que Pilcher a pris la troisième place avec un 1:36:04,9

« Nous savions que les médailles d'argent et

de bronze se décideraient entre nous », a dit Bilodeau au sujet de sa lutte avec Pilcher.

Chez les femmes, dans l'épreuve du 10 kilomètres, deux skieuses de l'équipe nationale du Canada ont offert une fin de course excitante.

Angela Schmidt-Foster, de Midland en Ontario, a accéléré dans les derniers instants pour devancer Marie-Andrée Masson, d'Arthabaska, et remporter sa deuxième médaille d'or en carrière en vertu d'un chrono de 37:22,8. Masson a dû se contenter de l'argent, avec un recul d'à peine quatre dixièmes de seconde. Carol Gibson, de Camrose en Alberta, a récolté le bronze avec un temps de 37:38,8.

Julie Maheu, de Loretteville, a pris la cinquième place, son chrono étant de 38:02,9.

Autre mérite pour Johnson

NEW YORK (AP) — Le sprinter canadien Ben Johnson, reconnu comme l'homme le plus rapide du monde depuis son record au 100 mètres l'année dernière et ses 21 victoires consécutives, a été choisi l'athlète masculin de l'année par l'agence Associated Press, hier, l'emportant au scrutin par une marge imposante. Depuis 57 ans que l'agence de presse décerne cet honneur, Johnson est le deuxième Canadien seulement à être couronné, l'autre étant Wayne Gretzky, en 1982. Johnson a récolté 48 votes de première place, 18 de deuxième et 28 de troisième, pour un total de 322 points. Les points étaient décernés selon le barème 5-3-1. L'ailler espacé Jerry Rice, des 49ers de San Francisco, qui a établi un record de la Ligue nationale de football avec 22 passes de touché en seulement 12 matches, a terminé deuxième avec 222 points (22 votes de première place, 26 de deuxième et 34 de troisième). Michael Jordan, le meilleur pointeur de la l'Association nationale de basketball (NBA), a pris la troisième position avec 206 points (24-22-20).

HOCKEY

Ligue nationale

Vendredi
Buffalo 7, New Jersey 3
Rangers 6, Vancouver 3
Winnipeg 5, Los Angeles 3

Samedi
Philadelphie 6, Boston 4
Hartford 5, Minnesota 0
Buffalo 3, Washington 3
Pittsburgh 4, Montréal 3

St. Louis 5, Québec 3
Islanders 3, Edmonton 2
Chicago 3, Toronto 2
Calgary 4, Detroit 4

Hier
Detroit à Hartford
Montréal à Québec
Minnesota à Phil'phie
Vancouver à Chicago
Los Angeles à Winnipeg

Ce soir
Calgary à Toronto
Edmonton à Pittsburgh
Calgary à Toronto

Mardi
Los Angeles à Québec
Winnipeg à Washington
Chicago à Detroit
Vancouver à St. Louis

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Lemieux, Pitt.	47	55	102
Gretzky, Edm.	30	56	86
Savard, Chi.	28	56	84
Yzerman, Det.	34	43	77
Haw'chuk, Win.	27	44	71
Goulet, Qué.	28	42	70
Stastny P. Qué.	31	38	69
Messier, Edm.	27	39	66
Smith, Mil.	21	42	63
Carson, LA.	28	34	62
Kurri, Edm.	25	37	62
Poddubny, Ran.	30	31	61
Robitaille, LA.	29	32	61
Loob, Cal.	28	33	61
Nieuwendyk, Cal.	34	26	60
Lafontaine, Isl.	33	27	60
Bullard, Cal.	29	20	59
Naslund, Mil.	16	43	59
Ciccarelli, Min.	27	31	58
Muller, N.J.	25	32	57
Bellows, Min.	32	21	53
Simpson, Edm.	32	21	53
Kisio, Ran.	15	38	53
Verbeek, N.J.	31	20	51
Gartner, Was.	28	23	51
Tanti, Van.	26	25	51
Cun'worth, Pit.	25	26	51

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams		pl	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON		51	28	18	5	191	162	61
MONTRÉAL		49	25	14	10	179	154	60
BUFFALO		49	22	19	8	164	185	52
HARTFORD		47	20	20	7	147	150	47
QUÉBEC		45	20	22	3	165	169	43

Section Lester Patrick		pl	g	p	n	bp	bc	pts
PHILADELPHIE		48	25	17	6	167	167	56
ISLANDERS NY		47	23	19	5	187	170	51
WASHINGTON		49	22	21	6	169	156	50
PITTSBURGH		49	20	20	9	194	194	49
NEW JERSEY		49	21	23	5	167	183	47
RANGERS NY		49	18	25	6	189	189	42

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris		pl	g	p	n	bp	bc	pts
DETROIT		47	24	17	6	188	157	54
ST. LOUIS		48	20	23	5	155	166	45
CHICAGO		48	20	25	3	171	199	43
MINNESOTA		50	14	28	8	158	206	36
TORONTO		48	14	27	7	175	198	35

Section Connie Smythe		pl	g	p	n	bp	bc	pts
CALGARY		48	28	14	6	237	178	62
EDMONTON		50	27	16	7	219	167	61
WINNIPEG		46	20	20	6	171	180	46
VANCOUVER		49	16	26	7	168	185	39
LOS ANGELES		50	16	29	5	186	232	37

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Vendredi		Victo'ville à Drum'ville	Laval à St-Jean
Chicoutimi 4, St-Jean 3			
Drum'ville 8, T.-Rivières 4			
Granby 5, Laval 3			
Hull 9, Shawinigan 8		Victoriaville à Laval	
Victo'ville 5, Verdun 2			Mercredi
Hier		Victo'ville à St-Jean	
Shawinigan à Chicoutimi			

CLASSEMENT

Section Robert Label		pl	g	p	n	bp	bc	pts
HULL		49	32	15	2	285	217	66
ST-JEAN		48	26	19	3	230	209	55
CHICAGO		49	23	23	2	251	255	48
VERDUN		51	17	31	3	218	304	37
GRANBY		48	16	29	3	212	260	35
Section Frank Dillo		pl	g	p	n	bp	bc	pts
CHICOUTIMI		48	30	17	1	249	210	61
DRUM'VILLE		48	24	23	1	233	233	49
VIC'VILLE		48	22	21	5	209	193	49
T.-RIVIÈRES		49	20	25	4	245	262	44
SHAWINIGAN		49	20	27	2	279	273	42